



FAIRE RAYONNER LA CULTURE CANADIENNE

RAPPORT ANNUEL 2016-2017



ENGAGEMENT DE CBC/RADIO-CANADA ENVERS LA TRANSPARENCE ET LA RESPONSABILISATION

En tant que diffuseur public national, nous accordons beaucoup d'importance à notre obligation de transparence et de responsabilisation envers les Canadiens. Pour nous acquitter de nos responsabilités à cet égard, nous publions sur notre [site web institutionnel](#) de l'information sur nos activités et sur la gestion des ressources publiques qui nous sont confiées.

CONFORMITÉ DES RH

- Rapport annuel sur l'application de l'article 41 de la *Loi sur les langues officielles* à Patrimoine canadien
- Bilan annuel sur les parties IV, V et VI de la *Loi sur les langues officielles* au Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada
- Rapport annuel sur l'équité en matière d'emploi à Emploi et Développement social Canada (EDSC)
- Rapport annuel sur le multiculturalisme à Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada

RÉPONSES AUX DEMANDES D'ACCÈS À L'INFORMATION ET AUX RENSEIGNEMENTS PERSONNELS (AIPRP)

POLITIQUES ET PRATIQUES

- Normes et pratiques journalistiques
- Code de conduite

RAPPORTS DES OMBUDSMANS

- Le Conseil doit répondre aux rapports des ombudsmans et déposer ses réponses auprès du CRTC

DIVULGATION PROACTIVE

- Pages web sur la divulgation proactive (y compris la publication des frais de déplacement et de représentation du président du Conseil et des membres de la haute direction, et des documents des réunions du Conseil)

ASSEMBLÉE PUBLIQUE ANNUELLE

RAPPORTS AU CRTC

- Renouvellements périodiques des licences
- Rapport annuel au CRTC couvrant chacun des services pour lesquels la Société détient une licence (radio, télévision et services spécialisés)
- Rapport sur les communautés de langue officielle en situation minoritaire (CLOSM)

RAPPORTS INSTITUTIONNELS

- Rapport annuel
- Rapports financiers trimestriels
- Plan d'entreprise et Sommaire du Plan d'entreprise
- Rapport annuel du Régime de retraite de Radio-Canada
- Comptes publics du Canada
- Plan de reddition de comptes
- Rapport de performance de la *Stratégie 2020*
- Sondage de perception portant sur le mandat et la vision
- Rapport de performance environnementale
- Rapports sur la mise en œuvre des exigences de la *Loi sur l'accès à l'information* et de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*, et sur la divulgation des actes répréhensibles (en vertu de la *Loi sur la protection des fonctionnaires divulgateurs d'actes répréhensibles*)

COMPARUTIONS DEVANT LES COMITÉS PARLEMENTAIRES

BUREAU DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL (BVG)

- Vérification d'attestation annuelle du BVG
- Examen spécial du BVG



FAITS SAILLANTS FINANCIERS

COUP D'ŒIL SUR L'EXERCICE 2016-2017

En 2016-2017, nous nous étions fixé l'objectif d'investir dans du contenu distinctif, conformément à notre plan stratégique. En outre, nos services ont bénéficié du supplément de financement de 75 millions de dollars accordé par le gouvernement fédéral. Nous avons réussi à offrir aux Canadiens plus de contenu original et à obtenir une forte croissance sur nos plateformes numériques. L'année 2016-2017 a également été celle des Jeux Olympiques de Rio 2016, et notre couverture de cet événement a donné une visibilité sans pareille à tous les athlètes canadiens.

 <p>NOS REVENUS</p> <p>2016-2017 : 556,9 M\$ 2015-2016 : 528,4 M\$ HAUSSE TOTALE +28,5 M\$ (+5,4 %)</p>	<p>ÉVÉNEMENTS</p> <p>Hausse des revenus tirés des événements grâce aux revenus publicitaires générés par la diffusion des Jeux Olympiques de Rio 2016.</p> <p>L'an dernier, nos activités de diffuseur hôte des Jeux panaméricains et parapanaméricains de 2015 à Toronto avaient engendré des revenus au titre de la publicité et de la production.</p>	<p>ACTIVITÉS COURANTES</p> <p>Baisse des revenus tirés de nos activités courantes attribuable aux faits suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • diminution des revenus publicitaires à la télévision généraliste, en lien avec la morosité persistante du marché canadien de la publicité à la télévision; • fléchissement de nos revenus d'abonnement, en phase avec l'ensemble du secteur de la câblodistribution, qui est touché par les tendances à la réduction des services et au désabonnement. <p>Ces reculs ont été compensés en partie par la croissance de nos revenus numériques à la faveur de notre virage vers une programmation numérique et de l'augmentation de nos auditoires numériques.</p>
 <p>NOS DÉPENSES</p> <p>2016-2017 : 1 724,4 M\$ 2015-2016 : 1 619,6 M\$ HAUSSE TOTALE +104,8 M\$ (+6,5 %)</p>	<p>ÉVÉNEMENTS</p> <p>Hausse des dépenses découlant d'événements attribuable aux coûts d'acquisition des droits de diffusion et aux coûts de production découlant des Jeux Olympiques de Rio 2016. Ces coûts ont été supérieurs à ceux occasionnés dans l'exercice précédent par la couverture des Jeux panaméricains et parapanaméricains de 2015 à Toronto.</p>	<p>ACTIVITÉS COURANTES</p> <p>Hausse des dépenses associées aux activités courantes du fait de notre investissement dans du contenu original canadien à la télévision et de l'accroissement de notre portée numérique sur plusieurs fronts. Ces injections d'argent supplémentaire dans le contenu et le numérique s'inscrivent dans la mise en œuvre de notre plan stratégique.</p> <p>Cette hausse a été compensée en partie par les économies découlant des initiatives de réduction des coûts et par une diminution des dépenses au titre des régimes de retraite.</p>
 <p>FINANCEMENT PUBLIC</p> <p>2016-2017 : 1 099,1 M\$ 2015-2016 : 1 026,9 M\$ HAUSSE TOTALE +72,2 M\$ (+7,0 %)</p>	<p>Notre crédit parlementaire total pour les activités d'exploitation a augmenté de 75,0 millions de dollars, conformément à l'annonce faite en ce sens par le gouvernement en mars 2016. Cette augmentation est compensée en partie par une légère diminution du financement des immobilisations comptabilisé en 2016-2017.</p>	

En 2017, les variations des revenus et des dépenses résumées précédemment ont été les principaux facteurs à l'origine d'un résultat d'exploitation sur une base courante négatif de 22,3 millions de dollars, alors que ce résultat était proche du point d'équilibre dans l'exercice précédent. La perte prévue pour l'exercice est financée par des réserves constituées dans les années précédentes, et reflète les nouveaux investissements et l'augmentation de nos coûts de diffusion.

	Exercice terminé le 31 mars		
	2017	2016	Écart en %
(en milliers de dollars canadiens)			
Revenus	556 920	528 386	5,4
Financement public	1 099 085	1 026 929	7,0
Dépenses	1 724 411	1 619 565	6,5
Résultat avant éléments hors exploitation	(68 406)	(64 250)	(6,5)
Résultat net de la période en IFRS	(70 768)	(63 993)	(10,6)
Résultat d'exploitation sur une base courante¹	(22 271)	694	N. S.

N. S.: Non significatif

¹ Le résultat d'exploitation sur une base courante n'est pas une mesure conforme aux IFRS. Ce résultat ne comprend pas les éléments qui ne nécessitent pas d'apport en fonds d'exploitation ou qui ne contribuent pas aux fonds d'exploitation. Un rapprochement du résultat net avec le résultat d'exploitation sur une base courante est présenté à la section *Viabilité financière* de ce rapport.

Le résultat net en IFRS correspond à une perte de 70,8 millions de dollars, qui est supérieure à la perte de 64,0 millions de dollars enregistrée en 2015-2016. Il traduit l'évolution des revenus, des dépenses et du financement public dont il a été question précédemment et comprend en outre d'autres dépenses qui ne devraient pas exiger le décaissement de fonds d'exploitation à court terme.



ICI Toronto anime une discussion en groupe.

FAITS SAILLANTS DES ACTIVITÉS

Nous poursuivons notre transformation en une entreprise médiatique plus moderne et plus apte à être l'espace public des Canadiens, selon la vision véhiculée dans notre *Stratégie 2020*. Les faits saillants de nos activités illustrent le progrès que nous avons réalisé cette année pour atteindre les objectifs de la *Stratégie 2020*.

CONTENU ET SERVICES

LA CÉLÉBRATION DU SPORT : RIO 2016

En tant que diffuseur public, nous avons notamment pour rôle, et objectif, de promouvoir la culture et de renforcer le sentiment d'appartenance à la communauté au Canada. En tant que diffuseur olympique officiel, nous sommes fiers d'avoir été l'espace vers lequel tous les Canadiens ont convergé pour encourager l'équipe olympique nationale. Cette année, un nombre record d'amateurs ont choisi CBC/Radio-Canada pour y célébrer nos athlètes et rester en contact les uns avec les autres pendant Rio 2016. Notre couverture olympique a été suivie par plus de 32 millions de Canadiens, sur toutes nos plateformes et celles de nos partenaires¹. Outre ce rayonnement accru, nos nouvelles technologies, comme la réalité virtuelle (RV) à 360°, ont permis à nos auditoires de vivre les Jeux comme jamais auparavant.



UNE CONVERSATION NATIONALE : PROGRAMMATION SPÉCIALE 2017

En 2017, CBC/Radio-Canada est de toutes les activités entourant le 150^e anniversaire de la Confédération canadienne. Fruit d'une synergie sans précédent – notamment d'une collaboration modèle entre réseaux et plateformes –, notre programmation racontera tout au long de l'année les histoires des gens, des lieux et des idées qui façonnent notre pays. Contenu multiplateforme dynamique, célébrations de la veille du Nouvel An, campagne pancanadienne « Raconte ton histoire », émission spéciale de la fête du Canada, partenariats locaux d'un bout à l'autre du pays : voilà toutes les raisons qui font de nous l'espace public où se rencontre le Canada tout entier pour souligner cette année historique.

CBC/Radio-Canada marque l'année 2017 à sa manière en proposant aux Canadiens une programmation spéciale soulignant le 150^e anniversaire de la Confédération. Pour en savoir plus, consultez notre [guide de la programmation 2017](#).

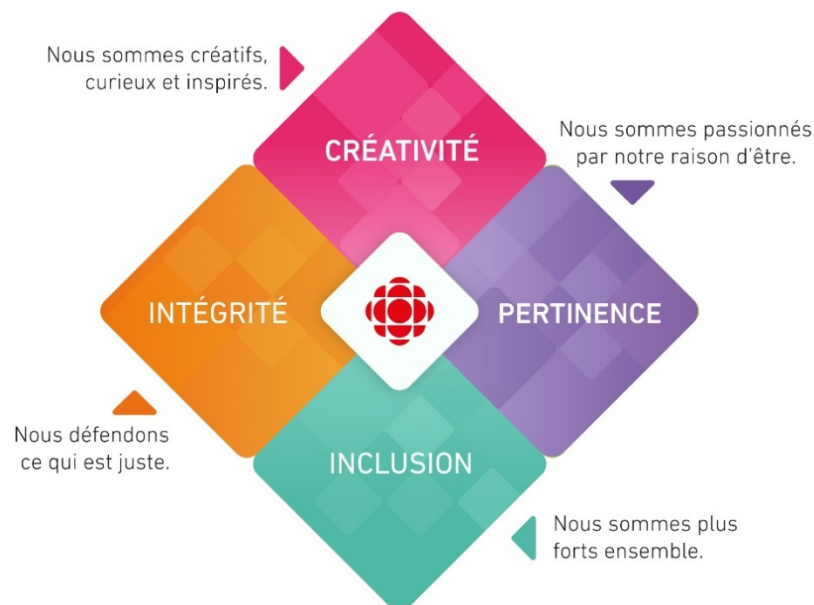


¹ Source : Numeris TV (PPM), du vendredi 5 août au dimanche 22 août. Total pour la télévision, lundi à dimanche, 2 h à 2 h. Total pour le Canada, AMM et portée cumulative.

PERSONNES

NOS ÉQUIPES, NOS VALEURS

Au terme d'une consultation interne, nous avons présenté officiellement nos nouvelles valeurs organisationnelles : la créativité, l'intégrité, l'inclusion et la pertinence. Ces valeurs sous-tendent notre plan stratégique et sont l'expression de notre culture organisationnelle. Elles sont intégrées dans les programmes de Personnes et Culture à l'échelle de la Société, y compris ceux qui portent sur le développement du leadership, la gestion du rendement et la reconnaissance, ainsi que notre nouveau Code de conduite. Plus que de simples mots, les valeurs radio-canadiennes offrent une image actuelle de nos meilleurs atouts, une définition de référence pour les Canadiens.



INFRASTRUCTURE

LA NOUVELLE MAISON DE RADIO-CANADA : UN NOUVEAU CHEZ-SOI POUR UN DIFFUSEUR PUBLIC MODERNE



Depuis des décennies, la Maison de Radio-Canada (MRC) est reconnue comme un pôle d'excellence dans le paysage culturel canadien. Au cours des dernières années, des équipes de tous les secteurs de la Société ont uni leurs efforts pour proposer une conception de la future MRC. Ce nouveau chez-soi sera mieux adapté aux besoins opérationnels d'un diffuseur public qui se veut plus moderne, plus dynamique, plus agile. La Société a d'abord mené diverses initiatives, comme un examen des espaces de travail et des studios à chaque étage, et préparé un dossier complet pour une demande de propositions. Puis, en avril 2017, le gouvernement a donné son aval au nouveau projet de construction de la MRC. Les artisans, créateurs, journalistes et professionnels y trouveront un milieu de travail dynamique et stimulant, propice à la collaboration et à l'innovation. Notre nouvelle Maison sera un espace de création favorable à l'émergence des meilleures productions et à l'éclatement des talents. Ce sera un lieu où les créateurs donneront vie à leurs idées.

MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL

Le diffuseur public met résolument le cap sur l'avenir et continue, d'année en année, à consolider sa position de chef de file de l'innovation et du numérique au Canada.

CBC/Radio-Canada s'est modernisée à vitesse grand V depuis 2012, lors de ma nomination à la présidence de son Conseil d'administration. La construction de la nouvelle Maison de Radio-Canada à Montréal atteste de cette détermination de la Société à avancer sur la voie de la transformation. Nous amorçons un nouveau chapitre de notre histoire à Montréal, en nous dotant d'installations modernes, propices à l'innovation et à la collaboration. Ce projet aura pour impact d'approfondir notre relation avec les auditoires francophones de partout au pays et de développer une expertise technologique profitable à l'ensemble de notre organisation. En allégeant nos infrastructures, nous allons aussi réduire nos coûts d'exploitation, nous donnant encore plus de moyens pour investir dans la création de contenus de qualité.

Alors que je m'apprête à terminer mon mandat, je souhaite léguer à celui ou celle qui prendra mon relais une maison plus agile avec un horizon d'avenir clair. Au fil des ans, je suis fier d'avoir pu contribuer à divers accomplissements à titre de président du Conseil, comme de préparer la participation du diffuseur au 150^e anniversaire de la Confédération en 2017; de favoriser les échanges, sur une base régulière, entre nos Services anglais et français; et de revoir notre gouvernance en établissant de nouveaux processus et pratiques pour mieux soutenir l'organisation, tout en assurant une meilleure communication entre le Conseil et l'Équipe de la haute direction.

Je tiens à remercier le président-directeur général, Hubert T. Lacroix, l'Équipe de la haute direction, ainsi que les membres, actuels et anciens, du Conseil d'administration qui m'ont épaulé dans la réalisation de mon mandat depuis 2012 : Edward W. Boyd, Rob Jeffery, Marni Larkin, Terrence Anthony Leier, Norman May, Maureen McCaw, Marlie Oden, Sonja Chong et Brian Mitchell.

Au Conseil, comme au sein de l'Équipe de la haute direction et chez nos artisans à tous les échelons de la Société, nous travaillons tous inlassablement pour renouveler nos pratiques. Dans cette course à la modernisation, il n'y a pas de fil d'arrivée. CBC/Radio-Canada peut toutefois s'appuyer sur des valeurs fortes – l'intégrité, la pertinence, l'inclusion et la créativité – pour la guider tout au long du chemin, et ainsi rester fidèle à sa mission tout en s'adaptant continuellement aux nouvelles attentes et réalités.

Aujourd'hui comme à l'avenir, notre diffuseur public national peut et doit relever ce défi. Nous avons déjà tout ce qu'il faut de talent, de vision et de passion pour y parvenir et continuer à incarner l'espace public de tous les Canadiens et de toutes les Canadiennes.



RÉMI RACINE
PRÉSIDENT DU
CONSEIL
D'ADMINISTRATION



RÉMI RACINE
PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

MESSAGE DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

Les Canadiens ont aujourd'hui à leur portée des contenus illimités, en provenance de partout dans le monde, et ce, sur une multitude de plateformes.

Alors que l'espace numérique joue un rôle grandissant dans la vie de nos concitoyens et que les frontières culturelles s'effacent, CBC/Radio-Canada met tout en œuvre pour demeurer un leader et un pôle médiatique incontournable. Nous sommes devenus un véritable média de service public numérique et multiplateforme.

Si nos méthodes ont bien changé, notre rôle de diffuseur public, lui, demeure : faire partager aux Canadiens une conscience et une culture communes. C'est le mandat qui nous anime toujours et qui nous pousse à rassembler les Canadiens autour de grands événements.

En 2016, 32 millions de Canadiens, soit 92 % des gens au pays, ont suivi notre couverture des Jeux Olympiques de Rio, et 11 millions ont regardé notre diffusion du concert mémorable *The Tragically Hip: A National Celebration* sur l'une ou l'autre de nos plateformes. Nous avons aussi démarré 2017 en force en réunissant plus de 6 millions de Canadiens, à la télé et sur le web, pour notre programmation marquant le lancement du 150^e anniversaire de la Confédération, soient les émissions *Countdown to 2017* de CBC et *Les meilleurs moments du décompte* de Radio-Canada.

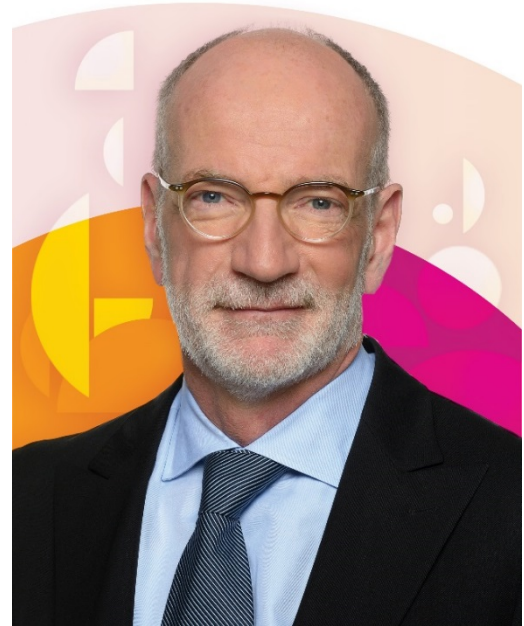
Notre virage numérique nous permet d'élargir constamment notre portée en vue de nous positionner comme l'espace public de l'ensemble des Canadiens. En 2014, nous avons adopté notre *Stratégie 2020* pour doubler notre nombre d'utilisateurs en ligne et atteindre 18 millions de Canadiens tous les mois via le numérique. Nous sommes en bonne voie d'y parvenir, avec maintenant près de 17 millions d'utilisateurs, soit un million de plus que l'an dernier.

Nous aspirons à positionner le diffuseur public au cœur de l'écosystème culturel du pays, de manière à faire rayonner la culture canadienne partout dans le monde et à libérer le plein potentiel économique de nos secteurs de la création et de l'innovation. C'est l'objectif derrière la vision d'avenir que nous avons présentée aux consultations du gouvernement sur le contenu canadien dans un monde numérique, dans laquelle nous avons appelé le gouvernement à établir un nouveau modèle de financement, plus viable, pour CBC/Radio-Canada. Toutes nos propositions sont détaillées en ligne à avenir.radio-canada.ca.

Nous souhaitons rallier les Canadiens derrière cette grande ambition collective. Soyons fiers de qui nous sommes, de nos histoires et de notre perspective unique; et mettons cette distinction de l'avant en faisant de notre diffuseur public le porte-étendard de la culture canadienne.



HUBERT T. LACROIX
PRÉSIDENT-
DIRECTEUR GÉNÉRAL



HUBERT T. LACROIX
PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

RAPPORT DE GESTION

À PROPOS DE NOUS	11
QUI NOUS SOMMES	11
NOTRE VISION	11
NOTRE MANDAT	11
NOTRE CONTEXTE OPÉRATIONNEL	12
NOS ACTIVITÉS	16
NOS SERVICES	16
PLAN DE REDDITION DE COMPTES	17
NOTRE PLAN STRATÉGIQUE	17
NOTRE RENDEMENT – MANDAT ET VISION	20
NOTRE RENDEMENT – STRATÉGIE 2020	22
NOTRE RENDEMENT – COMPOSANTES MÉDIAS	24
PERSPECTIVES	33
PERSONNES ET CULTURE	34
NOS EFFECTIFS	34
RÉTROSPECTIVE DE L'ANNÉE	34
PERSPECTIVES	35
INFRASTRUCTURE	36
NOS ACTIFS	36
RÉTROSPECTIVE DE L'ANNÉE	36
PERSPECTIVES	36
VIABILITÉ FINANCIÈRE	37
REVENUS ET AUTRES SOURCES DE FINANCEMENT	37
SITUATION FINANCIÈRE, FLUX DE TRÉSORERIE ET LIQUIDITÉS	38
RÉTROSPECTIVE DE L'ANNÉE – NOS RÉSULTATS	40
PERSPECTIVES	48
GESTION DES RISQUES ET GOUVERNANCE	49
GESTION DES RISQUES ET TABLEAU DES PRINCIPAUX RISQUES	49
CONSEIL D'ADMINISTRATION ET STRUCTURE DE LA DIRECTION	54
RÉTROSPECTIVE DE L'ANNÉE	56
PRÉSENTATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE	59
NORMES COMPTABLES FUTURES	59
PRINCIPALES ESTIMATIONS COMPTABLES ET JUGEMENTS IMPORTANTS	59
TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES	59
EXAMEN FINANCIER	60
CONTRÔLE INTERNE	60
RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION POUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS	61

Voici quelques renseignements utiles pour faciliter la compréhension du rapport de gestion :

SAISONNALITÉ

La majeure partie de nos revenus autogénérés est constituée de revenus publicitaires. Ceux-ci suivent un cycle saisonnier dicté par notre grille de programmation et varient aussi en fonction des conditions du marché, de l'économie en général et du rendement de la grille. Les revenus d'abonnement sont relativement plus stables d'un trimestre à l'autre. Les dépenses d'exploitation tendent également à suivre un cycle saisonnier, fluctuant aussi au gré des variations de la grille de programmation. Les crédits parlementaires sont constatés en résultat en fonction du budget annuel, qui reflète les influences saisonnières sur les dépenses et les revenus autogénérés.

Le caractère saisonnier de nos activités est traité plus en détail dans la section *Viabilité financière*.

DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Ce rapport renferme des déclarations prospectives sur la stratégie, les objectifs et les résultats d'exploitation et financiers escomptés. Les verbes « croire », « s'attendre », « prévoir », « anticiper », « projeter », « planifier », « estimer », de même que l'emploi du futur ou du conditionnel ainsi que de mots et d'expressions semblables dénotent généralement des énoncés prospectifs. Ces déclarations s'appuient sur les hypothèses générales suivantes : le financement public de CBC/Radio-Canada demeure conforme aux annonces faites dans le budget fédéral et le contexte de la réglementation de la radiodiffusion ne changera pas fondamentalement. Les principaux facteurs de risque et d'incertitude sont décrits à la section *Gestion des risques et gouvernance* du présent rapport. Toutefois, certains risques et certaines incertitudes échappent à notre volonté et restent difficiles à prévoir. Ceux-ci comprennent, sans s'y limiter, des facteurs liés à la conjoncture économique et financière, au marché publicitaire ainsi que d'autres facteurs d'ordre technologique et réglementaire. En raison de l'influence de ces facteurs ou d'autres facteurs, les résultats réels peuvent différer considérablement des prévisions contenues, de manière explicite ou implicite, dans les déclarations prospectives.

INDICATEURS DE RENDEMENT

Nous mesurons notre rendement au moyen de données fournies par des outils internes et des fournisseurs externes. Ces données s'appuient sur des calculs qui nous paraissent raisonnables pour la période visée, mais leur collecte comporte certaines difficultés, en particulier du fait de la transformation numérique qui caractérise actuellement l'industrie médiatique. Par exemple, les Canadiens consomment aujourd'hui sur de multiples appareils des contenus proposés par un nombre croissant de fournisseurs. Au fil de l'évolution des habitudes des consommateurs, les entreprises spécialisées dans la mesure d'auditoires, de même que la Société, raffinent leurs méthodologies et adoptent de nouvelles technologies leur permettant de recueillir des données précises et exhaustives. Avec l'avènement de nouvelles méthodes de collecte des données, certains chiffres pourraient ne plus être comparables avec les chiffres publiés précédemment. Comme certaines de ces données sont employées pour mesurer nos indicateurs de rendement stratégiques et opérationnels, il nous faudra peut-être revoir nos cibles et nos résultats antérieurs afin de faciliter la comparaison des données et d'appliquer les pratiques exemplaires de l'industrie.

MESURE NON CONFORME AUX IFRS

Le présent rapport comprend la mesure « résultat d'exploitation sur une base courante », qui n'a pas de sens normalisé prescrit par les normes internationales d'information financière (IFRS). Il est donc peu probable qu'on puisse la comparer avec des mesures du même type présentées par d'autres entreprises. Plus de détails sont fournis à la section *Viabilité financière*.

À PROPOS DE NOUS

<p>QUI NOUS SOMMES</p> <p>CBC/Radio-Canada est le diffuseur public national du Canada, et est régie par la <i>Loi sur la radiodiffusion</i>.</p>	<p></p> <p>NOTRE VISION</p> <p>Être reconnu comme le chef de file pour exprimer la culture canadienne et enrichir la vie démocratique de tous les Canadiens.</p>	<p>NOTRE MANDAT</p> <p>En vertu de la <i>Loi sur la radiodiffusion</i>, «... la Société Radio-Canada, à titre de radiodiffuseur public national, devrait offrir des services de radio et de télévision qui comportent une très large programmation qui renseigne, éclaire et divertit ».</p>
---	--	---

NOTRE PROGRAMMATION DEVRAIT À LA FOIS :

- « être principalement et typiquement canadienne, refléter la globalité canadienne et rendre compte de la diversité régionale du pays, tant au plan national qu'au niveau régional, tout en répondant aux besoins particuliers des régions;
- contribuer activement à l'expression culturelle et à l'échange des diverses formes qu'elle peut prendre;
- être offerte en français et en anglais, de manière à refléter la situation et les besoins particuliers des deux collectivités de langue officielle, y compris ceux des minorités de l'une ou l'autre langue;
- s'efforcer d'être de la même qualité en français et en anglais;
- contribuer au partage d'une conscience et d'une identité nationales;
- être offerte partout au Canada de la manière la plus adéquate et efficace, au fur et à mesure de la disponibilité des moyens;
- refléter le caractère multiculturel et multiracial du Canada².»

Outre notre mandat de portée nationale, nous devons aussi offrir, en vertu du paragraphe 46(2) de la *Loi*, un service international assuré par Radio Canada International (RCI). Conformément à cette exigence, RCI.net.ca est disponible en cinq langues : français, anglais, espagnol, arabe et mandarin.

Dans l'établissement et l'exploitation de nos activités de radiodiffusion, nous devons nous conformer aux conditions de licence et aux autres exigences réglementaires établies par le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC), de même qu'à toute obligation, en vertu de la *Loi sur la radiocommunication*, pouvant s'appliquer à notre utilisation du spectre des radiocommunications.

² Extrait de la *Loi sur la radiodiffusion*.

NOTRE CONTEXTE OPÉRATIONNEL

L'environnement médiatique continue de se transformer au Canada. Alors que les médias traditionnels voient leurs auditoires s'éroder, les services en ligne ont le vent dans les voiles et déversent quantité de nouveaux contenus sur des plateformes aux auditoires fragmentés. Les services de contenu non traditionnels tels que YouTube et Netflix continuent de gagner du terrain. De plus, la politique de radiodiffusion publique d'une autre époque affaiblit le paysage médiatique. À l'étranger, les diffuseurs publics partagent les mêmes défis. Lors de la conférence PBI Montréal 2016, dont CBC/Radio-Canada a été l'hôte en septembre dernier, plus de 60 diffuseurs publics de partout dans le monde réunis pour l'occasion ont constaté qu'ils se heurtaient tous au même problème : comment créer des liens avec la génération du numérique? Ce sont là les défis que les médias doivent relever chaque jour. Le cas de CBC/Radio-Canada n'est donc pas une exception.

LE CADRE DE RÉGLEMENTATION ACTUEL DE LA RADIODIFFUSION NE FONCTIONNE PLUS

La *Loi sur la radiodiffusion* de 1991 repose notamment sur un système de radiodiffusion canadien solide et diversifié : elle stipule en effet que « chaque élément du système doit contribuer à la création et à la présentation de la programmation canadienne ».

Toutefois, nous avons aujourd'hui deux réalités au Canada : celle des diffuseurs traditionnels qui contribuent à l'industrie de la production de contenu canadien et qui sont soumis à une réglementation rigoureuse, et celle des nouvelles entreprises, qui échappent à ces restrictions.

En 2015, dans une tentative de répondre à l'évolution technologique rapide qui a chamboulé le modèle d'affaires de la télévision, le CRTC a modifié la réglementation imposée aux organisations réglementées. Par l'entremise de son instance Parlons télé, l'organisme de réglementation a donné plus de choix aux abonnés des services de télévision, diminué les exigences en matière de contenu canadien pour les stations de télévision privées et de nombreux services spécialisés, et éliminé la politique d'exclusivité des genres. En revanche, le CRTC n'a pas choisi de réglementer les activités de radiodiffusion des plateformes de contenu en ligne.

En 2016, le gouvernement – par l'entremise du ministère du Patrimoine canadien – a lancé une consultation publique afin d'élaborer un cadre de politiques culturelles modernes visant à renforcer la création, la découverte et l'exportation du contenu canadien dans un monde numérique.

CBC/Radio-Canada reconnaît que le modèle d'affaires actuel ne fonctionne plus et que le cadre de politiques culturelles qui régit ses activités doit être revu pour répondre à l'évolution de l'environnement médiatique.

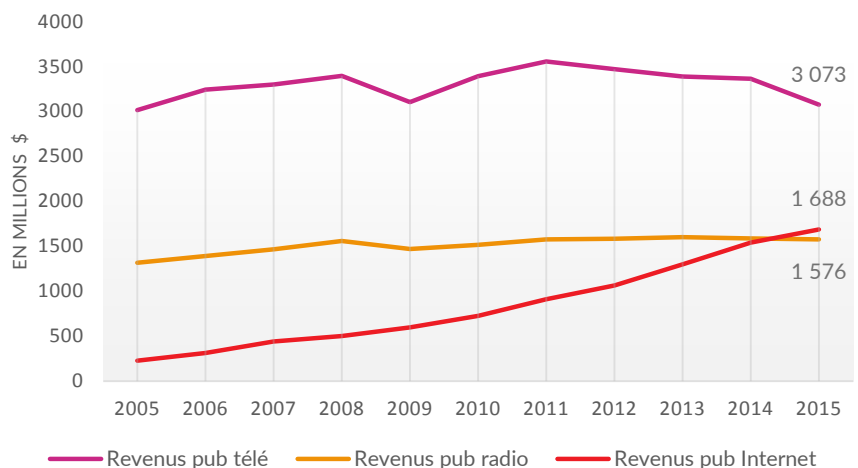
L'ÉVOLUTION DU MODÈLE D'AFFAIRES

Dans le cadre de cette consultation publique du gouvernement sur le contenu canadien dans un monde numérique, le Canada a l'occasion de redonner à la culture canadienne et à la radiodiffusion publique la place qui leur revient, au profit de tous les Canadiens. Le réinvestissement dans CBC/Radio-Canada qui a été annoncé démontre l'engagement du gouvernement à l'égard du secteur culturel canadien et de la valeur de la radiodiffusion publique. Les 75 millions de dollars que le gouvernement réinjecte cette année, enveloppe qui passera l'an prochain à 150 millions de dollars par année de façon permanente, permettront de relever les défis de financement pendant un certain temps, mais ils ne seront pas suffisants à long terme. Pour savoir comment ces fonds seront utilisés, reportez-vous à la section *Plan de reddition de comptes*.

La publicité est l'un des principaux véhicules soutenant les médias traditionnels. En effet, le marché subit en ce moment une transformation structurelle, car les annonceurs investissent de plus en plus en ligne, où dominent les entreprises américaines du numérique. Cela représente un défi de taille pour les diffuseurs traditionnels qui continuent d'offrir des émissions de grande qualité tandis que la valeur attribuée à cette offre diminue.

Les revenus publicitaires traditionnels, qui permettaient autrefois de financer les émissions canadiennes, sont en déclin et migrent vers de nouveaux concurrents : les multinationales, comme Facebook et Google, qui dominent le marché au Canada n'ont pourtant aucune obligation de contribuer au système.

Revenus publicitaires canadiens



Source : CRTC/IAB. On entend par « revenus publicitaires sur Internet » les revenus dans les catégories « affichage et vidéo », puisque ce sont les seules catégories où CBC/Radio-Canada est présente sur le web. Par conséquent, les revenus sur Internet dans les catégories « petites annonces, recherche et courrier électronique » sont exclus de cette analyse.

NOTRE VISION DE L'AVENIR

Le printemps dernier, le gouvernement fédéral a sollicité l'avis des Canadiens sur la manière de renforcer la culture canadienne dans l'univers numérique.

Des citoyens des quatre coins du pays ont participé à cette consultation : ils ont répondu à des sondages en ligne, participé à des tables rondes et soumis des mémoires. En novembre 2016, nous avons fait connaître notre vision pour renforcer la culture canadienne en proposant un modèle capable de servir d'assise à un cadre de politiques culturelles modernes, qui place la radiodiffusion au cœur d'un secteur culturel dynamique. Notre proposition comprend trois recommandations clés :

- Élaborer, au Canada, notre propre stratégie intégrée d'investissement dans la culture, qui prend en compte tous les créateurs et toutes les industries de la création de notre pays;
- Retirer la publicité de toutes nos plateformes, ce qui nous permettrait de nous concentrer sur notre impact culturel à long terme plutôt que sur notre rendement commercial à court terme. Pour que cette vision puisse se concrétiser, il faudrait accroître le financement par habitant de CBC/Radio-Canada à 46 \$ par an – une augmentation de 12 \$ par Canadien;
- Dépolitiser le financement de CBC/Radio-Canada pour qu'il devienne prévisible, durable et stable, lié au cycle de renouvellement des licences sur cinq ans, indexé en fonction de l'inflation, et indépendant du calendrier électoral et du cycle budgétaire annuel du gouvernement.

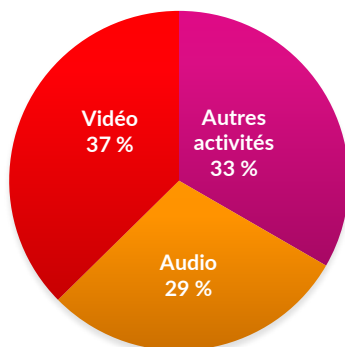
[Notre mémoire en version intégrale est accessible sur notre site web institutionnel.](#)

LA DEMANDE DE CONTENU EST PLUS FORTE QUE JAMAIS, MAIS L'AUDITOIRE MIGRE VERS D'AUTRES PLATEFORMES

Le mode de consommation des médias est en plein bouleversement. L'appétit des Canadiens pour le contenu reste le même; par contre, ce qui change, ce sont les plateformes privilégiées par les auditoires pour consommer ce contenu et la manière de le faire.

Les plateformes des médias traditionnels attirent encore la vaste majorité des auditoires. Cependant, les téléspectateurs sont de plus en plus nombreux à regarder la télévision sur Internet, particulièrement dans le marché anglophone. Du côté du marché francophone, toutefois, la popularité de la télévision traditionnelle demeure forte. Malgré ces différences de marché, et les auditoires de la télévision traditionnelle en diminution, celle-ci continue d'être une source de contenus importante pour l'instant.

Temps passé sur Internet
par activité



Source : Observateur des technologies médias (OTM), Canadiens âgés de 18 ans et plus. Les chiffres ayant été arrondis, le total ne correspond pas forcément à 100 %.

Les Canadiens passent maintenant plus de 20 heures par semaine sur Internet³. Leurs activités en ligne ne sont pas toutes reliées aux médias, mais ils déclarent consacrer les deux tiers de ce temps à des activités audio ou vidéo offertes par des services comme YouTube, Facebook, Netflix ou par de nombreux autres services du même genre, lesquels proposent des solutions de rechange intéressantes à ce qu'offrent les médias traditionnels.

De plus, les consommateurs continuent d'adopter des appareils et des services qui leur donnent un plus grand contrôle sur le moment choisi pour accéder au contenu et sur l'écran utilisé pour le faire. Les appareils mobiles stimulent la croissance dans ce secteur.

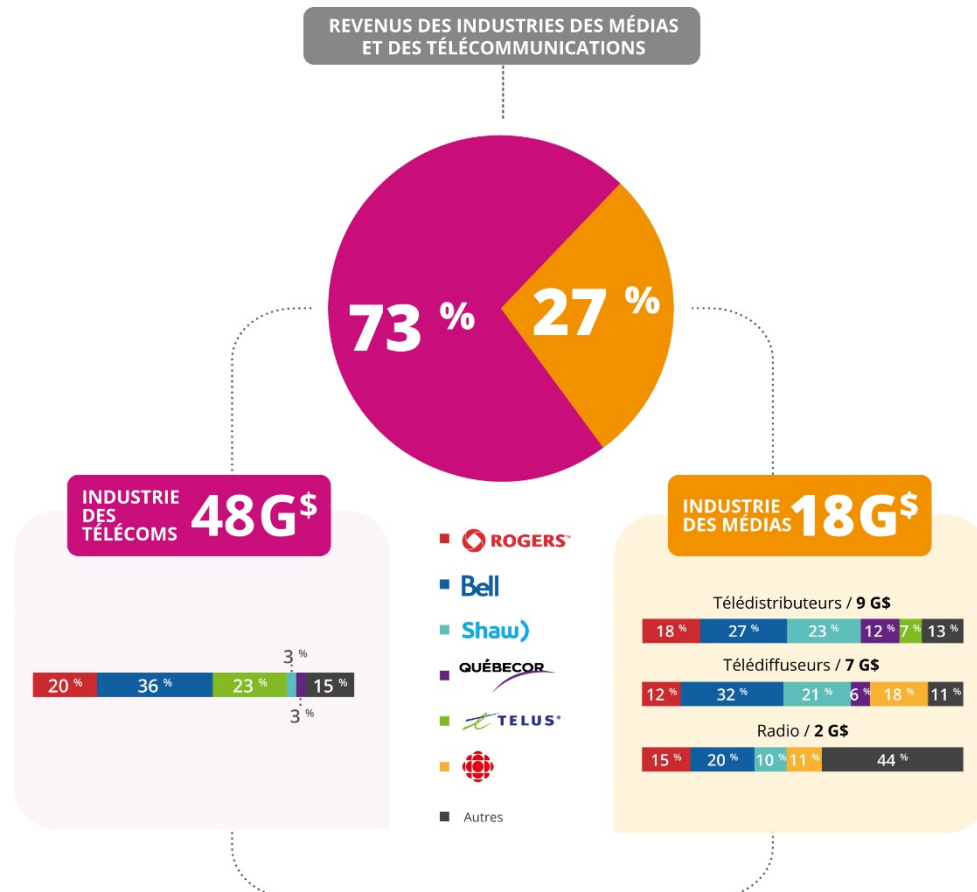
Pour les fournisseurs, comprendre de quelle manière les Canadiens accèdent à ce contenu est la clé de leur succès futur. Les services en ligne offrent une abondance de contenus à leurs abonnés, notamment du nouveau contenu original en concurrence directe avec les services traditionnels. Cette situation a non seulement pour effet d'augmenter la quantité de contenus disponibles, mais aussi d'en rendre la découvrabilité plus difficile. Pour demeurer pertinents dans cet environnement, nous devons pouvoir offrir notre contenu aux Canadiens sur les plateformes de leur choix, au moment qui leur convient. Le défi, cependant, réside dans la nécessité d'innover sans laisser en plan ceux qui utilisent les plateformes plus traditionnelles.

³ Source : Observateur des technologies médias (OTM), automne 2016.

CBC/RADIO-CANADA : TROUVER SA PLACE

CBC/Radio-Canada offre une grande variété de services aux Canadiens, dans les deux langues officielles ainsi que dans huit langues autochtones. Que ce soit à la radio, à la télévision ou sur les plateformes numériques, les Canadiens peuvent accéder à son offre étendue de contenus, comme bon leur semble.

Le marché médiatique canadien est l'un des plus intégrés du monde, où la plupart des grandes entreprises sont impliquées dans presque tous les aspects de la chaîne de valeur des médias. Comme le graphique ci-dessous l'illustre, nous sommes un petit joueur dans le grand marché des médias et des télécommunications canadien :



Source: Estimations fondées sur le Rapport de surveillance des communications 2016 et sur les rapports d'entreprises. Comprend toutes les sources de revenus et de financement.

Avec le passage à l'environnement numérique, Internet ouvre la voie à une variété de nouveaux concurrents, plus gros et plus perturbateurs. Ces entreprises, comme Facebook et Google, sont des géants mondiaux qui peuvent mettre à profit leurs ressources dans de nombreux marchés et réaliser ainsi des économies d'échelle qui vont bien au-delà de nos frontières.

Le diffuseur public est un partenaire de premier plan du secteur de la production indépendante au Canada : nos services de radio et de télévision et nos services numériques attirent 84 % des Canadiens mensuellement. Nous sommes un chef de file de l'environnement numérique au Canada avec l'un des sites les plus visités du pays. Quatre Canadiens sur cinq (81 %) croient qu'il est très important pour le Canada d'avoir un diffuseur public et plus de sept sur dix (72 %) sont d'accord sur le fait qu'il existe un besoin et un rôle clairs pour CBC/Radio-Canada dans le futur⁴.

81 % DES CANADIENS DISENT QU'IL EST TRÈS IMPORTANT POUR LE CANADA D'AVOIR UN DIFFUSEUR PUBLIC COMME CBC/RADIO-CANADA

72 % DES CANADIENS SONT FORTEMENT D'ACCORD SUR LE FAIT QU'IL EXISTE UN BESOIN ET UN RÔLE CLAIRS POUR CBC/RADIO-CANADA DANS LE FUTUR

CBC/Radio-Canada a travaillé d'arrache-pied pour suivre l'évolution des habitudes des consommateurs et poursuivra ses efforts pour tisser des liens plus serrés avec ses auditoires et répondre aux besoins des Canadiens en leur offrant de nouveaux moyens d'accéder à ses contenus. Nous misons dorénavant sur les partenariats avec des joueurs nationaux et étrangers pour offrir aux Canadiens et aux auditoires internationaux un meilleur accès à CBC/Radio-Canada. Cette nouvelle façon de faire nous aidera par ailleurs à être plus viable financièrement.



Des journalistes en herbe découvrent le milieu professionnel des médias dans le cadre de Jeun'Info à ICI Manitoba.

⁴ Source : Sondage Mission Metrics, 2016-2017, TNS Canada (1 000 répondants de langue anglaise et 1 000 répondants de langue française par sondage). Les sondages sont effectués chaque année, à l'automne et au printemps. Notes de 8, 9 ou 10 obtenues sur une échelle de 10. Pour les notes de 6 à 10 sur une échelle de 10, 88 % des répondants disent que CBC/Radio-Canada est importante pour le Canada, et 84 % disent qu'il existe un besoin et un rôle clairs dans le futur.

NOS ACTIVITÉS

En mars 2017, l'effectif de CBC/Radio-Canada comprenait 6 626 équivalents à temps plein (ETP) permanents, 313 ETP temporaires et 616 ETP contractuels.

Le siège social de la Société se trouve à Ottawa et ses deux têtes de réseau sont à Montréal et à Toronto. Notre programmation locale provient de 27 stations de télévision, de 88 stations de radio et d'une station numérique seulement. Nous avons deux réseaux de télévision principaux, un de langue française et un de langue anglaise, cinq chaînes de télévision spécialisées et quatre réseaux radiophoniques nationaux, deux dans chaque langue officielle. Nous intégrons nos contenus sur de multiples plateformes numériques. CBC/Radio-Canada compte neuf bureaux permanents à l'étranger. Nous avons aussi la capacité d'ouvrir des minibureaux dans des endroits clés si la situation internationale le justifie.



Source : Carte des stations de CBC/Radio-Canada (incluant les stations affiliées) (septembre 2016)

Cette carte indique l'emplacement géographique de nos stations de radio et de télévision et de nos stations affiliées autorisées par le CRTC partout au Canada. On y trouve également notre station consacrée uniquement aux services numériques, même si les autres stations offrent également ce type de services. Cette carte ne tient toutefois pas compte de nos divers centres de collecte de l'information et de nos bureaux journalistiques à l'étranger, qu'ils soient permanents ou éphémères.

NOS SERVICES

Dans le cadre de la transformation à l'ère numérique de notre offre de services aux Canadiens, notre approche est d'intégrer entièrement le numérique à travers la gamme des marques de CBC/Radio-Canada représentées ci-dessous :



Par ailleurs, nous sommes actuellement en partenariat avec la radio par satellite SiriusXM pour offrir six canaux de contenu de CBC/Radio-Canada.



PLAN DE REDDITION DE COMPTES DE CBC/RADIO-CANADA

Pour faire suite à l'engagement pris par le gouvernement dans son budget de 2016, CBC/Radio-Canada a le plaisir de vous communiquer une partie de ses plans découlant du réinvestissement dans le diffuseur public. Il s'agit d'une mise à jour de notre plan publié en février 2017.

NOTRE PLAN STRATÉGIQUE

CBC/Radio-Canada continue de transformer son mode de fonctionnement afin que la radiodiffusion publique et les contenus que les Canadiens apprécient puissent se développer à l'ère du numérique, et cette transformation donne des résultats. Les Canadiens le constatent chaque jour quand ils interagissent avec nous et entre eux, sur leurs appareils mobiles, dans les réseaux sociaux, à la télévision et à la radio.

Lorsque nous avons lancé la *Stratégie 2020*, plus de la moitié des Canadiens nous ont dit que CBC/Radio-Canada était très importante pour eux personnellement. D'ici 2020, nous voulons que trois Canadiens sur quatre ressentent la même chose. Nous voulons aussi augmenter notre portée numérique, de sorte que 18 millions de Canadiens utilisent nos services en 2020, soit un sur deux. Nous sommes en bonne voie d'atteindre cet objectif : les plateformes numériques de CBC/Radio-Canada ont récolté quatre millions et demi de nouveaux utilisateurs depuis 2014-2015, et elles ont été visitées par près de 17 millions d'utilisateurs par mois en moyenne en 2016-2017.

Avec cette stratégie, notre objectif consiste à rendre le diffuseur public plus numérique, plus local et plus ambitieux dans sa programmation canadienne et, par voie de conséquence, à augmenter sa valeur aux yeux des Canadiens.



RÉINVESTIR DANS LA RADIODIFFUSION PUBLIQUE

Dans son budget 2016, le gouvernement a proposé un investissement additionnel de 75 millions de dollars dans CBC/Radio-Canada en 2016-2017, puis de 150 millions de dollars les années suivantes. Comme le mentionne le document sur le budget, « l'annulation des coupures précédentes permettra à CBC/Radio-Canada d'investir dans les priorités décrites dans la *Stratégie 2020 : Un espace pour nous tous*, ce qui mènera à la création de contenu canadien plus numérique, plus local et d'une portée plus ambitieuse⁵ ».

Ce réinvestissement est un vote de confiance important du gouvernement et des Canadiens à l'endroit de nos émissions, de nos employés et de notre vision de l'avenir. C'est également un constat que la Société fait face à d'importants défis sur le plan financier. Ce financement nous donnera une certaine marge de manœuvre au moment où nous évaluerons le progrès de notre stratégie numérique, et il nous permettra de faire des investissements nécessaires pour le futur.

En mars 2016, nous avons fait connaître notre plan d'action pour mettre ce nouveau financement à profit, et plus particulièrement les mesures qui seraient prises grâce à l'injection de 75 millions de dollars en 2016-2017 pour soutenir la *Stratégie 2020*. Ainsi, le tiers du financement additionnel servira à continuer sur notre lancée en ce qui a trait à la programmation et aux initiatives stratégiques essentielles déjà prévues cette année; environ la moitié du financement additionnel permettra de créer de nouveaux contenus pour toutes nos plateformes alors que nous poursuivons notre virage numérique; et le reste viendra renforcer les services existants. Voici comment notre plan se traduit :

POURSUIVRE NOTRE TRANSFORMATION (27 M\$ EN 2016-2017 ET 34 M\$ À COMPTER DE 2017-2018), INCLUANT :

- Maintenir notre engagement à mettre en valeur les athlètes olympiques et paralympiques canadiens, par exemple en utilisant les plateformes numériques et les médias sociaux pour diffuser en direct des compétitions auxquelles participent les athlètes qui représenteront le Canada aux Jeux de PyeongChang 2018.
- Continuer d'attirer la nouvelle génération de créateurs et d'experts du numérique et approfondir notre compréhension de nos auditoires. Nous renforçons également notre engagement envers l'innovation en faisant appel à la communauté technologique dans le cadre d'événements tels que les marathons de programmation que nous organisons.
- Assurer notre stabilité financière afin de protéger les programmes et services existants. Par exemple, nous avons pu préserver le financement de l'émission réseau d'une heure *Unreserved* animée par Rosanna Deerchild à la radio, qui s'adresse aux auditoires autochtones.

CRÉER DE NOUVEAUX CONTENUS CANADIENS (36 M\$ EN 2016-2017 ET 92 M\$ À COMPTER DE 2017-2018), INCLUANT :

- Plus de contenus pour toutes nos plateformes, y compris des histoires et des contenus innovants pour les utilisateurs numériques, comme l'émission *Corde sensible* animée par Marie-Ève Tremblay.
- Une plus grande quantité de contenus autochtones créés, comme le portail numérique *Espaces autochtones*.
- Du soutien offert aux communautés de langue officielle en situation minoritaire grâce à une offre plus large de nouvelles numériques et de contenus parallèles. Nous continuons d'appuyer la culture francophone partout au pays en offrant une programmation qui reflète la culture et la société. Mentionnons notamment la série de cinq balados diffusés sur Première PLUS consacrés à des pièces de théâtre du Centre national des Arts.
- Des investissements dans des événements de grande renommée qui rassemblent les Canadiens comme le 150^e anniversaire du Canada, avec des émissions comme :
 - *We Are Canada* : projet numérique et télévisuel de CBC/Radio-Canada faisant le portrait de la nouvelle génération de Canadiens acteurs du changement.
 - *Becoming Canadian* : projet donnant la priorité au numérique et d'une envergure narrative collective jamais atteinte jusqu'à présent, mettant à l'honneur les gens qui ont choisi le Canada pour nouveau pays.
 - *La grande traversée* : une série de 10 heures de Radio-Canada sur le voyage de 10 personnes à bord d'une réplique des navires d'autrefois, qui vont revivre le périple des colons partis de La Rochelle en France en 1745 pour venir s'établir au Québec.
 - *On est les meilleurs* : série de 52 courtes vidéos bilingues faisant découvrir la créativité du Canada sur le plan gastronomique.
- Des dramatiques canadiennes de grande envergure comme la série télévisée en six épisodes *Alias Grace* inspirée du roman de Margaret Atwood, et la nouvelle série d'une heure sur le soccer intitulée *21 Thunder* qui sera diffusée cet été.
- Une plus grande diversité des voix sur nos ondes, comme la nouvelle émission de radio nationale *Out in the Open* animée par Piya Chattopadhyay.
- Le lancement de la première phase de Prochaine génération/Next generation, le laboratoire de création de contenu journalistique de Radio-Canada créé par et pour les milléniaux, et RAD, sa vitrine dans les médias sociaux, ouverte en mai 2017.

⁵ Source : *Assurer la croissance de la classe moyenne*, Budget 2016, 22 mars 2016, p. 213.

- De nouvelles façons de servir les Canadiens grâce à des projets qui encouragent la prise de risques, comme l'Accélérateur d'idées, un projet d'incubateur offert à l'ensemble des régions à l'hiver 2017.
- Une augmentation des investissements dans les longs métrages canadiens grâce au fonds [Breaking Barriers](#) créé par CBC. En novembre 2016, nous avons annoncé les trois premiers bénéficiaires de fonds pour la création d'un nouveau long métrage canadien. Radio-Canada a été l'un des présentateurs des Rendez-vous du cinéma québécois, tandis qu'ICI TOU.TV EXTRA a déployé sa nouvelle stratégie de diffusion multiécran 50 films en 50 semaines consacrée au cinéma d'ici.
- Une multiplication des perspectives régionales avec l'ajout de cinq épisodes d'une heure du populaire talk-show télévisé des Maritimes, *Méchante soirée* (pour un total de 25 en 2016-2017), et de la nouvelle quotidienne produite à Ottawa, *Tout inclus*, présentée quatre fois par semaine en soirée, durant l'été 2017, année du 150^e anniversaire du Canada.
- Plus d'émissions originales à la radio, dont deux heures de nouveauté le samedi soir sur ICI RADIO-CANADA PREMIÈRE depuis octobre 2016, avec des émissions en direct comme *La route des 20*, produite à l'origine pour Première PLUS, qui présente de jeunes Canadiens de partout au pays.
- Un engagement renouvelé auprès des auditoires numériques avec davantage de contenus sur ICI TOU.TV, dont *Vérités et conséquences*, *Monsieur Craquepoutte* (émission jeunesse), *L'ascenseur* et sept émissions additionnelles pour Véro.tv.

AMÉLIORER NOS SERVICES EXISTANTS EN INVESTISSANT DANS DES ÉMISSIONS ET DES SERVICES CIBLÉS (12 M\$ EN 2016-2017 ET 24 M\$ À COMPTER DE 2017-2018), INCLUANT :

- Créer un service numérique dans certains marchés locaux où CBC n'est pas présente, en commençant par London, en Ontario, en juin 2017.
- Investir dans des services régionaux et dans l'expansion de services existants dans des marchés mal desservis : nous investissons dans la production de contenus numériques dans plusieurs marchés, dont Halifax, Fredericton, Charlottetown, Ottawa, Kitchener-Waterloo, Regina, Yellowknife, Calgary et Edmonton. Nous travaillons également à maintenir et à renforcer les services locaux à Montréal, Regina, Saskatoon et Calgary. Au-delà de la programmation, des initiatives telles que Jeunes leaders, menée par les Services français, viennent souder les communautés.
- Renforcer le reflet des régions sur le réseau national de Radio-Canada en transportant ponctuellement en région des émissions existantes (p. ex., *Entrée principale* en Acadie, *À la semaine prochaine* à Trois-Rivières et à Ottawa, *Le 15-18* dans les parcs de Montréal) et en créant des nouveautés en région (p. ex., *5 à 7 aux îles avec... Julie* aux Îles-de-la-Madeleine) pour leur donner une couleur locale.
- Créer des minibureaux modulables, dont des bureaux de nouvelles à Istanbul, à New Delhi et à Moscou, pour améliorer la couverture internationale sur toutes les plateformes.
- Continuer d'investir dans le journalisme de données avec l'embauche de journalistes spécialisés. Nous avons créé *Corde sensible*, une émission de journalisme numérique qui s'appuie sur des données pour enquêter sur des enjeux sociaux tels que la discrimination exercée par les propriétaires de logement à Montréal sur la base de la consonance ethnique des noms des locataires potentiels.
- Réinvestir dans CBC Radio pour créer de nouvelles émissions et réduire le nombre de reprises.
- Créer 15 heures de nouveau contenu les soirs de semaine sur ICI RADIO-CANADA PREMIÈRE, à la place des reprises.
- Réinvestir dans la captation par CBC de prestations en direct de musiciens canadiens, comme l'émission *Sessions* (où des artistes viennent dans les studios de CBC pour enregistrer des prestations inédites), et augmenter les prestations musicales à l'émission *q*, au CBC Music Festival et au gala des prix Polaris.
- Doubler notre investissement dans la numérisation de nos archives d'une grande richesse, qui renferment des pages d'histoires personnelles et collectives vécues par les Canadiens. Nous y puisons pour produire du contenu destiné à nos services existants (ex. : *Rétroviseur* sur ICI TOU.TV EXTRA) et à de nouvelles plateformes (compte Facebook Les Archives de Radio-Canada). Ces efforts de numérisation se poursuivront dans le but d'élargir l'accès des Canadiens à ce trésor. L'une de nos priorités est la numérisation des archives en langues autochtones. CBC a ainsi créé un centre de numérisation du contenu audio à Yellowknife et embauché du personnel autochtone sur place pour numériser des décennies d'émissions dans huit langues autochtones. Ce contenu sera ensuite offert aux communautés autochtones.
- Investir dans la création de contenu jeunesse pour Radio-Canada sur le web. Nous avons ainsi modernisé l'apparence visuelle de la Zone jeunesse et lancé L'appli des petits, une nouvelle application mobile destinée aux enfants.

La priorité de CBC/Radio-Canada est de créer davantage de contenus canadiens pour les Canadiens, et ce, sur toutes ses plateformes. Or, cela exige de la souplesse et la capacité de tirer profit des occasions importantes qui s'offrent à nous. La présentation par CBC du concert du groupe The Tragically Hip l'été dernier est un bon exemple.

En raison de la nature fluctuante de la production d'émissions et de notre indépendance en matière de programmation, il n'est pas possible de communiquer à l'avance des informations sur des émissions en particulier, sur des quantités de contenus ou sur des cibles par genre. Pour cette raison, nous continuerons de rendre compte de ce que nous aurons accompli à la fin de chaque année dans notre Rapport annuel ainsi que dans le Sommaire du Plan d'entreprise. Voici comment nous procédons pour ce faire.



LA MESURE DE NOTRE RENDEMENT

Les outils qui nous permettent de mesurer et d'évaluer le rendement de CBC/Radio-Canada constituent un aspect important de notre *Stratégie 2020*. Ainsi, c'est en mesurant la perception des Canadiens à l'égard de nos services et en nous assurant que nous atteignons des cibles de réussite mesurables que nous évaluons notre rendement. Notre cadre de mesure du rendement couvre trois domaines : notre mandat et notre vision (indicateurs provenant d'un sondage de perception), la *Stratégie 2020* (indicateurs stratégiques) et nos composantes médias (indicateurs opérationnels).

Le sondage de perception portant sur le mandat et la vision est effectué par une firme de recherche indépendante, dans les deux langues officielles, deux fois par an. Les indicateurs de rendement de la *Stratégie 2020* mesurent des cibles spécifiques pour 2020, y compris le nombre de visiteurs sur nos plateformes numériques et la mobilisation de notre effectif. Ces mesures du rendement sont mises à jour chaque année, intégrées à notre Rapport annuel, à nos rapports trimestriels et au Sommaire du Plan d'entreprise, et publiées sur notre [site web](#).

Nous avons aussi développé des indicateurs de rendement spécifiques pour mesurer le réinvestissement additionnel du gouvernement. Ces indicateurs, qui ont d'ailleurs été communiqués au gouvernement, permettront de mesurer l'impact différentiel du nouveau financement sur deux priorités clés : l'expansion de notre présence numérique et l'augmentation de nos services dans les marchés locaux. Nous communiquerons ces résultats au gouvernement et aux Canadiens à la fin de chaque année dans notre Sommaire du Plan d'entreprise, ainsi que dans notre Rapport annuel. Nous produirons aussi des rapports sur les émissions canadiennes que nous avons créées. Toutes ces mesures s'ajoutent aux cibles de rendement spécifiques fixées chaque année pour nos Services français et nos Services anglais.

NOTRE RENDEMENT – MANDAT ET VISION

L'établissement d'indicateurs permettant de suivre et d'évaluer les perceptions relativement à notre rendement est essentiel pour démontrer notre responsabilité envers les Canadiens à titre de diffuseur public national du Canada. Le sondage de perception portant sur le mandat et la vision permet de démontrer dans quelle mesure les Canadiens jugent que nos services sont conformes au mandat de la Société en vertu de la *Loi sur la radiodiffusion* de 1991. Il permet également de mesurer le rendement de notre programmation en ce qui concerne sa qualité, son caractère distinctif, et sa capacité de refléter et de rassembler les Canadiens. Le rapport comporte également des indicateurs liés à la vision, qui traduisent le rôle de la Société dans la réalisation de la vision de la *Stratégie 2020*. Les données proviennent de sondages menés auprès d'un échantillon représentatif de Canadiens francophones et anglophones⁶.

Les résultats et les faits saillants du sondage de 2016-2017 sont présentés ci-après. Les pourcentages représentent la proportion de Canadiens qui ont accordé à CBC/Radio-Canada des notes élevées (c.-à-d. 8, 9 ou 10 sur une échelle de 10 points). Les résultats du sondage sont présentés plus en détail dans un [tableau de bord interactif](#) sur notre site web institutionnel.

Dans l'ensemble, la perception des Canadiens à l'égard de CBC/Radio-Canada est demeurée positive en 2016-2017. Voici les principaux faits saillants comparativement aux résultats de l'an dernier :

- Les trois perceptions les plus positives montrent que les Canadiens sont encore fermement convaincus que la programmation de CBC/Radio-Canada est de grande qualité (68 %), qu'elle reflète les régions du Canada (66 %) et qu'elle est informative (65 %).
- Notre indicateur de rendement régional – *reflète ma région* – montre un accroissement statistiquement important de 3 points affichant son résultat le plus élevé (46 %), ce qui démontre qu'encore plus de Canadiens sont convaincus que le contenu régional proposé par CBC/Radio-Canada reflète bien leur communauté.
- Quatre indicateurs marquent un léger recul comparativement à l'année dernière, soit une diminution statistiquement importante de 3 points. Ces indicateurs sont : *couvrent les enjeux de façon équilibrée et équitable* (55 %), *est éclairante* (54 %), *reflètent une diversité d'opinions* (51 %) et *reflète ma culture* (43 %).





















⁶ Source : Sondage Mission Metrics, TNS Canada (1 000 anglophones et 1 000 francophones par sondage). Les sondages sont effectués chaque année, à l'automne et au printemps.

RÉSULTATS – POURCENTAGES DE CANADIENS QUI ONT ACCORDÉ À CBC/RADIO-CANADA DES NOTES ÉLEVÉES (8, 9 OU 10 SUR UNE ÉCHELLE DE 10 POINTS)⁷

2014-2015

2015-2016

2016-2017

 INDICATEURS DE RENDEMENT LIÉS À LA LOI SUR LA RADIODIFFUSION					
LA PROGRAMMATION DE CBC/RADIO-CANADA...		est informative	68 %	67 %	65 %
		est éclairante	57 %	57 %	54 %
		est divertissante	54 %	51 %	50 %
		est disponible sur les nouvelles plateformes	67 %	60 %	62 %
		est de grande qualité	66 %	68 %	68 %
		est différente des autres	45 %	46 %	45 %
		reflète les régions du Canada	66 %	66 %	66 %
		reflète ma région	44 %	43 %	46 %
		reflète la diversité du Canada	53 %	55 %	55 %
		reflète ma culture	47 %	46 %	43 %
LES ÉMISSIONS D'INFORMATION DE CBC/RADIO-CANADA...		reflètent une diversité d'opinions	55 %	54 %	51 %
		couvrent les enjeux de façon équilibrée et équitable	58 %	58 %	55 %
 INDICATEURS DE RENDEMENT LIÉS À LA VISION					
CBC/RADIO-CANADA...		est personnellement importante pour moi	59 %	57 %	55 %
		écoute ses auditoires	46 %	45 %	44 %
		appuie la création de contenu canadien original	65 %	61 %	62 %
		interagit activement avec ses auditoires	48 %	48 %	47 %
		est un leader en matière de contenu canadien	61 %	60 %	59 %
		offre une place pour partager ses idées et ses opinions	55 %	55 %	56 %

⁷ Source : Sondage Mission Metrics, TNS Canada (1 000 anglophones et 1 000 francophones par sondage). Les sondages sont effectués chaque année, à l'automne et au printemps.









NOTRE RENDEMENT – STRATÉGIE 2020

Le rapport de performance de la *Stratégie 2020* vise à vérifier que nous atteignons les objectifs nationaux de notre plan stratégique actuel. Nous avons déterminé les objectifs à long terme que nous cherchons à atteindre en 2020. Chaque année, nous mesurons les progrès réalisés à l'égard de ces objectifs à l'aide de cibles annuelles intermédiaires. Neuf indicateurs clés sont utilisés afin de mesurer notre rendement relativement aux composantes fondamentales de notre stratégie actuelle : l'auditoire, l'infrastructure, les personnes et la viabilité financière⁸.




L'objectif de notre stratégie est d'accroître notre valeur aux yeux de tous les Canadiens et de resserrer nos liens avec eux. Avec ce but en tête, nous avons réservé quatre de ces neuf indicateurs à l'évaluation de notre succès auprès de l'auditoire. D'ici 2020, nous voulons :

- Que trois Canadiens sur quatre (75 %) estiment qu'au moins un de nos services est très important pour eux personnellement (indicateur 1);
- Que les Canadiens continuent d'être fortement d'accord que nos émissions d'information reflètent la diversité des opinions, et traitent de manière objective des sujets abordés (indicateur 2);
- Augmenter notre portée numérique afin que 18 millions de Canadiens utilisent nos plateformes numériques tous les mois, et accroître le nombre d'interactions numériques que les Canadiens ont avec nos services (indicateurs 3 et 4).

Afin d'atteindre nos objectifs en matière d'auditoire, nous devons transformer notre infrastructure, notamment en réduisant de 50 % notre empreinte immobilière (indicateur 6).⁹ Nous devons également mobiliser nos employés (indicateur 7) et veiller à ce qu'ils reflètent mieux la diversité qui caractérise la société que nous servons (indicateur 8). Nous voulons atteindre ces objectifs en réduisant nos coûts pour être plus viables financièrement (indicateur 9).

INDICATEURS	RÉSULTATS 2015-2016	CIBLES 2016-2017	RÉSULTATS 2016-2017	RENDEMENT PAR RAPPORT AUX CIBLES	CIBLES 2017-2018	CIBLES 2020
Auditoire/marché						
1. Importance personnelle pour les Canadiens (% très important) ¹⁰	56,6 %	57,6 %	54,5 %		58,0 %	75,0 %
2. Les émissions d'information ont des opinions diversifiées et sont objectives (% fortement en accord) ¹⁰	56,2 %	56,5 %	53,2 %		57,0 %	57,0 %
3. Portée numérique de CBC/Radio-Canada (en millions) ¹¹	14,6	16,5	16,9		18,8	18,0
4. Nombre d'interactions numériques avec CBC/Radio-Canada tous les mois (en millions) ¹²	103,8	117,2	140,4		159,5	95,0
5. Temps total passé avec CBC/Radio-Canada (en millions d'heures par semaine) ⁹	171	177	S. O. ⁹	S. O. ⁹	S. O. ⁹	S. O. ⁹
Infrastructure						
6. Diminution de l'empreinte immobilière (en millions de pieds carrés de superficie locative) ¹³	3,9	3,9	3,9		3,8	2,0
Personnes						
7. Mobilisation des employés (% qui sont fiers d'être associés) ¹⁴	69,0 %	74,2 %	82,0 %		84,0 %	90,0 %
8. Diversité des employés (% des nouveaux employés) ¹⁵	18,5 %	23,2 %	23,0 %		23,2 %	23,2 %
Finances						
9. Cible de réduction des coûts atteinte (en millions \$)	62,0 \$	85,1 \$	87,5 \$		93,1 \$	117,0 \$

S. O. = sans objet

 Cible atteinte ou dépassée  Cible partiellement atteinte  Cible manquée

Nos indicateurs de rendement évoluent au fil de la transformation numérique de l'industrie médiatique. Les Canadiens consomment aujourd'hui sur de multiples appareils (par ex., téléphones intelligents, tablettes, téléviseurs intelligents, etc.) des contenus proposés par un nombre croissant de fournisseurs. Au fil de l'évolution des habitudes des consommateurs, les entreprises spécialisées dans la mesure d'auditoires, de même que la Société, raffinent leurs méthodologies et adoptent de nouvelles technologies leur permettant de recueillir des données précises et exhaustives. Comme certaines de ces données sont employées pour mesurer notre rendement stratégique et opérationnel, il nous faudra peut-être revoir nos cibles et nos résultats antérieurs afin de faciliter la comparaison des données.

⁸ Depuis le début de 2016-2017, l'indicateur du fonds d'investissement (anciennement l'indicateur 10) n'est plus présenté dans le rapport de performance de la *Stratégie 2020*, cet indicateur n'ayant plus d'utilité en raison du réinvestissement du gouvernement dans CBC/Radio-Canada.

⁹ Indicateur 5 - Temps total passé avec CBC/Radio-Canada. Cet indicateur mesure le temps consacré à nos services de télévision, de radio et à nos services numériques. À l'automne 2016, Numeris a modifié sa méthodologie en offrant aux participants le choix de compléter leur cahier d'écoute en utilisant la version en ligne plutôt que la version imprimée traditionnelle. Numeris reconnaît que l'amélioration de sa méthodologie a une incidence importante sur les résultats dans les marchés anglophones. Nos résultats pour la radio constituent une partie importante de cet indicateur. Par conséquent, les résultats de 2016-2017 ne peuvent être comparés ni avec nos cibles ni avec les résultats des exercices précédents. De plus, la transformation numérique qui caractérise actuellement l'industrie médiatique a réduit la capacité de cet indicateur à mesurer la performance de nos services sur toutes les plateformes. Compte tenu de ce dernier changement, cette mesure a été supprimée du rapport de performance de la *Stratégie 2020*.

¹⁰ Source : Sondage Mission Metrics, TNS Canada. Pourcentage de répondants ayant accordé des notes élevées (c.-à-d. 8, 9 ou 10 sur une échelle de 10 points). Pour les émissions d'information (indicateur 2), le résultat correspond à la moyenne des réponses données à deux questions : Les émissions d'information de CBC/Radio-Canada « reflètent une diversité d'opinions » et « couvrent les enjeux de façon équilibrée et équitable ».

¹¹ Source : Portée non dupliquée des plateformes numériques de CBC et Radio-Canada. comScore, mesure multiplateforme, moyenne mensuelle de visiteurs uniques.

¹² Source : comScore, mesure multiplateforme, moyenne mensuelle de visites.

¹³ Nos résultats liés à la superficie locative excluent les locaux à l'extérieur du pays (p. ex., les bureaux à l'étranger), les sites d'émetteurs, les stationnements et les baux pour des lieux réservés uniquement à l'entreposage (c.-à-d. ne servant pas aux activités de radiodiffusion).

¹⁴ Source : Gallup Consulting, sondage Dialogue 2016. Pourcentage des employés qui sont fiers d'être associés à CBC/Radio-Canada. Il s'agit donc de ceux qui ont accordé une note de 4 ou de 5 sur une échelle de 1 à 5 dans le cadre d'un sondage auprès d'un échantillon représentatif d'employés.

¹⁵ Cette mesure vise trois groupes : les Autochtones, les personnes handicapées et les membres de minorités visibles. Elle correspond au pourcentage de nouveaux employés recrutés à l'externe pour des postes de 13 semaines et plus.

Auditoire/marché – La portée numérique de CBC/Radio-Canada (indicateur 3) a progressé tout au long de l'année et a surpassé la cible fixée pour 2016-2017 avec un auditoire de près de 17 millions de Canadiens pour ses contenus numériques – un sommet inégalé. Les interactions numériques mensuelles (indicateur 4) ont elles aussi dépassé la cible annuelle, stimulées par notre couverture des Jeux Olympiques de Rio 2016 et de l'élection présidentielle américaine.

Cette année, deux indicateurs (1 et 2) montrent qu'il y a eu un assouplissement général des perceptions des Canadiens. Bien qu'ils soient inférieurs aux cibles et aux résultats des exercices précédents, les résultats sont encore positifs : 6 Canadiens sur 10 estiment en effet que CBC/Radio-Canada est importante pour eux personnellement (indicateur 1). En fait, selon l'étude sur la notoriété des marques menée par Ipsos en 2016, CBC/Radio-Canada est toujours reconnue comme le média le plus influent du Canada¹⁶. À noter également que nous suivrons de très près la perception de nos émissions d'information (indicateur 2) afin de contrôler le risque que les fausses nouvelles et le débat enflammé sur cette question dans les médias sociaux puissent teinter la perception qu'ont les Canadiens envers les émissions d'information en général.

Infrastructure – Nous avons atteint la cible de 2016-2017 pour ce qui est de l'empreinte immobilière (indicateur 6). Nous devrions considérablement réduire notre empreinte immobilière après la vente de la Maison de Radio-Canada actuelle et le déménagement dans un immeuble loué, prévu pour l'exercice 2019-2020.

Personnes – L'indicateur sur la mobilisation des employés (indicateur 7) a dépassé la cible annuelle de près de huit points de pourcentage en raison de l'amélioration notable du climat organisationnel et de l'environnement de travail.

L'indicateur sur la diversité des employés (indicateur 8) a enregistré une hausse importante en 2016-2017 et a presque atteint la cible fixée. Au quatrième trimestre, nous avons connu notre meilleur rendement depuis le lancement de cet indicateur grâce à l'augmentation des embauches de candidats issus de la diversité. Nous sommes tout près de la cible, et nous continuerons de faire la part belle à la diversité et à l'inclusion pour attirer plus de candidats externes et améliorer la rétention et l'avancement des employés issus de la diversité, afin d'inclure des visages, des voix, des expériences et des perspectives de plus en plus diversifiés dans notre environnement de travail.

Finances – Les réductions de coûts (indicateur 9) étaient supérieures à la cible pour 2016-2017.

NOUVEAUX INDICATEURS DE RENDEMENT

Deux indicateurs de rendement supplémentaires ont été ajoutés pour mesurer l'impact différentiel du réinvestissement du gouvernement sur deux priorités clés : l'expansion de notre présence numérique et l'augmentation de nos services dans les marchés locaux.

INDICATEURS	CIBLES 2016-2017	RÉSULTATS 2016-2017	RENDEMENT PAR RAPPORT AUX CIBLES	CIBLES 2020-2021
1. Nombre d'interactions numériques supplémentaires avec CBC/Radio-Canada tous les mois ¹⁷	3,0 M	21,3 M	●	5,1 M
2. Service local – Nombre d'interactions supplémentaires avec CBC/Radio-Canada tous les mois ¹⁸	750 k	4,3 M	●	3,8 M

● Cible atteinte ou dépassée ● Cible partiellement atteinte ○ Cible manquée

Nos indicateurs de rendement évoluent au fil de la transformation numérique de l'industrie médiatique. Les Canadiens consomment aujourd'hui sur de multiples appareils (par ex., téléphones intelligents, tablettes, téléviseurs intelligents, etc.) des contenus proposés par un nombre croissant de fournisseurs. Au fil de l'évolution des habitudes des consommateurs, les entreprises spécialisées dans la mesure d'auditoires, de même que la Société, raffinent leurs méthodologies et adoptent de nouvelles technologies leur permettant de recueillir des données précises et exhaustives. Comme certaines de ces données sont employées pour mesurer notre rendement stratégique et opérationnel, il nous faudra peut-être revoir nos cibles et nos résultats antérieurs afin de faciliter la comparaison des données.

Nombre d'interactions supplémentaires avec CBC/Radio-Canada dans l'espace numérique (1) et dans les marchés locaux (2)

Dans l'ensemble, notre rendement dans l'espace numérique a été solide, au-delà des cibles de croissance différentielle fixées pour 2016-2017. Nous avons dépassé les attentes fixées pour nos sites principaux (indicateur 1), ce qui signifie que davantage de Canadiens ont visité nos sites, et ce, plus souvent.

Le rendement de nos services numériques locaux (indicateur 2) a également dépassé les attentes, quoique dans une proportion plus faible. Ces indicateurs de rendement clés continueront de faire l'objet d'une surveillance étroite.

¹⁶ Source : Les marques les plus influentes au Canada, Ipsos 2016. En 2016, CBC et Radio-Canada se sont classées au premier rang des médias les plus influents dans leur marché respectif. Toutes catégories confondues, CBC s'est classée au 11^e rang dans le Canada d'expression anglaise et Radio-Canada, au 8^e rang au Québec.

¹⁷ Source : comScore, mesure multiplateforme, moyenne mensuelle de visites.

¹⁸ Source : comScore, mesure multiplateforme, moyenne mensuelle de visites; Adobe SiteCatalyst, moyenne mensuelle de visites.

NOTRE RENDEMENT – COMPOSANTES MÉDIAS

Le compte rendu sur les composantes médias nous sert à mesurer notre rendement et à le comparer à nos cibles opérationnelles. Celles-ci ont essentiellement trait à la portée de nos diverses plateformes, aux parts d'auditoire et aux revenus autogénérés, tous services confondus.

SERVICES ANGLAIS – FAITS SAILLANTS



Anne, mettant en vedette Amybeth McNulty, CBC Television

En 2016-2017, nous avons poursuivi la mise en œuvre de notre stratégie de transformation et de modernisation du diffuseur public, qui s'articule autour des objectifs suivants : investir dans du contenu canadien distinctif, resserrer les liens avec les communautés que nous servons et accélérer notre virage numérique tout en assurant notre viabilité financière.

ÉMISSIONS CANADIENNES DISTINCTIVES ET UNIQUES

CBC Television a mis en ondes un éventail de nouvelles émissions qui ont connu du succès auprès des auditoires et ont été saluées par la critique : *Kim's Convenience*, *Pure*, *Workin' Moms*, *Baroness von Sketch Show*, *Secret Path*, *This is High School*, *Keeping Canada Safe* et *Anne* – toutes des productions de fort calibre qui font écho à des réalités canadiennes.

L'année 2016 a aussi été riche en grands événements multiplateformes avec les Jeux Olympiques de Rio 2016 – les Jeux Olympiques d'été les plus regardés de toute l'histoire des Jeux au Canada –, et la diffusion du concert mémorable *The Tragically Hip: A National Celebration*, qui a été regardée par plus de 11,7 millions de Canadiens à la télévision, en ligne ou dans des rassemblements organisés partout au pays¹⁹. Mentionnons également les célébrations de la veille du Nouvel An 2017, le concours Canada Reads, le prix Giller Banque Scotia, les Canadian Country Music Awards, les prix Écrans canadiens et les initiatives de programmation soulignant le 150^e anniversaire du Canada, dont une nouvelle collaboration avec Radio-Canada pour le lancement du portail web Canada 2017, qui doit se poursuivre jusqu'en juillet 2017.

Près d'un Canadien sur trois a regardé le concert du groupe The Tragically Hip en août 2016.

¹⁹ Source : Numeris, audimètres portables (PPM), personnes âgées de 2 ans et plus.

Nous avons continué de mettre en valeur des voix et des talents sous-représentés, en commençant par les femmes, qui réalisent actuellement 50 % de nos émissions scénarisées les plus populaires. Nous avons également confirmé notre engagement à représenter la diversité en lançant le fonds [Breaking Barriers](#), qui soutient la production de longs métrages réalisés par des femmes, des Autochtones, des personnes handicapées et des représentants de minorités visibles. À ce jour, trois films ont été choisis : *Meditation Park*, par Mina Shum, *Angelique's Isle*, par Michelle Derosier et *Octavio Is Dead!*, par Sook-Yin Lee.

La grille de CBC Radio One a été rafraîchie par de nouvelles propositions et par un allègement des rediffusions qui ont fait place à de nouvelles émissions d'été originales. CBC Music a recommencé à investir dans la captation de prestations musicales en direct, présenté des artistes canadiens lors du CBC Music Festival, et tenu un concours national de découverte de talents, CBC Music Searchlight, en plus de présenter le Canadian Music Class Challenge, le JUNOfest et le prix Polaris. L'émission *q* a aussi fait peau neuve cette année, avec l'arrivée de Tom Power au micro et un accent renouvelé sur la musique.

En intégrant les objectifs de diversité et d'inclusion dans la trame même de nos émissions, nous parvenons à donner un meilleur reflet à la diversité canadienne, surtout dans des émissions telles que *Unreserved*, *Out in the Open* et *Marvin's Room*.

CBC News a présenté une couverture complète de l'actualité canadienne, des incendies de Fort McMurray aux élections régionales en Saskatchewan, au Manitoba et au Yukon. Grâce aux nouveaux minibureaux que nous avons ouverts à Moscou et à Istanbul, nous pouvons couvrir les grands événements de l'actualité internationale selon un point de vue typiquement canadien. Notre grille d'information offre du contenu original plus diversifié destiné aux plateformes traditionnelles, ainsi que du contenu original créé expressément pour les plateformes numériques et interactives (p. ex., *Face to Face with the Prime Minister*). Poursuivant son évolution, CBC News se réorganisera autour de ses priorités – les histoires qu'elle raconte et les auditoires qu'elle sert – en s'appuyant sur ses quatre piliers : les nouvelles quotidiennes, le journalisme d'enquête, la mobilisation des auditoires et la profondeur, le contexte et l'analyse.

CONTENU NUMÉRIQUE ET MULTIPLATEFORME

Le numérique insuffle un nouvel élan.

Cette année, nous avons lancé le lecteur vidéo de CBC ainsi que des webséries originales telles que *The Amazing Gayl Pile*.

Du côté du numérique, nous nous sommes attachés à cultiver la fidélité de nos auditoires en soignant notre offre de contenu et l'expérience offerte à l'utilisateur. Nous avons lancé un nouveau fil de nouvelles pour les arts, et nous avons renouvelé celui sur la comédie qui est venu s'ajouter à celui sur le mode de vie et à nos documentaires. Nous avons également lancé un nouveau lecteur vidéo numérique offrant davantage de contenus télévisuels de format long. Nos webséries originales comme *The Amazing Gayl Pile* et *My 90-Year-Old Roommate* se sont par ailleurs bâti de vastes auditoires en ligne.

Grâce à de nouveaux balados originaux, nous avons pu maintenir notre position de tête dans l'offre de contenu audio original,

notamment avec le populaire *Someone Knows Something*, qui a été téléchargé 21 millions de fois. CBC Radio a atteint le cap des 145 millions de téléchargements de balados l'an dernier, et les stations de CBC Radio One et CBC Radio 2 ont fait leur entrée dans la liste des chaînes offertes par la nouvelle application Radioplayer Canada, ce qui a encore étendu la portée de nos services audio.

CBC Radio a également lancé *Highway of Tears*, le premier documentaire en réalité virtuelle produit par CBC. Cette production, qui porte sur la disparition et l'assassinat de femmes autochtones au pays, combine une technologie émergente avec le savoir-faire journalistique de CBC et la spontanéité des débats publics dans les régions, afin de créer la première exploration en réalité virtuelle d'une histoire captivante et marquante.

Enfin, CBC Music poursuit son travail d'innovation en personnalisant et en élargissant la fonctionnalité de sa plateforme musicale numérique, véritable lieu de découverte prisé par les amateurs de musique en ligne. En collaboration avec Radio-Canada, CBC a également lancé une plateforme de musique intégrée qui nous permet d'offrir une expérience plus riche et plus fonctionnelle aux auditeurs.

CONTENU LOCAL







CBC a poursuivi la mise en œuvre de sa stratégie de programmation locale axée en priorité sur le numérique et a réinvesti dans les services locaux. Elle offre désormais des nouvelles locales en ligne sept jours sur sept, avec du contenu adapté à différents créneaux de la journée. Ces efforts ont fait augmenter la consommation du contenu et des émissions locales en ligne.

Enfin, nous avons annoncé le lancement à London, en Ontario, d'une nouvelle station de radio et de services numériques, qui est devenue le port d'attache de la nouvelle émission radio du retour à la maison pour le sud-ouest de l'Ontario.




CBC Manitoba a participé au défilé annuel de la fierté gaie à Winnipeg.

SERVICES ANGLAIS – RÉSULTATS DE 2016-2017

INDICATEURS	MESURES	RÉSULTATS 2015-2016	CIBLES 2016- 2017	RÉSULTATS 2016-2017	RENDEMENT PAR RAPPORT AUX CIBLES	CIBLES 2017- 2018
Radio						
CBC Radio One et CBC Radio 2	Part d'auditoire de la journée complète ²⁰	18,5 %	18,7 %	S. O. ²¹	S. O. ²¹	S. O. ²¹
Radio – nouveaux indicateurs à partir de 2017-2018						
Part de CBC Radio One et CBC Radio 2 (5 marchés mesurés par les audimètres portables)	Part d'auditoire de la journée complète dans les 5 marchés mesurés par les audimètres portables ²²	-	-	-	-	11,1 %
Portée nationale de CBC Radio One	Portée nationale mensuelle moyenne ²³	-	-	-	-	7,7 M
Portée nationale de CBC Radio 2	Portée nationale mensuelle moyenne ²³	-	-	-	-	4,5 M
Télévision						
CBC Television	Part d'auditoire aux heures de grande écoute ²³	5,8 %	6,0 %	5,5 %		5,8 %
CBC News Network	Part d'auditoire de la journée complète ²³	1,7 %	1,5 %	1,6 %		1,5 %
Service régional						
CBC Radio One	Part d'auditoire des émissions du matin ²⁰	20,4 %	20,4 %	S. O. ²¹	S. O. ²¹	S. O. ²¹
Bulletins télévisés de nouvelles locales de 18 h	Auditoire moyen par minute ²³	345 k	345 k	313 k		335 k
Offre régionale de CBC.ca	Moyenne mensuelle, visiteurs uniques ²⁴	4,3 M ²⁵	10,1 M	10,6 M		10,8 M
Service régional – nouveaux indicateurs à partir de 2017-2018						
Part de CBC Radio One (5 marchés mesurés par les audimètres portables)	Part d'auditoire des émissions du matin dans les 5 marchés mesurés par les audimètres portables ²²	-	-	-	-	14,5 %
Portée nationale de CBC Radio One	Auditoire des émissions du matin, portée nationale mensuelle moyenne ²³	-	-	-	-	3,5 M
Services numériques						
Offre numérique de CBC	Moyenne mensuelle, visiteurs uniques ²⁶	12,4 M	14,1 M	14,8 M		16,3 M
Chaînes de télévision spécialisées						
CBC News Network	Abonnés	11,0 M	S. O. ²⁷	S. O. ²⁷	S. O. ²⁷	S. O. ²⁷
documentary	Abonnés	2,5 M	S. O. ²⁷	S. O. ²⁷	S. O. ²⁷	S. O. ²⁷
Revenus²⁸						
Services généralistes, spécialisés et en ligne		260 M\$	211 M\$	228 M\$		303 M\$

S. O. = sans objet

 Cible atteinte ou dépassée  Cible partiellement atteinte  Cible manquée

Nos indicateurs de rendement évoluent au fil de la transformation numérique de l'industrie médiatique. Les Canadiens consomment aujourd'hui sur de multiples appareils (par ex., téléphones intelligents, tablettes, téléviseurs intelligents, etc.) des contenus proposés par un nombre croissant de fournisseurs. Au fil de l'évolution des habitudes des consommateurs, les entreprises spécialisées dans la mesure d'auditoires, de même que la Société, raffinent leurs méthodologies et adoptent de nouvelles technologies leur permettant de recueillir des données précises et exhaustives. Comme certaines de ces données sont employées pour mesurer notre rendement stratégique et opérationnel, il nous faudra peut-être revoir nos cibles et nos résultats antérieurs afin de faciliter la comparaison des données.

²⁰ Source : Numeris, cahiers d'écoute de l'automne, personnes âgées de 12 ans et plus. Émissions du matin : du lundi au vendredi, de 6 h à 8 h 30.

²¹ À l'automne 2016, Numeris a modifié sa méthodologie en offrant aux participants une option de cahier d'écoute en ligne pour remplacer le cahier traditionnel sur papier. Numeris reconnaît que l'amélioration de sa méthodologie a une incidence importante sur les résultats dans les marchés anglophones. Les résultats de 2016-2017 ne peuvent donc être comparés ni avec les cibles ni avec les résultats de l'exercice précédent. À la suite de ce changement de méthodologie, cette mesure est remplacée par de nouveaux indicateurs basés sur les audimètres portables (PPM). Les cibles pour 2017-2018 de ces nouveaux indicateurs sont comprises ci-dessus.

²² Source : Numeris, audimètres portables (PPM), personnes âgées de 2 ans et plus, dans les marchés anglophones de Toronto, Vancouver, Calgary, Edmonton et Montréal. Émissions locales du matin : lundi au vendredi, de 6 h à 8 h 30.

²³ Source : Numeris, audimètres portables, personnes âgées de 2 ans et plus.

²⁴ Source : comScore Media Metrix, visiteurs uniques, utilisation sur ordinateur (2 ans et plus) et sur appareil mobile (18 ans et plus), avril à mars. En 2015-2016, la mesure de l'offre régionale de CBC.ca tenait compte de l'utilisation des services sur ordinateur uniquement. Comme les données multiplateformes pour la période d'avril à juillet 2016 étaient limitées, le résultat de 2016-2017 correspondra au nombre moyen de visiteurs uniques par mois d'août 2016 à mars 2017.

²⁵ En 2015-2016, les services régionaux de CBC.ca n'étaient mesurés que pour l'utilisation sur ordinateur.

²⁶ Source : comScore Media Metrix, visiteurs uniques, utilisation sur ordinateur (2 ans et plus) et sur appareil mobile (18 ans et plus), avril à mars.

²⁷ Non publié pour des raisons de concurrence.

²⁸ Comprend les revenus publicitaires, les revenus d'abonnement et autres revenus (p. ex., distribution de contenu). Ne comprend pas les revenus provenant de l'entente avec Rogers Communications Inc. qui prévoit la poursuite de la diffusion des matchs de hockey du samedi soir et des séries éliminatoires à Hockey Night in Canada. Les revenus inclus dans les résultats des exercices précédents pour les Jeux panaméricains de 2015 à Toronto représentent la somme des revenus tirés par les Services français et les Services anglais pour cet événement. À compter de 2017-2018, les revenus comprendront les revenus tirés des Jeux Olympiques.

CBC Television – La part d’auditoire globale de la chaîne a terminé l’année sous la cible en raison des cotes d’écoute plus faibles enregistrées à l’automne (surtout dans les premières semaines, lorsque les émissions de sports et d’information ont attiré des auditoires particulièrement nombreux) et durant la période des fêtes en décembre. À l’hiver, les parts d’auditoire ont remonté, grâce au retour à l’écran de séries populaires et de nouveaux titres, notamment *Pure*, *Schitt’s Creek*, *Murdoch Mysteries* et *Anne*.

CBC News Network – CBC News Network a connu une année impressionnante, dépassant ses cibles sous la poussée d’événements qui ont mobilisé l’attention sur la scène nationale et internationale, tels que les incendies de Fort McMurray au printemps 2016 et l’élection présidentielle aux États-Unis.

Service régional : Bulletins télévisés de début de soirée – L’auditoire des bulletins télévisés de nouvelles locales de 18 h s’est situé juste sous la cible, et en deçà des résultats de l’année précédente.

Contenu numérique régional – Les résultats pour cet indicateur se comparent avantageusement aux cibles et aux résultats de l’année précédente, en soi un signe de succès de notre nouvelle stratégie locale axée en priorité sur le numérique, qui s’est traduite par un fort volume de nouvelles locales complètes et une programmation adaptée aux différents créneaux de la journée.

Services numériques – La moyenne de visiteurs uniques enregistrés chaque mois a bondi et de nouveau dépassé les résultats de l’année précédente ainsi que la cible. Ce succès est largement attribuable au nouveau contenu numérique proposé et à l’amélioration de nos ressources qui nous a permis de lancer un nouveau lecteur vidéo en ligne, de renouveler le site CBCMusic.ca et l’application connexe, et d’offrir un nouveau service de contenu audio sur demande.

Revenus – Grâce aux revenus substantiels tirés des abonnements et de la publicité numérique, les revenus des Services anglais ont dépassé la cible.



Workin’ Moms (Jessalyn Wanlim, Dani Kind, Catherine Reitman et Juno Rinaldi), CBC Television

SERVICES FRANÇAIS – FAITS SAILLANTS

Distribution de *District 31*, ICI RADIO-CANADA TÉLÉ

Grâce au nouveau financement accordé par le gouvernement, Radio-Canada a pu réinvestir dans sa programmation pour offrir davantage de contenu canadien captivant à ses auditoires, qu'ils peuvent consommer à leur gré. Nous avons continué de présenter des histoires rassembleuses, tout en demeurant un moteur d'innovation au sein de notre industrie.

LE CONTENU CANADIEN : NOTRE CARTE MAÎTRESSE ET NOTRE GAGE DE SUCCÈS

Cette année, Radio-Canada a poussé encore plus loin sa stratégie multiécran multiplateforme. Forts du succès de l'année précédente, nous avons tiré parti de l'ensemble de nos plateformes pour maximiser l'intérêt pour nos séries et nos films, offrant une séquence de distribution sur divers écrans permettant de mobiliser différents types d'auditoires. Notamment, des épisodes de *Ruptures*, une dramatique populaire diffusée sur ICI RADIO-CANADA TÉLÉ, ont ainsi été offerts en primeur exclusive sur ICI TOU.TV EXTRA. De la même façon, le premier épisode de *Fatale-Station* a été présenté sur ICI RADIO-CANADA TÉLÉ, alors que le reste de la série a été réservé à la plateforme numérique. Cette stratégie a contribué au succès de cette nouvelle série à suspense, visionnée plus de 375 000 fois²⁹ au cours de ses deux premiers mois de diffusion.

Avec plus d'un million de cotes d'écoute quotidiennement, la nouvelle dramatique *District 31* est devenue un succès instantané.

En tout, ICI RADIO-CANADA TÉLÉ a lancé sept nouvelles dramatiques, dont *Fatale-Station*, *Feux*, *Lâcher prise*, *Les Simone* et *District 31*, qui est devenue un succès instantané, faisant osciller l'audimètre à 1,2 million de téléspectateurs chaque jour. À la radio, le nouveau financement gouvernemental a permis d'ajouter 12,5 heures de nouvelles émissions originales en semaine à la grille d'ICI RADIO-CANADA PREMIÈRE, en plus de diversifier le panel de collaborateurs des émissions de nouvelles et d'affaires publiques, qui a pris une couleur plus internationale. On soulignera notamment l'ajout des nouvelles émissions *On dira ce qu'on voudra* et *Les grands entretiens*. Nous avons également donné plus de coffre à des émissions existantes, comme *Plus on est de fous, plus on lit!* et *Les éclaireurs*, pour dynamiser notre grille et maximiser l'impact de ces émissions. Le réinvestissement du gouvernement et notre stratégie de programmation ont fait grimper la part d'auditoire d'ICI RADIO-CANADA PREMIÈRE à 18,1 %³⁰.

À titre de diffuseur officiel canadien des Jeux Olympiques de Rio 2016, Radio-Canada n'a pas ménagé ses efforts pour mettre en valeur les athlètes canadiens et le contenu olympique sur toutes ses plateformes. En plus de nos 2 000 heures de retransmission en direct et en continu, nous avons diffusé 278 heures d'émissions sur ICI RADIO-CANADA TÉLÉ, qui ont été regardées par plus de 9,8 millions de Canadiens. Notre contenu numérique a également été populaire, avec un total de 34 millions de pages vues sur nos sites web et dans nos applications.

²⁹ Source : Abobe Omniture

³⁰ Source: Numeris, cahiers d'écoute de l'automne, francophones du Québec âgés de 12 ans et plus. Émission du matin : du lundi au vendredi, de 6 h à 9 h. Résultat pour 2015-2016 : 17,5 %.

En février, nous avons lancé Véro.tv, une nouvelle chaîne numérique en partenariat avec Véronique Cloutier.

ACCÉLÉRER NOTRE VIRAGE NUMÉRIQUE

En 2016-2017, Radio-Canada a misé sur la mobilité pour propulser sa stratégie numérique. Elle a lancé trois nouvelles applications mobiles et donné plus de mordant à des applications existantes. Nous avons complètement remodelé l'application ICI RADIO-CANADA PREMIÈRE, qui arbore une nouvelle esthétique visuelle, sans compter l'ajout de contenus d'archives et la toute nouvelle radio numérique « à la carte » Première PLUS. Afin d'élargir le contenu radiophonique que nous offrons aux mobinautes, dont ceux qui conduisent des voitures connectées, nous avons conclu un partenariat avec le consortium de radiodiffuseurs derrière Radioplayer pour intégrer ICI RADIO-CANADA PREMIÈRE et ICI MUSIQUE à la sélection de cette application de radio en continu

gratuite. Nous avons également lancé la nouvelle mouture de l'application ICI MUSIQUE, mélange d'émissions en direct et de webradios, en plus de consolider notre infrastructure pour soutenir l'ensemble des services numériques d'ICI MUSIQUE. Enfin, nous avons lancé une nouvelle version de l'application mobile ICI RADIO-CANADA, qui a contribué à l'augmentation de 13 % de la portée de nos services numériques avec 3,8 millions de visiteurs uniques, ainsi que L'appli des petits, qui offre du contenu et des jeux aux tout-petits.

Le virage numérique de Radio-Canada s'est également traduit par l'arrivée d'ICI TOU.TV EXTRA sur Apple TV, ainsi que par l'élargissement considérable de notre offre. Nous avons posé un jalon important pour ce site en lançant Véro.tv, une nouvelle section qui propose du contenu exclusif et original – variétés, dramatiques et talk-shows – mettant en vedette Véronique Cloutier ou recommandé par elle. Ce partenariat entre le diffuseur public et une grande personnalité de la télévision constitue un tournant pour l'écosystème de la télévision d'expression française, qui poursuit sa transformation numérique. Des émissions à succès telles que *Baby-boom* et *Une chance de trop* ont également été offertes graduellement à compter de février 2017, ce qui a eu un impact favorable sur nos abonnements et nos auditoires.

Notre engagement profond envers la recherche, le développement et la prise de risques compte pour beaucoup dans le succès de notre virage numérique. En 2016-2017, Radio-Canada a continué de puiser dans la créativité de ses employés pour renouveler ses façons d'aller à la rencontre des Canadiens. Par exemple, nous avons lancé trois appels de nominations pour l'Accélérateur d'idées, un incubateur voué à l'amélioration du contenu grâce à la technologie. Pour la cinquième édition de l'initiative, qui visait à renforcer la présence locale de Radio-Canada, notre équipe des médias numériques a fait la tournée des stations pour encourager les employés à trouver des façons de renforcer nos liens avec les communautés locales. Au cours de l'exercice, nous avons évalué 96 propositions et en avons retenu 6 qui seront financées et développées. D'autres initiatives de recherche-développement menées à l'interne ont conduit à la formation d'une équipe chargée d'analyser plus à fond les profils de nos auditoires et leurs comportements pour personnaliser et améliorer l'expérience utilisateur. Nous avons également fait appel à la communauté technologique en organisant notre premier marathon de programmation à la Maison de Radio-Canada à Montréal. Enfin, dans notre souci de réinventer le diffuseur public et de renouveler nos auditoires, nous avons lancé RAD, un laboratoire de création où le journalisme croise les technologies numériques, dont la mission est de trouver de nouvelles façons d'assembler et de présenter nos émissions d'information pour rejoindre les jeunes générations.

L'un des projets au cœur de notre transformation numérique est assurément la numérisation de nos archives médias, qui sont les témoins de 80 décennies d'activités. Cette initiative permettra de mettre en valeur nos archives sur diverses plateformes, comme dans *Rétroviseur* sur ICI TOU.TV EXTRA, *Aujourd'hui l'histoire* sur ICI RADIO-CANADA PREMIÈRE, le portail web et le compte Facebook des Archives de Radio-Canada, et l'application mobile 360° qui propose du contenu radio et télé géolocalisé.

MOBILISER LES CANADIENS DANS L'ESPACE PUBLIC

Radio-Canada poursuit ses efforts pour créer des liens et rassembler les Canadiens en diffusant des événements spéciaux et en créant ou en relayant du contenu qui reflète des histoires individuelles ou collectives. Elle est résolue à être au cœur des célébrations pour marquer les 150 ans de la Confédération canadienne en 2017, en y faisant participer les Canadiens d'un océan à l'autre. La cérémonie officielle et les feux d'artifice sur la colline du Parlement, qui ont donné le coup d'envoi de cette année historique, ont été diffusés en direct sur ICI RDI la veille du Nouvel An, dans le cadre de l'émission *En direct du 150^e de la Confédération du Canada*. Plus tard en soirée, près de 4 millions de Canadiens se sont rassemblés pour écouter *Bye bye 2016* et les autres émissions spéciales présentées par Radio-Canada pour accueillir la nouvelle année.

Bye bye 2016, le grand rendez-vous des téléspectateurs de Radio-Canada la veille du Nouvel An, a attiré près de 4 millions de téléspectateurs.

La programmation spéciale du 150^e anniversaire se poursuivra tout au long de 2017 et elle réservera une place sous les projecteurs aux communautés autochtones. Au cours de 2016-2017, nous avons considérablement augmenté notre offre pour nos auditoires autochtones en lançant le portail web Espaces autochtones, entièrement consacré au reflet autochtone, et intégré à Radio-Canada.ca. Toutes les plateformes de Radio-Canada ont également offert davantage de contenu exclusif, tel que le 20^e anniversaire de la Journée nationale des Autochtones et le documentaire multiplateforme *Ce que nous sommes*. L'émission *L'heure du monde* diffusée sur ICI RADIO-CANADA PREMIÈRE a également passé une semaine dans le Grand Nord pour enregistrer ses émissions, en côtoyant les communautés autochtones et en se faisant leur voix.

L'engagement de Radio-Canada à mobiliser les Canadiens a également suscité des interactions entre le diffuseur public et les Canadiens, et entre les Canadiens eux-mêmes. En 2016-2017, Radio-Canada a adopté Facebook Live comme nouvel instrument pour distribuer du contenu exclusif et engager la conversation avec ses utilisateurs dans l'espace numérique. Au cours de la semaine des correspondants, nous y avons présenté des entrevues exclusives avec des journalistes qui sont normalement déployés à l'étranger, et le public a pu leur poser des questions et partager avec eux sur ce nouveau média.

SERVICES FRANÇAIS – RÉSULTATS DE 2016-2017

Les indicateurs de rendement clés de la radio, de la télévision et des services numériques de Radio-Canada ont tous atteint ou dépassé leurs cibles respectives pour 2016-2017, à l'exception d'un.

INDICATEURS	MESURES	RÉSULTATS 2015-2016	CIBLES 2016- 2017	RÉSULTATS 2016-2017	RENDEMENT PAR RAPPORT AUX CIBLES	CIBLES 2017- 2018
Réseaux de radio						
ICI RADIO-CANADA PREMIÈRE et ICI MUSIQUE	Part d'auditoire de la journée complète ³¹	21,8 %	21,8 %	23,3 %	●	22,9 %
Télévision						
ICI RADIO-CANADA TÉLÉ	Part d'auditoire aux heures de grande écoute ³²	19,9 %	19,5 %	20,9 %	●	20,2 %
ICI RDI, ICI ARTV, ICI EXPLORA	Part d'auditoire de la journée complète ³³	4,7 %	4,7 %	4,8 %	●	4,6 %
Service régional						
ICI RADIO-CANADA PREMIÈRE	Part d'auditoire des émissions du matin ³¹	19,9 %	18,9 %	18,7 %	●	19,0 %
Téléjournal 18 h	Auditoire moyen par minute ³³	319 k	319 k	324 k	●	320 k
Offre régionale de Radio-Canada.ca	Moyenne mensuelle, visiteurs uniques ³⁴	0,7 M ³⁵	1,2 M	1,4 M	●	1,5 M
Services numériques						
Offre numérique de Radio-Canada	Moyenne mensuelle, visiteurs uniques ³⁶	3,0 M	3,4 M	3,8 M	●	4,0 M
Chaînes de télévision spécialisées						
ICI RDI	Abonnés	10,7 M	S. O. ³⁷	S. O. ³⁷	S. O. ³⁷	S. O. ³⁷
ICI ARTV	Abonnés	1,8 M	S. O. ³⁷	S. O. ³⁷	S. O. ³⁷	S. O. ³⁷
ICI EXPLORA	Abonnés	0,8 M	S. O. ³⁷	S. O. ³⁷	S. O. ³⁷	S. O. ³⁷
Revenus³⁸						
Services généralistes, spécialisés et en ligne		216 M\$	201 M\$	211 M\$	●	207 M\$

S. O. = sans objet

● Cible atteinte ou dépassée ● Cible partiellement atteinte ○ Cible manquée

Nos indicateurs de rendement évoluent au fil de la transformation numérique de l'industrie médiatique. Les Canadiens consomment aujourd'hui sur de multiples appareils (par ex., téléphones intelligents, tablettes, téléviseurs intelligents, etc.) des contenus proposés par un nombre croissant de fournisseurs. Au fil de l'évolution des habitudes des consommateurs, les entreprises spécialisées dans la mesure d'auditoires, de même que la Société, raffinent leurs méthodologies et adoptent de nouvelles technologies leur permettant de recueillir des données précises et exhaustives. Comme certaines de ces données sont employées pour mesurer notre rendement stratégique et opérationnel, il nous faudra peut-être revoir nos cibles et nos résultats antérieurs afin de faciliter la comparaison des données.

³¹ Source : Numeris, cahiers d'écoute de l'automne, francophones du Québec âgés de 12 ans et plus. Émissions du matin : du lundi au vendredi, de 6 h à 9 h.

³² Source : Numeris, audimètres portables, francophones du Québec âgés de 2 ans ou plus, saison régulière d'ICI RADIO-CANADA TÉLÉ (septembre à mars).

³³ Source : Numeris, audimètres portables, francophones du Québec âgés de 2 ans ou plus, avril à mars.

³⁴ Source : comScore Media Metrix, visiteurs uniques, utilisation sur ordinateur (2 ans et plus) et sur appareil mobile (18 ans et plus), avril à mars.

³⁵ En 2015-2016, la mesure de l'offre régionale de Radio-Canada.ca tenait compte de l'utilisation des services sur ordinateur uniquement.

³⁶ Source : comScore Media Metrix, visiteurs uniques, utilisation sur ordinateur (2 ans et plus) et sur appareil mobile (18 ans et plus), avril à mars. Offre numérique de Radio-Canada : Radio-Canada.ca, ICI.TOU.TV, ICI.Musique.ca, RCInet.ca, ICI.ARTV.ca et ICI.EXPLORAtv.ca.

³⁷ Non publié pour des raisons de concurrence.

³⁸ Comprend les revenus publicitaires, les revenus d'abonnement et autres revenus (p. ex., distribution de contenu). Ne comprend pas les revenus provenant des Jeux Olympiques.

Radio – La part d’auditoire combinée d’ICI RADIO-CANADA PREMIÈRE et d’ICI MUSIQUE a atteint un nouveau sommet de 23,3 %, bien au-delà de la cible de cette année et du sommet de 21,8 % de l’an dernier. Cette belle performance est attribuable à notre décision de réinvestir dans le contenu. Nous avons pu ainsi ajouter 15 heures d’émissions originales de plus à la grille du lundi au samedi d’ICI RADIO-CANADA PREMIÈRE, qui ont été très bien reçues par les francophones.

ICI RADIO-CANADA TÉLÉ – ICI RADIO-CANADA TÉLÉ a atteint des sommets en 2016-2017. À 20,9 %, la part d’auditoire moyenne de la chaîne aux heures de grande écoute en saison régulière a dépassé la cible. Ce dépassement s’explique en partie par l’arrivée de la nouvelle dramatique *District 31*, qui a enregistré en moyenne un auditoire de 1,2 million de téléspectateurs à l’automne et à l’hiver, ce qui s’est traduit par un gain de 1,3 point de pourcentage pour la part d’auditoire du réseau aux heures de grande écoute. Entre autres ajouts à la grille, mentionnons *Deuxième chance*, *Lâcher prise* et *Feux*, ainsi que la reconduite de succès comme *Tout le monde en parle*, *Unité 9*, *Mémoires vives* et *Les pays d’en haut*, qui ont dépassé les attentes et contribué au rendement robuste enregistré.

ICI RDI, ICI ARTV, ICI EXPLORA – Nos trois chaînes spécialisées ont enregistré une part d’auditoire combinée de 4,8 %, un résultat comparable à celui de l’année précédente (4,7 %) et à la cible. ICI RDI a été entraîné par la couverture des élections présidentielles aux États-Unis et d’autres événements sur la scène politique et sociale québécoise. Le rendement d’ICI ARTV et d’ICI EXPLORA a été favorisé par l’ajout de nouveau contenu canadien original à la programmation des deux chaînes. L’auditoire d’ICI ARTV continue d’apprécier la nostalgie distillée par la série *Le temps d’une paix*, et la chaîne a également su profiter du retour au petit écran de Marc Labrèche à la barre d’*Info, sexe et mensonges*. Les cotes d’écoute d’ICI EXPLORA ont poursuivi leur croissance grâce à de nouvelles émissions telles que *Les aventures du Pharmachien* et des valeurs sûres comme *Sexplora*.

Service régional – Les résultats obtenus par les émissions de radio du matin ont pratiquement atteint la cible. Le bulletin de nouvelles télévisé de début de soirée est quant à lui légèrement en avance sur sa cible et son résultat de l’année précédente.

Services numériques – Les Canadiens sont toujours nombreux à utiliser nos services numériques, qui ont enregistré en moyenne 3,8 millions de visiteurs uniques par mois en 2016-2017. Plus de la moitié d’entre eux (53 %) se servent désormais de leurs appareils mobiles, contre 47 % en 2016³⁹. La couverture des Jeux Olympiques et des élections américaines offerte sur Radio-Canada.ca a exercé un fort attrait sur les auditoires. D’autres facteurs ont contribué au rendement remarquable de notre offre numérique, notamment le lancement de la nouvelle application mobile d’ICI MUSIQUE et la refonte majeure des applications d’ICI RADIO-CANADA PREMIÈRE et d’ICI RADIO-CANADA consacrées à l’information. Notre populaire service de télévision numérique ICI TOU.TV, qui a profité de l’injection de contenu exclusif et original durant l’année écoulée, a également contribué à séduire les Canadiens. Il ne faudrait pas oublier de souligner la portée de nos services régionaux qui, avec 1,4 million de visiteurs uniques, a dépassé sa cible.

Revenus – Malgré un marché de la publicité télévisée difficile, nos revenus ont dépassé la cible – les revenus publicitaires, toutes plateformes confondues, ont été plus élevés que prévu. Les revenus tirés des partenariats avec des producteurs indépendants et des prestations de services ont également contribué à notre succès financier, sans compter les revenus d’abonnement de nos services de télévision et de notre portail éducatif Curio.ca qui ont dépassé les résultats escomptés.

MESURE DU CONTENU CANADIEN

Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) établit le cadre réglementaire en matière de contenu canadien à la télévision, et fixe les conditions de licence pour ICI RADIO-CANADA TÉLÉ et CBC Television. Pour l’ensemble de la journée de radiodiffusion, au moins 75 % du contenu diffusé doit être canadien. Durant les heures de grande écoute, le minimum passe à 80 %. Ces deux mesures sont des moyennes calculées sur toute l’année de radiodiffusion, soit du 1^{er} septembre au 31 août. Comme l’indique le tableau ci-dessous, pour les deux dernières années de radiodiffusion, ICI RADIO-CANADA TÉLÉ et CBC Television ont dépassé les conditions de licence fixées par le CRTC en matière de contenu canadien, que ce soit pour l’ensemble de la journée de radiodiffusion ou aux heures de grande écoute.

		CONDITIONS DE LICENCE ANNUELLES	RÉSULTATS 1 ^{er} SEPT. 2014 AU 31 AOÛT 2015	RÉSULTATS 1 ^{er} SEPT. 2015 AU 31 AOÛT 2016	RENDEMENT PAR RAPPORT AUX CONDITIONS
ICI RADIO-CANADA TÉLÉ					
Journée de radiodiffusion	(lundi au dimanche, 6 h à minuit)	75 %	82 %	84 %	●
Heures de grande écoute	(lundi au dimanche, 19 h à 23 h)	80 %	91 %	94 %	●
CBC Television					
Journée de radiodiffusion	(lundi au dimanche, 6 h à minuit)	75 %	92 %	84 %	●
Heures de grande écoute	(lundi au dimanche, 19 h à 23 h)	80 %	87 %	85 %	●

● Conditions respectées ou dépassées ○ Conditions non respectées

³⁹ Source : comScore Media Metrix

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Nous continuons de rendre des comptes au Parlement et aux Canadiens par l'intermédiaire de notre plan d'entreprise et de notre Rapport annuel; au CRTC, par l'intermédiaire des rapports réglementaires et des renouvellements de licence; aux Canadiens, par la divulgation proactive de nos dépenses, de nos salaires et de nos réponses aux demandes d'accès à l'information; et par l'intermédiaire de plus de 17 rapports et examens affichés sur notre [site web](#), dont des examens du vérificateur général du Canada.

C'est ainsi que CBC/Radio-Canada montre aux Canadiens qu'elle gère efficacement ses ressources et qu'elle réalise ses promesses. Le financement supplémentaire que lui a accordé le gouvernement du Canada permettra au diffuseur public de mieux surmonter les défis d'aujourd'hui et de demain, et de poursuivre sa transformation pour s'adapter à un nouvel environnement média. Ce réinvestissement sera utilisé en priorité pour créer plus de contenus qui intéressent les Canadiens et qui sont faciles à trouver et accessibles sur des plateformes fiables, solides et intuitives.

Nous serons heureux de continuer de présenter nos réalisations aux Canadiens dans les années à venir.



PERSPECTIVES

Les changements rapides de la technologie et des habitudes de consommation mettent à l'épreuve l'ensemble des diffuseurs canadiens, y compris CBC/Radio-Canada, si l'on songe aux pressions de plus en plus fortes qui sont exercées sur les marchés de langue française et de langue anglaise. Ces pressions ne semblent pas vouloir disparaître, et elles sont à l'origine d'une mutation profonde de l'industrie des médias, qui se traduit par la domination accrue de géants nationaux et étrangers; par la hausse des coûts d'acquisition et de production de contenu; par la multiplication de canaux et de stratégies de distribution sophistiqués; par la modification du cadre réglementaire (p. ex., la consultation Parlons télé du CRTC) et des habitudes des consommateurs; et par le déclin soutenu du marché de la publicité à la télévision conventionnelle.

Au moment où elle accélère l'application de la *Stratégie 2020*, CBC/Radio-Canada anticipe l'avenir. Le financement supplémentaire que lui a accordé le gouvernement du Canada permettra au diffuseur public de mieux surmonter les défis d'aujourd'hui et de demain, et de poursuivre sa transformation pour s'adapter à un nouvel environnement.

Nos priorités pour 2017-2018 :

- **Contenus numériques et multiplateformes/multiécrans** – Nous poursuivons notre transformation numérique en appliquant une stratégie pluriannuelle axée sur l'accroissement de notre portée et des interactions avec l'auditoire, et en tissant des liens plus solides avec les Canadiens de façon à comprendre leurs préférences et comportements dans l'univers numérique.
- **Grands événements** – CBC et Radio-Canada poursuivront leur collaboration afin de produire les grands événements multiplateformes qui rassemblent les Canadiens, comme le 150^e anniversaire de la Confédération, la fête du Canada et les Jeux Olympiques de PyeongChang 2018.
- **Divertissement canadien** – Les Services anglais maximiseront l'utilisation par leurs auditoires du contenu qu'ils déclinent sur toutes les plateformes, commanderont des émissions de divertissement de prestige, présenteront des documentaires d'opinion audacieux incitant à la réflexion, ainsi que des émissions de divertissement factuel qui sont le miroir des Canadiens et les aident à se découvrir les uns les autres. Les Services français continueront d'investir dans du contenu distinctif pour répondre aux attentes de leurs auditoires, réaffirmeront le rôle de Radio-Canada pour mettre en valeur la culture canadienne et apporteront un soin particulier au renouvellement de leurs auditoires.
- **Sports** – Nous demeurerons une référence mondiale pour les sports olympiques et de haut niveau sur les plateformes traditionnelles et numériques, et nous continuerons de développer des partenariats novateurs avec des organismes de sport canadiens.
- **Nouvelles et régions** – CBC News rafraîchira le bulletin *The National* pour l'adapter aux nouvelles habitudes de consommation de l'information de ses auditoires, tout en continuant de se concentrer sur la production et la distribution de contenu numérique. Nous améliorerons notre couverture sur le terrain de l'actualité internationale et informerons les Canadiens en leur offrant des reportages indépendants et audacieux, d'intérêt national et profondément pertinents sur le plan personnel. CBC continuera de se rapprocher des communautés qu'elle sert, notamment en utilisant les événements communautaires comme « cinquième plateforme ». Nous intégrerons la *Stratégie 2020*, qui donne la priorité aux services mobiles, dans les marchés locaux et nous étendrons les services locaux lorsque les ressources financières nous le permettront. Radio-Canada fera évoluer *Le téléjournal 22 h* pour en faire un condensé de l'actualité de la journée. Nous doterons nos équipes de production de compétences numériques et continuerons de produire du contenu d'information et d'affaires publiques accessible en ligne, surtout sur les plateformes mobiles. Les efforts en cours pour renouveler nos formats et nos auditoires nous amèneront à mettre sur pied un fonds d'aide pour les jeunes documentaristes et à financer des projets innovants issus des laboratoires RAD et l'Accélérateur d'idées pour présenter les nouvelles aux Canadiens.
- **Radio et audio** – CBC Radio trouvera de nouvelles formes de récits pour joindre les auditoires sur plusieurs plateformes, en recourant notamment à des moyens émergents au goût du jour, tels que le service audio numérique sur demande, ainsi qu'en célébrant et en privilégiant les artistes de la scène musicale canadienne. Les Services français continueront de développer la programmation d'ICI RADIO-CANADA PREMIÈRE en réinvestissant dans du contenu original dans l'ensemble des grilles, tout en étoffant l'offre du service de radio numérique Première PLUS et en exploitant des outils modernes tels que le livre électronique pour parler aux Canadiens.
- **Numérisation des archives** – Les archives de CBC/Radio-Canada constituent une précieuse mémoire des histoires et des expériences des Canadiens, pour la plupart sur film ou sur bande. Pour y redonner vie, nous avons lancé un projet d'envergure qui témoigne de notre engagement à préserver notre héritage culturel. Au cours cinq prochaines années, des équipes de CBC et de Radio-Canada prépareront une grande partie de nos archives dans le but de les numériser. CBC/Radio-Canada investit dans la numérisation massive de ses archives vidéo et audio afin de les protéger et de les préserver, de les rendre plus faciles à consulter pour ses équipes de production ainsi que pour les Canadiens qui pourront ainsi redécouvrir leur passé. La numérisation de nos archives s'inscrit dans une démarche responsable et proactive, qui reconnaît la valeur du contenu entre les mains du diffuseur public. Reconnus sur la scène mondiale comme un chef de file de la préservation d'archives médias, nous nous sommes donné comme priorité, entre autres, de numériser nos archives en langues autochtones, afin de donner à ceux qui les parlent un accès à leurs histoires.
- Enfin, CBC/Radio-Canada réaffirme son engagement envers la transparence et la responsabilisation, et continuera de rendre compte de ses résultats.

PERSONNES ET CULTURE

NOS EFFECTIFS

Au 31 mars 2017, CBC/Radio-Canada comptait 7 555 équivalents à temps plein (ETP), dont 6 626 étaient permanents, 313 étaient temporaires et 616 étaient contractuels. Par rapport au 31 mars 2016, cela représente une augmentation de 342 ETP.

Conformément à la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*, nous nous engageons à offrir l'égalité d'accès à l'emploi aux membres des quatre groupes désignés dans la *Loi* : les femmes, les Autochtones, les personnes handicapées et les minorités visibles.

Au 31 mars 2017, l'effectif permanent de CBC/Radio-Canada comptait :

48,9 % de femmes

2,0 % d'Autochtones

2,4 % de personnes handicapées

11,1 % de membres des minorités visibles

RÉTROSPECTIVE DE L'ANNÉE

DE LEADERS À AGENTS DU CHANGEMENT – DÉVELOPPEMENT DU LEADERSHIP DES CADRES SUPÉRIEURS

Pour réussir un changement de culture, il faut l'adhésion des dirigeants et une volonté d'agir au sommet de la pyramide. L'une des clés pour mobiliser les employés et les investir davantage dans leur travail consiste à leur fournir des modèles de leaders efficaces dans la personne de ceux qui sont en position d'autorité. Pour cette raison, nous consacrons beaucoup de temps et d'énergie pour que nos dirigeants incarnent la culture que nous voulons mettre en place. Pour y arriver, nous avons entrepris en fin d'exercice un programme de formation rigoureux de nos cadres supérieurs.

PROGRAMME D'AIDE AUX EMPLOYÉS (PAE)

Nos employés continuent de recevoir le soutien du Programme d'aide aux employés (PAE) qui leur offre une diversité de services, dont des consultations confidentielles sur des questions d'ordre juridique, de nature financière ou ayant trait à la santé mentale, du soutien en cas d'incidents critiques au travail, de même que des initiatives de mieux-être offertes dans tous nos établissements. Le taux d'utilisation du PAE à la fin de l'exercice s'est accru de 5,7 %, ce qui dénote que le programme demeure pertinent et qu'il est mieux connu des employés et de leur famille. Il se pourrait que l'augmentation du taux d'utilisation du PAE résulte de la combinaison des campagnes nationales soulignant l'importance d'aborder de manière proactive les questions de santé mentale, qui ont été menées par des organisations avec lesquelles nous n'avons aucun lien (p. ex., #bellcausepourlacause), et du rajeunissement de notre effectif.

RÉAMÉNAGEMENT DES EFFECTIFS

En juin 2014, nous avons rendu public notre plan stratégique et annoncé qu'il entraînerait l'abolition de 1 000 à 1 500 postes. Bien que la mise en œuvre de ce plan ne soit pas encore terminée, nous pouvons maintenant estimer à environ 1 000 le nombre maximum d'équivalents à temps plein (ETP) qui seront abolis. Ce résultat est le fruit d'efforts acharnés, d'une gestion prudente et d'un dialogue avec nos syndicats. À la date du présent rapport, environ 40 % des ETP supprimés l'ont été par attrition.

RELATIONS DE TRAVAIL ET CONVENTIONS COLLECTIVES DE SYNDICATS D'ARTISTES

En 2016, CBC/Radio-Canada et l'Association des professionnels et des superviseurs (APS) ont négocié une nouvelle convention collective d'une durée de quatre ans, qui sera en vigueur jusqu'au 31 mars 2020.




Nous avons amorcé en mai les négociations avec le nouveau Syndicat des communications de Radio-Canada (FNC-CSN), qui représente aussi des membres de l'ancien Syndicat des technicien(ne)s et artisan(e)s du réseau français de Radio-Canada (STARF) et du Syndicat des communications de Radio-Canada (SCFP). L'enjeu de ces négociations est de conclure la première convention collective avec cette nouvelle entité syndicale.




Enfin, en décembre, l'Association des réalisateurs (AR) a signé une nouvelle convention collective qui demeurera en vigueur jusqu'au 15 décembre 2019.

CHANGEMENTS ADMINISTRATIFS

- Le 1^{er} septembre 2016, Monique Marcotte a succédé à Josée Girard à titre de vice-présidente, Personnes et Culture.
- Le 9 janvier 2017, Michel Bissonnette est devenu vice-président principal des Services français, prenant la relève de Louis Lalande qui a pris sa retraite après plus de 30 ans de service au sein de la Société.

INDICATEURS DE RENDEMENT DE LA STRATÉGIE 2020

 INDICATEURS PERSONNES	RÉSULTATS 2015-2016	CIBLES 2016-2017	RÉSULTATS 2016-2017	RENDEMENT PAR RAPPORT AUX CIBLES	CIBLES 2017-2018	CIBLES 2020
7. Mobilisation des employés (% qui sont fiers d'être associés)	69,0 %	74,2 %	82,0 %		84,0 %	90,0 %
8. Diversité des employés (% des nouveaux employés)	18,5 %	23,2 %	23,0 %		23,2 %	23,2 %

 Cible atteinte ou dépassée  Cible partiellement atteinte  Cible manquée

Reportez-vous à la section Plan de reddition de comptes pour les explications concernant les résultats de l'indicateur Personnes cette année.

PERSPECTIVES

Au cours du prochain exercice financier, nous tiendrons à l'automne 2017 notre troisième sondage sur la mobilisation des employés, en partenariat avec Gallup, et nous continuerons de promouvoir les quatre valeurs adoptées en 2016-2017. Nous continuerons également de travailler à renforcer le leadership de nos cadres supérieurs grâce au programme de formation en leadership.



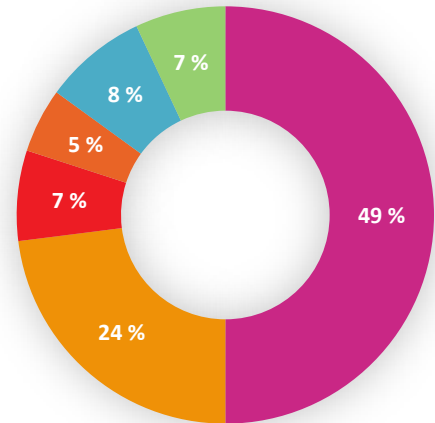
Les gagnants du concours #CBCFuture40, CBC Saskatchewan

INFRASTRUCTURE

NOS ACTIFS

CBC/Radio-Canada reçoit du gouvernement du Canada un crédit d'immobilisations de base de 92,3 millions de dollars par an. Pour 2016-2017, nous avons augmenté ce montant avec un virement supplémentaire de 14,4 millions de dollars du crédit d'exploitation afin d'effectuer les paiements sur les obligations ayant financé le Centre canadien de radiodiffusion à Toronto. Conformément au paragraphe 54(4) de la *Loi sur la radiodiffusion*, nous présentons notre budget d'immobilisations au ministre du Patrimoine canadien dans notre plan d'entreprise, puis nous le soumettons pour approbation au gouvernement.

Nous exerçons nos activités avec un portefeuille d'actifs de 2,4 milliards de dollars (et d'une valeur comptable nette de 909 millions de dollars). Nous exploitons l'un des plus grands réseaux de transmission et de distribution de radiodiffusion du monde, avec 529 sites d'émetteurs répartis sur le territoire canadien. Nous gérons actuellement un portefeuille immobilier de 3,9 millions de pieds carrés comprenant 16 immeubles dont nous sommes propriétaires au Canada. Nous dépendons aussi fortement des technologies et des biens technologiques pour la production et la distribution de nos services.



RÉTROSPECTIVE DE L'ANNÉE

Le Conseil d'administration de CBC/Radio-Canada a retenu la proposition du groupe Broccolini pour ériger et aménager la nouvelle Maison de Radio-Canada à Montréal qui sera louée à CBC/Radio-Canada. Le Groupe Mach doit acheter la partie ouest du vaste terrain qu'occupent présentement les installations du diffuseur public à Montréal. Dans le cadre de ce vaste projet de revitalisation, le Groupe Mach prévoit, dans son plan actuel, préserver la tour de Radio-Canada et lui donner une nouvelle vocation. Ces deux transactions ont été approuvées par le gouvernement en avril 2017. La construction de la nouvelle Maison de Radio-Canada devrait être terminée pour le début de 2020. Le plan d'immobilisations quinquennal reflète les coûts d'aménagement des nouvelles installations pour notre utilisation, ainsi que les coûts d'acquisition de l'équipement technique.

Alors que nous achevons la deuxième année de notre plan stratégique, le nombre de propriétés appartenant à la Société est passé de 18 à 16 à la suite de l'achèvement des projets de Moncton et de Matane. Le projet de déménagement à Iqaluit est aussi terminé, le personnel ayant emménagé à la fin novembre 2016 dans de nouveaux locaux, modernes et de taille adéquate. Ces trois projets combinés ont permis de retrancher 55 000 pieds carrés de notre portefeuille immobilier.

- Équipement technique (1 172 M\$, 49 %)
- Immeubles (558 M\$, 24 %)
- Terrains (174 M\$, 7 %)
- Améliorations locatives et projets d'immobilisations inachevés (123 M\$, 5 %)
- Immobilisations incorporelles (193 M\$, 8 %)
- Autres (154 M\$, 7 %)

INDICATEURS DE RENDEMENT DE LA STRATÉGIE 2020

INDICATEUR INFRASTRUCTURE	RÉSULTAT 2015-2016	CIBLE 2016-2017	RÉSULTAT 2016-2017	RENDEMENT PAR RAPPORT À LA CIBLE	CIBLE 2017-2018	CIBLE 2020
6. Diminution de l'empreinte immobilière (en millions de pieds carrés de superficie locative)	3,9	3,9	3,9	●	3,8	2,0

- Cible atteinte ou dépassée
- Cible partiellement atteinte
- Cible manquée

Reportez-vous à la section Plan de reddition de comptes pour les explications concernant les résultats de l'indicateur Infrastructure cette année.

PERSPECTIVES

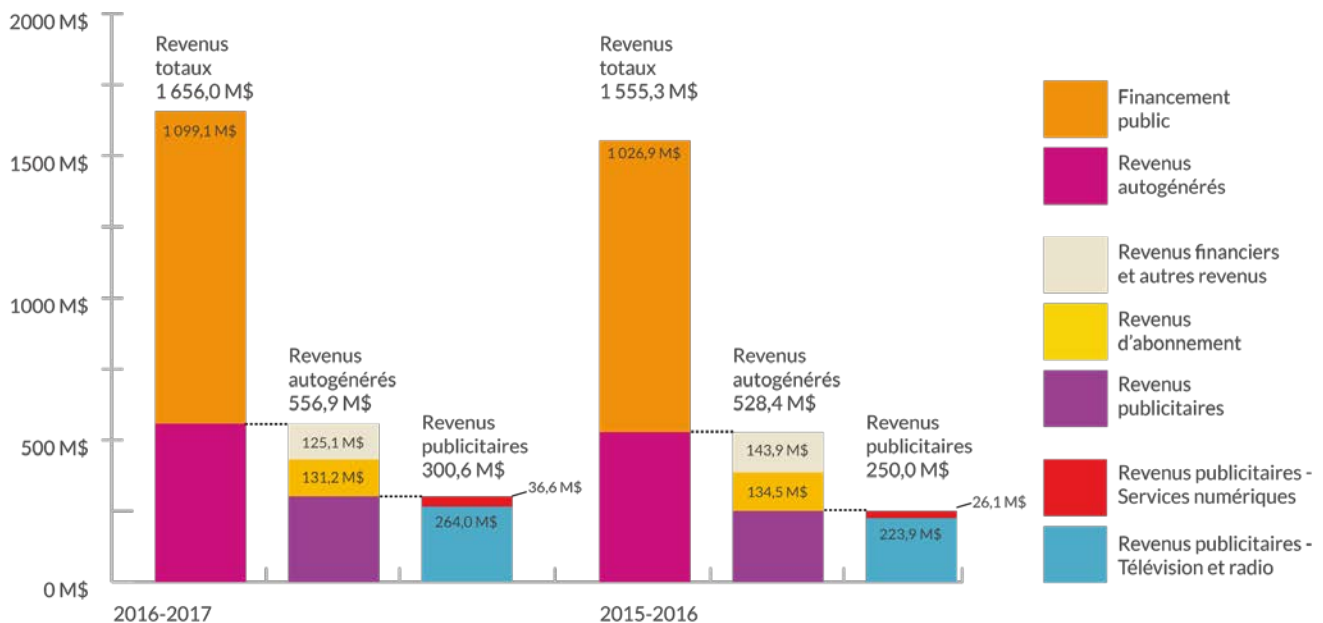
Nous demeurons à l'affût de toute possibilité de tirer des revenus supplémentaires de la location d'espaces inutilisés dans certains de nos édifices, et de réduire nos coûts totaux d'occupation et notre risque immobilier en vendant et en libérant certains immeubles que nous détenons pour louer des locaux plus économiques.

Au cours des prochaines années, nous profiterons des occasions que nous fourniront nos projets de consolidation pour mettre en œuvre de nouvelles normes d'aménagement des espaces de travail dans certaines de nos stations (Regina, Winnipeg, Toronto et Ottawa), de même qu'une nouvelle norme de travail collaboratif en milieu à aire ouverte dans toute la Société. La vente de l'actuelle Maison de Radio-Canada et le déménagement de nos activités dans de nouvelles installations louées nous permettront de réduire notre empreinte immobilière de 2,0 millions de pieds carrés, conformément à notre objectif pour 2020.

VIABILITÉ FINANCIÈRE

REVENUS ET AUTRES SOURCES DE FINANCEMENT

Nous disposons de quatre sources de financement direct : les crédits parlementaires pour les activités d'exploitation et les dépenses en immobilisations, les revenus publicitaires, les revenus d'abonnement, et les revenus financiers et autres revenus.



FINANCEMENT PUBLIC (66 % des sources de financement en 2016-2017) : Un financement public de 1 099,1 millions de dollars a été comptabilisé pendant l'exercice, y compris 92,8 millions de dollars attribuables à l'amortissement du financement des immobilisations différé. En mars 2016, le gouvernement fédéral a annoncé un important réinvestissement dans CBC/Radio-Canada sous la forme d'une injection supplémentaire de 75 millions de dollars en 2016-2017 et de 150 millions de dollars par an par la suite, à titre permanent. Le financement accordé au titre de l'inflation salariale reste à confirmer pour 2016-2017.

REVENUS PUBLICITAIRES (18 % des sources de financement en 2016-2017) : Comprend la vente d'espace publicitaire sur nos chaînes de télévision généralistes et spécialisées et sur d'autres plateformes, dans le cadre des activités courantes, mais aussi des événements. Les revenus publicitaires tirés des événements peuvent avoir un impact significatif sur les revenus autogénérés de la Société. Cette année, la diffusion des Jeux Olympiques de Rio 2016 a contribué à leur hausse.

La part occupée par les revenus publicitaires des activités courantes dans nos revenus autogénérés et nos sources de financement rétrécit en raison, principalement, de l'augmentation du financement public et de la désaffection du marché à l'endroit des véhicules publicitaires traditionnels. La croissance de la publicité numérique constitue une source émergente de revenus autogénérés, mais elle ne suffit pas à compenser la contraction des revenus tirés de la publicité à la télévision.

REVENUS D'ABONNEMENT (8 % des sources de financement en 2016-2017) : Revenus d'abonnement de nos services spécialisés – CBC News Network, *documentary*, ICI EXPLORA, ICI ARTV, ICI RDI, le nouveau forfait EXTRA d'ICI TOU.TV et Curio.ca. Les revenus d'abonnement continuent d'être affectés par la tendance au désabonnement et les effets de changements récents à la réglementation instaurés par le CRTC (forfait de télévision de base abordable, petits forfaits de télévision et chaînes de télévision à la carte).

REVENUS FINANCIERS ET AUTRES REVENUS (8 % des sources de financement en 2016-2017) : Comprennent les revenus tirés des activités courantes et des événements, pour des activités telles que la location d'actifs immobiliers, la vente de contenus, la location d'espaces aux sites d'émetteurs, les services de diffuseur hôte et les contributions du Fonds des médias du Canada.

SITUATION FINANCIÈRE, FLUX DE TRÉSORERIE ET LIQUIDITÉS

Pour financer nos activités d'exploitation, y compris nos besoins en capitaux afin d'évoluer dans un environnement à forte composante technologique, nous dépendons des crédits parlementaires que nous recevons du gouvernement et des revenus que nous tirons de nos activités commerciales. Nos principales sources de liquidités sont les crédits parlementaires qui nous sont versés pour financer nos activités d'exploitation, nos immobilisations et notre fonds de roulement, ainsi que nos revenus autogénérés de provenances diverses, dont la vente de publicité sur l'ensemble de nos plateformes. Les flux de trésorerie de la Société liés aux activités d'exploitation, aux activités de financement et aux activités d'investissement sont résumés ci-dessous.

Notre solde de trésorerie s'élevait à 131,1 millions de dollars au 31 mars 2017, contre 156,5 millions de dollars au 31 mars 2016.

POSITION DE TRÉSORERIE

	Exercice terminé le 31 mars		
	2017	2016	Écart en %
(en milliers de dollars canadiens)			
Trésorerie – Début de l'exercice	156 465	214 884	(27,2)
Variations de l'exercice			
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	5 111	(29 985)	117,0
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement	(57 226)	(57 255)	0,1
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	26 712	28 821	(7,3)
Écart net	(25 403)	(58 419)	56,5
Trésorerie – Fin de l'exercice	131 062	156 465	(16,2)

FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION

Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation comprennent les entrées de trésorerie provenant des prélèvements sur le crédit parlementaire pour les activités d'exploitation et pour le fonds de roulement.

Les activités d'exploitation ont donné lieu cette année à des entrées de trésorerie de 5,1 millions de dollars pendant l'exercice, en hausse de 35,1 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent. Ces flux de trésorerie sont tributaires chaque exercice des variations du fonds de roulement. En 2015-2016, les sorties de trésorerie liées aux activités d'exploitation étaient plus élevées en raison de l'acquisition de contenu supplémentaire qui se reflète dans les dépenses de programmation cette année.

FLUX DE TRÉSORERIE AFFECTÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

Les activités de financement ont donné lieu à des sorties de trésorerie stables de 57,2 millions de dollars. Les sorties de trésorerie liées à des activités de financement présentées ci-dessus ont surtout trait :

- au paiement d'intérêts de 24,6 millions de dollars (26,6 millions de dollars pour 2015-2016);
- au remboursement des obligations émises par la Fiducie du Centre canadien de radiodiffusion de 14,4 millions de dollars (13,4 millions de dollars pour 2015-2016);
- au paiement d'effets à payer de 6,8 millions de dollars (6,5 millions de dollars pour 2015-2016);
- au paiement des obligations au titre de contrats de location-financement de 11,5 millions de dollars (10,7 millions de dollars pour 2015-2016).

FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Les flux de trésorerie provenant des activités d'investissement comprennent les flux de trésorerie provenant des prélèvements sur le crédit parlementaire pour le financement des immobilisations.

Les activités d'investissement ont donné lieu à des entrées de trésorerie de 26,7 millions de dollars dans l'exercice considéré, comparativement à 28,8 millions de dollars en 2015-2016. Cette baisse des entrées nettes est principalement attribuable à :

- une diminution du produit tiré de la sortie d'immobilisations corporelles, compensée partiellement par une baisse des achats d'actifs;
- la réception de deux dividendes trimestriels découlant de notre participation dans SiriusXM, comparativement à quatre à l'exercice précédent.

PLAN D'EMPRUNT

Le paragraphe 46.1 de la *Loi sur la radiodiffusion* accorde à CBC/Radio-Canada le pouvoir de contracter des emprunts ne dépassant pas 220,0 millions de dollars, ou des emprunts de tout montant supérieur autorisés par le Parlement, sous réserve de l'approbation du ministre des Finances. Le paragraphe 54(3.1) de la *Loi* stipule que notre plan d'emprunt doit être inclus dans notre plan d'entreprise. Les emprunts visant à financer le fonds de roulement sont interdits.

Lorsque la Société a vendu des créances à long terme en 2009 dans le cadre de son plan de redressement pour réagir au ralentissement de l'économie mondiale et à la baisse des revenus publicitaires de la télévision, elle a donné une garantie aux investisseurs afin d'obtenir la meilleure valeur possible pour la vente de ces créances. Cette garantie a été considérée comme un emprunt. La capacité d'emprunt de la Société s'établit donc comme suit :

(en milliers de dollars canadiens)

Capacité d'emprunt totale disponible :	220 000
Capacité utilisée au 31 mars 2017 :	
Garantie pour la monétisation des créances	(118 108)
Capacité restante au 31 mars 2017	101 892

En vertu du paragraphe 47(1) de la *Loi sur la radiodiffusion*, la Société a la qualité de mandataire de Sa Majesté et, de ce fait, jouit des mêmes immunités, privilèges et prérogatives constitutionnels que Sa Majesté (l'État). Sa Majesté, ou l'État, est aussi entièrement responsable de toutes nos actions et décisions lorsque nous exécutons notre mandat, et elle en assume tous les risques financiers. En d'autres mots, les actifs et les passifs de la Société sont les actifs et les passifs de l'État.



Un caméraman d'ICI Nord de l'Ontario prêt à entrer en action

RÉTROSPECTIVE DE L'ANNÉE – NOS RÉSULTATS

RÉSULTAT EN IFRS ET RÉSULTAT D'EXPLOITATION SUR UNE BASE COURANTE

Nos résultats financiers sont analysés plus en détail ci-après.

	Exercice terminé le 31 mars		
	2017	2016	Écart en %
(en milliers de dollars canadiens)			
Revenus	556 920	528 386	5,4
Financement public	1 099 085	1 026 929	7,0
Dépenses	1 724 411	1 619 565	6,5
Résultat avant éléments hors exploitation	(68 406)	(64 250)	(6,5)
Éléments hors exploitation	(2 362)	257	N. S.
Résultat net de l'exercice en IFRS	(70 768)	(63 993)	(10,6)
Éléments ne contribuant pas aux fonds d'exploitation ou ne nécessitant pas d'apport en fonds d'exploitation			
Régimes de retraite et autres avantages du personnel	51 066	70 112	(27,2)
Amortissement et coûts de mise hors service, déduction faite de l'amortissement du financement des immobilisations différé	22 358	19 505	14,6
Autres provisions pour des éléments hors trésorerie	(24 927)	(24 930)	0,0
Résultat d'exploitation sur une base courante¹	(22 271)	694	N. S.

N. S.: Non significatif

¹ Le résultat d'exploitation sur une base courante n'est pas une mesure conforme aux IFRS. Une explication du résultat d'exploitation sur une base courante est présentée ci-dessous.

RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE EN IFRS

Le **résultat net de l'exercice en IFRS** correspond à une perte de 70,8 millions de dollars, soit 10,6 % de plus que la perte subie l'exercice précédent. Ce creusement de la perte a été occasionné par une augmentation de nos coûts d'exploitation en 2016-2017, surtout au titre de la programmation, dans la foulée de notre réinvestissement dans le contenu. Ce réinvestissement a été compensé en partie par des revenus supplémentaires générés pendant l'exercice et par le versement d'un supplément de 75 millions de dollars par le gouvernement fédéral. De plus, une diminution des dépenses sans effet sur la trésorerie au titre des régimes de retraite a contribué au résultat net en IFRS.

Notre résultat net en IFRS comprend également des dépenses hors exploitation de 2,4 millions de dollars occasionnées par la vente et la mise hors service d'actifs.

Les variations de nos revenus et de nos dépenses sont expliquées plus en détail dans les pages qui suivent.

RÉSULTAT D'EXPLOITATION SUR UNE BASE COURANTE

Le **résultat d'exploitation sur une base courante** pour l'exercice correspond à une perte de 22,3 millions de dollars, qui est inférieure de 23,0 millions de dollars au résultat de l'exercice précédent. En 2015-2016, ce résultat était proche du point mort, traduisant un équilibre entre les revenus, le financement et les dépenses. Dans l'exercice considéré, les dépenses ont dépassé les revenus et le financement, et ce dépassement concorde avec notre plan de réinvestissement dans le nouveau contenu.

CBC/Radio-Canada définit le résultat d'exploitation sur une base courante comme le résultat net en IFRS diminué des ajustements pour les dépenses qui n'exigent pas le décaissement de fonds d'exploitation sur une période d'un an et des ajustements pour les revenus qui ne génèrent pas de fonds d'exploitation sur une période d'un an. La direction se sert de cette mesure régulièrement pour suivre la performance de la Société et pour tenir le budget de la Société en équilibre constant avec les crédits parlementaires. Nous considérons qu'elle constitue une information complémentaire utile pour les lecteurs de nos rapports financiers, même s'il est vrai qu'elle n'a pas de sens normalisé prescrit par les IFRS et qu'il est peu probable qu'elle puisse être comparée avec les mesures présentées par d'autres entreprises.

Un ajustement est effectué pour éliminer les dépenses sans effet sur la trésorerie au titre des régimes de retraite et des autres avantages du personnel postérieurs à l'emploi, qui représentent l'excédent des dépenses calculées selon les IFRS sur les cotisations monétaires réelles de l'exercice. Des ajustements concernent également d'autres éléments hors trésorerie, comme l'amortissement et la mise hors service d'immobilisations corporelles; l'amortissement du financement des immobilisations différé; et les congés annuels non budgétaires. D'autres postes moins significatifs principalement reliés aux avantages du personnel, auxquels des fonds ne sont pas affectés ou qui ne génèrent pas de fonds dans la période considérée, sont ajustés aux fins du rapprochement du résultat net avec le résultat d'exploitation sur une base courante.

REVENUS

(en milliers de dollars canadiens)	Exercice terminé le 31 mars		
	2017	2016	Écart en %
Revenus publicitaires			
Services anglais	167 913	124 952	34,4
Services français	132 678	124 963	6,2
	300 591	249 915	20,3
Revenus d'abonnement			
Services anglais	71 574	73 614	(2,8)
Services français	59 671	60 927	(2,1)
	131 245	134 541	(2,4)
Revenus financiers et autres revenus			
Services anglais	55 514	73 482	(24,5)
Services français	27 533	28 621	(3,8)
Services institutionnels	42 037	41 827	0,5
	125 084	143 930	(13,1)
TOTAL	556 920	528 386	5,4

Les revenus autogénérés ont augmenté de 28,5 millions de dollars (5,4 %) en 2017, comme il est expliqué ci-dessous.

REVENUS PUBLICITAIRES (↑ 20,3 %)

Les revenus publicitaires sont fonction des différents événements marquants couverts pendant l'exercice, de l'état général du marché publicitaire et du succès de notre programmation.

L'augmentation de 50,7 millions de dollars des revenus publicitaires dans l'exercice considéré s'explique comme suit :

ÉVÉNEMENTS	Les revenus publicitaires tirés d'événements ont été plus élevés du fait de la diffusion des Jeux Olympiques de Rio 2016 pendant l'été. Les revenus publicitaires de l'exercice précédent comprenaient des revenus provenant de la couverture des Jeux panaméricains et parapanaméricains de 2015 à Toronto.
ACTIVITÉS COURANTES	<p>Les revenus publicitaires tirés des activités courantes ont connu une baisse générale de 0,7 %. Les résultats varient toutefois entre les plateformes.</p> <ul style="list-style-type: none"> Les revenus publicitaires à la télévision ont reculé de 2,1 % dans l'exercice par rapport à l'exercice précédent, en lien avec la morosité persistante du marché. Le marché continue de ressentir les effets de la désaffection des 25 à 54 ans. Comme ce segment influence particulièrement les acheteurs-médias, nous continuons de surveiller attentivement le marché et notre performance dans ce segment. <p>La baisse a été essentiellement compensée par :</p> <ul style="list-style-type: none"> la croissance des revenus numériques, particulièrement dans nos marchés de langue anglaise, parce que plus d'internautes ont suivi les nombreux événements qui ont marqué l'actualité.

REVENUS D'ABONNEMENT (↓ 2,4 %)

Les revenus d'abonnement sont tributaires de notre base d'abonnés, qui a rétréci depuis le dernier exercice à cause des tendances à la réduction des services et au désabonnement qui se répercutent négativement sur le secteur de la câblodistribution. La section *Plan de reddition de comptes* présente une ventilation du nombre d'abonnés par chaîne spécialisée.

Nos revenus d'abonnement ont diminué de 3,3 millions de dollars (2,4 %) par rapport à l'exercice précédent. Voici les principales variations constatées par chaîne spécialisée :

- les revenus de **CBC News Network**, d'**ICI RDI** et d'**ICI ARTV** ont diminué en raison du rétrécissement de la base d'abonnés au cours du dernier exercice;
- les revenus d'**ICI TOU.TV EXTRA** ont progressé dans l'exercice en raison de la croissance continue du nombre d'abonnés, témoignant ainsi du succès public remporté par cette plateforme numérique.

REVENUS FINANCIERS ET AUTRES REVENUS (↓13,1 %)

Les revenus financiers et autres revenus sont fonction des événements et des transactions qui ont lieu pendant l'exercice, puisqu'ils comprennent les revenus de production rattachés aux services de diffuseur hôte et les produits de la vente de contenu. Ce poste incorpore aussi les revenus tirés de nos activités de location, de nos commandites et des droits de retransmission. Pour plus d'information sur nos sources de revenus, veuillez consulter la note 20, *Revenus*, de nos états financiers consolidés.

La diminution de 13,1 % (18,8 millions de dollars) de nos revenus financiers et autres revenus dans l'exercice considéré s'explique comme suit :

ÉVÉNEMENTS	Les autres revenus tirés d'événements ont fléchi dans l'exercice, étant donné que les revenus tirés des droits de diffusion pour les Jeux Olympiques de Rio 2016 ont été inférieurs aux revenus de production générés dans l'exercice précédent par nos activités de diffuseur hôte des Jeux panaméricains et parapanaméricains de 2015 à Toronto.
ACTIVITÉS COURANTES	<p>Les revenus financiers et autres revenus provenant des activités courantes sont demeurés stables (+0,4 %) par rapport à ceux de l'exercice précédent. On note toutefois les variations suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • une hausse des revenus de commandite et de production associés aux Jeux Paralympiques de Rio 2016; • une diminution du gain de change en raison de la forte appréciation du dollar américain en 2015-2016; • une baisse générale de nos revenus provenant de la programmation et des droits de diffusion dans le contexte des activités courantes.



Fatale-Station, ICI TOU.TV

DÉPENSES D'EXPLOITATION

(en milliers de dollars canadiens)

	Exercice terminé le 31 mars		
	2017	2016	Écart en %
Coûts des services de télévision, de radio et des services numériques			
Services anglais	922 338	853 685	8,0
Services français	701 063	663 798	5,6
	1 623 401	1 517 483	7,0
Autres dépenses d'exploitation			
Transmission, distribution et collecte	67 879	70 489	(3,7)
Administration nationale	9 964	10 061	(1,0)
Paiements aux stations privées	623	1 380	(54,9)
Charges financières	25 907	28 132	(7,9)
Quote-part du résultat de l'entreprise associée	(3 363)	(7 980)	57,9
	101 010	102 082	(1,1)
TOTAL	1 724 411	1 619 565	6,5

Nos dépenses d'exploitation ont augmenté de 6,5 % (104,8 millions de dollars) par rapport à celles de l'exercice précédent. Voici les principales variations constatées :

COÛTS DES SERVICES DE TÉLÉVISION, DE RADIO ET DES SERVICES NUMÉRIQUES (↑ 7,0 %)

Les coûts des services de télévision et de radio ainsi que des services numériques sont fonction des différents événements marquants couverts pendant l'exercice et de notre grille de programmation courante. Ils correspondent aux coûts engagés pour produire nos émissions, y compris les coûts de la main-d'œuvre et des installations techniques.

L'augmentation de 7,0 % (105,9 millions de dollars) des coûts des services de télévision et de radio ainsi que des services numériques s'explique comme suit :

ÉVÉNEMENTS	<p>Les dépenses occasionnées par les événements dans l'exercice considéré ont augmenté du fait des coûts d'acquisition des droits de diffusion et de production associés aux Jeux Olympiques de Rio 2016. En 2015-2016, elles comprenaient les coûts entraînés par la diffusion des Jeux panaméricains et parapanaméricains de 2015 à Toronto.</p>
ACTIVITÉS COURANTES	<p>Les dépenses d'exploitation dans le cadre de nos activités courantes ont monté de 3,2 % dans l'exercice à la faveur, principalement, de nos investissements continus dans du nouveau contenu et dans nos capacités techniques, en phase avec la <i>Stratégie 2020</i> :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Télévision : Des dépenses additionnelles ont été engagées pour ajouter à nos grilles de nouvelles séries humoristiques et dramatiques. • Nouvelles et affaires publiques : L'amélioration des services numériques et de la couverture de l'actualité internationale a entraîné une augmentation des dépenses. • Capacités techniques : Des dépenses additionnelles ont été engagées pour numériser nos archives dans l'optique d'appuyer davantage notre virage numérique et nos nouvelles initiatives en matière de technologie. <p>Par ailleurs, un règlement intervenu dans le litige concernant l'impôt foncier du Centre canadien de radiodiffusion à Toronto, la promotion de nos services numériques et spécialisés ainsi que le renforcement de notre cybersécurité ont aussi contribué à la hausse des dépenses.</p> <p>Cette hausse a été partiellement compensée par :</p> <ul style="list-style-type: none"> • une diminution d'environ 19,0 millions de dollars de la charge de retraite en raison d'un changement dans les hypothèses actuarielles; • les économies découlant d'initiatives de réduction des coûts.

AUTRES DÉPENSES D'EXPLOITATION (▼ 1,1 %)

Les autres dépenses d'exploitation comprennent les coûts de diffusion de la programmation de la Société (« transmission, distribution et collecte » et « paiements aux stations privées »), les coûts de l'administration nationale, les charges financières et la quote-part du résultat de SiriusXM.

Les autres dépenses d'exploitation ont diminué de 1,1 million de dollars (1,1 %). Voici les principales variations constatées :

- une diminution attendue de 2,2 millions de dollars (7,9 %) de nos **charges financières**;
- une diminution de 2,6 millions de dollars (3,7 %) de nos **coûts de transmission, de distribution et de collecte**, essentiellement attribuable à des dépenses moindres pour la technologie satellite;
- une diminution de 0,8 million de dollars (54,9 %) des **paiements aux stations privées**, principalement en raison de l'expiration d'une entente avec deux stations affiliées en août 2015.

Cette diminution globale a été compensée en partie par une baisse de revenus de 4,6 millions de dollars (57,9 %) de notre **quote-part du résultat de l'entreprise associée** par rapport à l'exercice précédent. Cette année, nous avons reçu seulement deux dividendes trimestriels de SiriusXM en raison de l'opération de privatisation dans laquelle cette entreprise est engagée. Pour de plus amples renseignements sur notre participation dans une entreprise associée, consultez la note 12 de nos états financiers consolidés.



Penny Oleksiak, CBC Sports

FINANCEMENT PUBLIC

(en milliers de dollars canadiens)

Crédit parlementaire pour les activités d'exploitation

Crédit parlementaire pour le fonds de roulement

Amortissement du financement des immobilisations différé

TOTAL

Exercice terminé le 31 mars		
2017	2016	Écart en %
1 002 307	928 332	8,0
4 000	4 000	-
92 778	94 597	(1,9)
1 099 085	1 026 929	7,0

Le **crédit parlementaire pour les activités d'exploitation** a augmenté de 74,0 millions de dollars (8,0 %) en 2016-2017, en phase avec le supplément de financement public de 75 millions de dollars reçu à titre de financement d'exploitation de base pour 2016-2017. Le gouvernement fédéral a annoncé ce réinvestissement dans CBC/Radio-Canada en mars 2016. Le léger écart de 1,0 million de dollars est attribuable au virement annuel au crédit parlementaire pour les immobilisations pour le remboursement des obligations.

Le financement des immobilisations est comptabilisé à titre de **financement des immobilisations différé**. Il est amorti et comptabilisé comme revenu sur les mêmes périodes que celles où les immobilisations corporelles et incorporelles sont utilisées dans le cadre des activités de CBC/Radio-Canada. La diminution de 1,8 million de dollars (1,9 %) rend compte en grande partie de la diminution de notre portefeuille d'actifs, étant donné que nous simplifions notre infrastructure et réduisons notre empreinte immobilière.

ÉLÉMENTS HORS EXPLOITATION

(en milliers de dollars canadiens)

(Perte) gain sur la sortie d'immobilisations corporelles et incorporelles

TOTAL

Exercice terminé le 31 mars		
2017	2016	Écart en %
(2 362)	257	N. S.
(2 362)	257	N. S.

N. S.: Non significatif

En 2016-2017, la Société a comptabilisé une perte hors exploitation de 2,4 millions de dollars, qui s'explique par la mise hors service d'actifs et la réduction de la valeur d'actifs détenus en vue de la vente après la réévaluation de leur juste valeur estimée.

Dans l'exercice précédent, les pertes cumulatives avaient été largement compensées par des gains sur la sortie de nos actifs de production mobile et par le gain de 0,3 million de dollars constitué du produit d'une réclamation d'assurance concernant un car de reportage incendié.

TOTAL DU RÉSULTAT GLOBAL

(en milliers de dollars canadiens)

Résultat net de la période

Autres éléments du résultat global

Réévaluations des régimes de retraite à prestations définies

Total du résultat global de la période

Exercice terminé le 31 mars		
2017	2016	Écart en %
(70 768)	(63 993)	(10,6)
169 696	32 745	N. S.
98 928	(31 248)	N. S.

N. S.: Non significatif

Le total du résultat global s'établit cette année à 98,9 millions de dollars, contre une perte de 31,2 millions de dollars pour l'exercice précédent. Outre le résultat net, le total du résultat global comprend des réévaluations de nos régimes de retraite. Ces réévaluations surviennent quand les résultats réels ou les taux d'intérêt diffèrent des hypothèses actuarielles, entraînant d'importantes variations hors trésorerie des obligations et des actifs de nos régimes de retraite. Les variations sont comptabilisées immédiatement en autres éléments du résultat global dans chaque période de présentation de l'information financière.

Des réévaluations de nos régimes de retraite à prestations définies, consécutives à une hausse du rendement des actifs du régime par rapport au rendement estimé dans nos hypothèses actuarielles, ont donné lieu à un gain de 169,7 millions de dollars dans l'exercice.

En 2015-2016, un gain de 32,7 millions de dollars avait été comptabilisé à la suite de telles réévaluations effectuées pour tenir compte d'une diminution de notre obligation au titre des prestations de retraite. La diminution de notre obligation résultait d'une augmentation de 25 points de base du taux d'actualisation appliqué pour évaluer ce passif à long terme. Le gain comptabilisé a été compensé en partie par la baisse du rendement des actifs du régime par rapport au rendement estimé dans nos hypothèses actuarielles.

SAISONNALITÉ ET DONNÉES FINANCIÈRES TRIMESTRIELLES

Le tableau ci-dessous présente un condensé des données financières des huit trimestres précédents. Ces données trimestrielles ne sont pas vérifiées, mais ont été établies sur la même base que les états financiers consolidés annuels. Nous abordons dans le présent rapport de gestion les facteurs qui ont fait en sorte que nos résultats ont varié au cours des huit derniers trimestres.

(en milliers de dollars canadiens)

	Exercice terminé le 31 mars 2017			
	T1	T2	T3	T4
Revenus	114 606	176 825	138 045	127 444
Financement public	223 126	256 063	288 777	331 119
Dépenses	(354 271)	(430 286)	(445 132)	(494 722)
Résultat avant éléments hors exploitation	(16 539)	2 602	(18 310)	(36 159)
Éléments hors exploitation	(1 402)	(719)	(93)	(148)
Résultat net de la période en IFRS	(17 941)	1 883	(18 403)	(36 307)
Résultat d'exploitation sur une base courante	(7 489)	2 018	8 757	(25 557)

	Exercice terminé le 31 mars 2016			
	T1	T2	T3	T4
Revenus	118 521	142 357	139 173	128 335
Financement public	169 163	242 790	254 121	360 855
Dépenses	(364 808)	(373 958)	(418 558)	(462 241)
Résultat avant éléments hors exploitation	(77 124)	11 189	(25 264)	26 949
Éléments hors exploitation	1 070	1 105	(1 817)	(101)
Résultat net de la période en IFRS	(76 054)	12 294	(27 081)	26 848
Résultat d'exploitation sur une base courante	(52 651)	18 259	(1 734)	36 820

Nos résultats d'exploitation sont assujettis à des fluctuations saisonnières qui ont des retombées importantes d'un trimestre à l'autre.

Le caractère saisonnier de nos **revenus** reflète les conditions du marché, la conjoncture économique et les habitudes d'écoute, comme cela est le cas pour tous les diffuseurs généralistes. Les revenus générés par nos activités courantes au deuxième trimestre de l'exercice sont habituellement les plus faibles en raison de la baisse des cotes d'écoute pendant la saison estivale. Par comparaison, les revenus générés par les activités courantes au troisième trimestre sont plus élevés parce que les auditoires sont plus nombreux et que plus d'annonceurs achètent du temps d'antenne en prévision de la période des fêtes.

Le **financement public** est comptabilisé dans le résultat de la Société en fonction des dépenses nettes budgétées pour le trimestre. Les budgets mensuels et trimestriels sont établis en s'appuyant sur le budget annuel approuvé par le Conseil d'administration au début de chaque exercice, et reflètent le crédit parlementaire attendu pour l'exercice ainsi que les fluctuations saisonnières des dépenses et des revenus autogénérés.

Les **dépenses** liées aux activités courantes tendent également à suivre un cycle saisonnier en raison des variations de la grille de programmation. Les dépenses d'exploitation ont tendance à être plus élevées au quatrième trimestre, puisque c'est la période de l'année où la Société prépare la saison de radiodiffusion automnale et finalise les projets à livrer avant la fin de l'exercice.




D'autres facteurs peuvent avoir une incidence sur le résultat net d'un trimestre à l'autre, notamment les gains ou les pertes de change, les fluctuations de la juste valeur des instruments financiers dérivés ainsi que la dépréciation et la vente d'actifs. Le cas échéant, ces variations sont comptabilisées en éléments hors exploitation.

COMPARATIF ENTRE 2016-2017 ET 2015-2016 PAR TRIMESTRE

TRIMESTRE	REVENUS	DÉPENSES
T1	La baisse des revenus comparativement à la même période de l'exercice précédent est surtout liée à la morosité persistante du marché publicitaire à la télévision, particulièrement la télévision généraliste.	Les dépenses sont inférieures à celles de la période correspondante de l'exercice précédent du fait, principalement, de la diminution de notre charge de retraite et de la baisse de nos coûts de diffusion.
T2	Les revenus générés dans l'exercice considéré par notre couverture des Jeux Olympiques de Rio 2016 ont été supérieurs à ceux tirés de la diffusion des Jeux panaméricains et parapanaméricains de 2015 à Toronto.	Les coûts d'acquisition des droits de diffusion et les coûts de production pour les Jeux Olympiques de Rio 2016 ont dépassé les coûts engendrés à ce titre par la couverture des Jeux panaméricains et parapanaméricains de 2015 à Toronto à la même période de l'exercice précédent. La hausse des dépenses s'explique aussi par notre réinvestissement dans le contenu de toutes nos plateformes.
T3	Les revenus du troisième trimestre de 2016-2017 ont été légèrement inférieurs à ceux du trimestre correspondant de 2015-2016. Cet écart s'explique par les effets combinés de la baisse du nombre d'abonnés de certaines de nos chaînes spécialisées et de la diminution de nos ventes de contenu.	Les dépenses du troisième trimestre de 2016-2017 ont été supérieures à celles du trimestre correspondant de l'exercice précédent du fait de notre réinvestissement continu dans le contenu. Des initiatives numériques ont aussi entraîné des dépenses supplémentaires.
T4	Les revenus au quatrième trimestre de 2016-2017 ont généralement été comparables à ceux de la même période de l'exercice précédent.	Les dépenses du quatrième trimestre de 2016-2017 ont été supérieures à celles du trimestre correspondant de l'exercice précédent, compte tenu de notre réinvestissement continu dans le contenu.

INDICATEURS DE RENDEMENT DE LA STRATÉGIE 2020

\$	INDICATEUR – FINANCES	RÉSULTAT 2015-2016	CIBLE 2016-2017	RÉSULTAT 2016-2017	RENDEMENT PAR RAPPORT À LA CIBLE	CIBLE 2017-2018	CIBLE 2020
	9. Cible de réduction des coûts atteinte (en millions \$)	62,0 \$	85,1 \$	87,5 \$		93,1 \$	117,0 \$

 Cible atteinte ou dépassée
  Cible partiellement atteinte
  Cible manquée

Plus d'explications sur nos résultats financiers de l'exercice sont présentées dans la section Plan de reddition de comptes.

PERSPECTIVES

Le 22 mars 2016, le gouvernement du Canada a annoncé un important réinvestissement dans le diffuseur public du Canada, avec l'injection supplémentaire de 75 millions de dollars en 2016-2017, puis de 150 millions de dollars par an les années suivantes. Ce réinvestissement est un vote de confiance important du gouvernement et des Canadiens à l'endroit de nos émissions, de nos employés et de notre vision de l'avenir. C'est également un constat que la Société fait face à d'importants défis sur le plan financier.

Nous continuons également de surveiller et d'évaluer l'effet sur l'industrie de la télévision au Canada des récentes décisions prises par le CRTC à l'issue de la consultation Parlons télé. À terme, ces décisions réglementaires auront des répercussions sur les revenus de nos services spécialisés.

Les revenus de la Société continuent d'être menacés par l'affaiblissement du marché publicitaire dans toute l'industrie et par l'exode des revenus publicitaires vers les plateformes numériques au détriment des services de télévision traditionnels. Nous suivons la situation de près, car nous pensons que le marché de la publicité demeurera en difficulté.

Ce climat d'incertitude menaçait la réalisation de certaines initiatives prévues dans la *Stratégie 2020*, notamment la création de contenus et le virage numérique. Environ 23 % du nouveau financement sera utilisé pour poursuivre le travail amorcé avec le même dynamisme en vue, à terme, de transformer CBC/Radio-Canada en un espace numérique.

Le gouvernement a lancé une consultation publique dans le but d'élaborer un cadre moderne de politiques culturelles pour le monde numérique. En novembre 2016, CBC/Radio-Canada a publié son mémoire intitulé *Propulser la culture canadienne : renforcer la place du Canada dans l'univers numérique* dans le cadre de cette consultation. Une éventuelle modification du modèle d'affaires et/ou du mandat de CBC/Radio-Canada pourrait avoir de profondes répercussions sur l'avenir de l'organisation. Si aucune solution n'est trouvée pour compenser la baisse des revenus publicitaires et d'abonnement, les dépenses de programmation devront être réduites pour correspondre aux ressources disponibles dans les années à venir.

Le 13 mai 2016, Sirius XM Canada Holdings Inc. a annoncé un plan de recapitalisation au moyen d'une transaction de privatisation de l'entreprise. Dans le cadre de cette transaction, la Société vend sa participation de 10,15 % au prix de 4,50 \$ l'action, ce qui lui rapporte environ 58 millions de dollars. Le CRTC a approuvé la transaction le 26 avril 2017. Le partenariat concernant la programmation se poursuivra avec SiriusXM jusqu'en 2022. La majeure partie du produit de la vente des actions sera utilisée pour mettre en œuvre le projet de la Maison de Radio-Canada qui a été approuvé par le gouvernement en avril 2017, et le reste servira à des fins générales.

Le rétablissement du financement au titre de l'inflation salariale en 2016-2017 constitue un élément essentiel de notre stratégie financière. Toutefois, comme le gouvernement n'est pas parvenu à conclure des ententes salariales avec ses principaux syndicats en 2016-2017, nous ne recevons ce financement qu'en 2017-2018.



Pure, mettant en vedette Ryan Robbins et Rosie Perez, sur CBC.

GESTION DES RISQUES ET GOUVERNANCE

GESTION DES RISQUES ET TABLEAU DES PRINCIPAUX RISQUES

En tant que diffuseur public national du Canada, CBC/Radio-Canada occupe une place importante au sein du système canadien de radiodiffusion et fait face à des risques uniques sur le plan de la planification et de l'exploitation. Comme tous les diffuseurs, la Société doit s'adapter aux changements technologiques, à l'évolution démographique, aux exigences changeantes des consommateurs, ainsi qu'aux changements structurels qui surviennent dans l'industrie. Ayant en vertu de la loi le mandat de servir tous les Canadiens, CBC/Radio-Canada doit également composer avec des attentes du public et des défis financiers uniques.

CBC/Radio-Canada a pour politique de concevoir, de mettre en œuvre et d'appliquer un cadre de gestion des risques afin de s'assurer que les risques et les possibilités qui touchent les stratégies, les objectifs et les activités de la Société sont déterminés, évalués et gérés de façon appropriée.

Le programme de gestion des risques de CBC/Radio-Canada s'inscrit dans un cadre intégré aux processus d'exploitation à l'échelle de toute l'organisation. La responsabilité de la gestion des risques est partagée entre les groupes suivants : le Conseil d'administration de CBC/Radio-Canada et son Comité de vérification, l'Équipe de la haute direction, et les divisions opérationnelles.



La Vérification interne planifie les audits qu'elle effectue en fonction des résultats du processus d'évaluation des risques, pour faire en sorte que le plan d'audit annuel couvre à tour de rôle les risques les plus importants.

Le tableau suivant présente les principaux risques auxquels CBC/Radio-Canada a été exposée pendant l'exercice 2016-2017 et leurs répercussions continues en 2017-2018.

PRINCIPAUX RISQUES	MESURES D'ATTÉNUATION	CONSÉQUENCES POUR L'AVENIR
--------------------	-----------------------	----------------------------

1. RÉSULTATS DE LA CONSULTATION DU GOUVERNEMENT SUR L'AVENIR DU CONTENU CANADIEN DANS UN MONDE NUMÉRIQUE ET RAPPORTS CONNEXES DE L'INDUSTRIE

Notre capacité à remplir notre mandat est amoindrie par plusieurs facteurs : déplacement de l'auditoire de la télévision traditionnelle vers la télévision spécialisée et les plateformes numériques; évolution rapide des technologies; évolution des habitudes de consommation des médias; et fragmentation de l'industrie.

Le mémoire que CBC/Radio-Canada a déposé dans le cadre de la consultation du gouvernement sur le renforcement du contenu canadien dans un monde numérique explique les avantages d'abolir la publicité sur toutes ses plateformes en échange d'un financement de remplacement de 318 millions de dollars.

Pressé par d'autres priorités, le gouvernement pourrait décider de restreindre notre mandat ou de modifier notre modèle d'affaires, ce qui, dans les deux cas, risquerait d'avoir des répercussions profondes sur l'avenir de l'organisation et sur la possibilité de corriger notre modèle d'affaires qui ne fonctionne plus.

Continuer de promouvoir le plan stratégique et de communiquer de l'information aux parties intéressées, à l'interne et à l'externe.

Continuer de promouvoir le mémoire de CBC/Radio-Canada et les avantages d'abolir la publicité sur toutes ses plateformes en échange d'un financement de remplacement, auprès des parties intéressées, à l'interne comme à l'externe. Rappeler la nécessité d'offrir au diffuseur public du Canada un financement adéquat et stable à tous les niveaux du gouvernement.

Préserver la souplesse dans les décisions d'exploitation, notamment en préparant des plans de repli en cas d'abandon de la publicité.

Élaborer des plans de communications proactives ou réactives, le cas échéant.

Conclure des ententes de partenariats afin d'étendre la portée de nos émissions d'information.

Le cadre stratégique donne à la Société les moyens de réussir, aujourd'hui et à l'ère de la postradiodiffusion traditionnelle. Il garantira que les services que nous offrons et le modèle d'exploitation sur lequel reposent ces services évoluent au même rythme que les attentes des Canadiens et les transformations de l'industrie.

L'incertitude qui entoure l'orientation future de la Société risque de nuire à ses revenus autogénérés, à ses décisions d'exploitation, au moral du personnel et au maintien de ses effectifs clés.

2. NOUVEAUX MOYENS DE DISTRIBUTION/PERTURBATIONS DU SECTEUR

L'adoption de nouveaux moyens de distribution peut engendrer des perturbations dans le secteur de la radiodiffusion et donner naissance à de nouveaux modèles de revenus.

CBC/Radio-Canada doit s'adapter à de nouvelles réalités qui souvent mettent en scène des partenaires non traditionnels.

Continuer à concentrer les efforts sur le contenu offert sur les plateformes numériques, soit par l'utilisation de contenu de radio et de télévision ou par l'offre de contenu numérique original.

Maintenir et accroître les partenariats à des fournisseurs de services de télévision par contournement d'expérience et connaissant du succès (dans la mesure où la promotion de la marque est possible).

Adapter le processus d'évaluation du rendement de manière à optimiser la prise de décisions en modelant les IRC sur les habitudes des auditoires.

Améliorer la technologie de manière constante afin de répondre aux attentes des auditoires.

Négocier des ententes pour acquérir les droits sur des contenus populaires selon des modalités économiquement viables.

Entreprendre le développement d'outils et de stratégies de gestion de données afin d'améliorer notre capacité de suivre, de personnaliser et d'adapter le contenu en fonction des auditoires.

Le fait de rejoindre les auditoires sur les plateformes ou les canaux de distribution qu'ils préfèrent aura une incidence sur la consommation globale du contenu offert par CBC/Radio-Canada, sur la valeur de nos services aux yeux du public, sur nos revenus publicitaires et d'abonnement, de même que sur la pertinence du diffuseur public.

PRINCIPAUX RISQUES	MESURES D'ATTÉNUATION	CONSÉQUENCES POUR L'AVENIR
--------------------	-----------------------	----------------------------

3. PRÉOCCUPATIONS BUDGÉTAIRES

<p>Nous sommes aux prises avec des défis financiers qui incluent l'affaiblissement du marché publicitaire dans toute l'industrie et l'exode des revenus publicitaires vers les plateformes numériques au détriment des services de télévision traditionnels.</p> <p>L'application des décisions découlant de l'instance Parlons télé du CRTC (p. ex., petits forfaits de base et services facultatifs offerts individuellement ou dans de petits forfaits) peut avoir des répercussions négatives sur les revenus d'abonnement et les revenus publicitaires.</p> <p>L'évolution des habitudes de consommation des auditoires, entre autres le phénomène du désabonnement et de la réduction des services, entraîne une diminution des abonnements aux services par câble et satellite des entreprises de distribution de radiodiffusion (EDR).</p> <p>La performance financière des divers groupes médiatiques canadiens entraîne une pression sur les prix et une approche plus énergique pour ce qui est des volumes publicitaires.</p> <p>Des changements aux critères d'admissibilité aux fonds pour la production indépendante et la baisse des contributions versées par les EDR pourraient avoir un impact sur la disponibilité et le coût des productions indépendantes pour CBC/Radio-Canada.</p>	<p>Continuer d'investir en priorité dans la télévision aux heures de grande écoute, le créneau qui attire les auditoires les plus nombreux et génère le plus de revenus à la télévision généraliste.</p> <p>Développer de nouvelles émissions intéressantes et typiquement canadiennes.</p> <p>Tirer le plein bénéfice de la stratégie multiplateforme/multiécran en matière de diffusion, d'approvisionnement et de distribution.</p> <p>Tirer profit de nouvelles formes de partenariats ou d'ententes pour faire augmenter les nouvelles sources de revenus ou offrir une nouvelle valeur aux clients existants.</p> <p>Poursuivre la mise en œuvre des mesures de contrôle des coûts prévues par la <i>Stratégie 2020</i>.</p>	<p>Il pourrait être nécessaire de modifier notre plan stratégique si les revenus publicitaires et d'abonnement continuent de diminuer.</p> <p>Une réduction du financement par les fonds pour la production indépendante diminuerait le volume de la programmation originale produite.</p>
--	--	--

4. MORAL, RECRUTEMENT ET CONSERVATION DU PERSONNEL

<p>La conservation et la mobilisation d'une main-d'œuvre solide sont essentielles à l'atteinte des objectifs stratégiques.</p> <p>Il y a un risque qu'une culture négative en milieu de travail générant des incidents, de la controverse et de l'incertitude nuise à la motivation et au moral des employés, ainsi qu'au recrutement et au maintien des effectifs.</p> <p>Difficulté à atteindre les objectifs de 2020 en matière de diversité.</p>	<p>Poursuivre l'exécution du plan de gestion du changement organisationnel, incluant les activités de soutien en rapport avec les principaux projets de mise en œuvre de la <i>Stratégie 2020</i>.</p> <p>Déployer les plans d'action adoptés à la lumière des résultats du sondage sur la mobilisation de 2016 afin de résoudre les préoccupations. Procéder ensuite au sondage annuel sur la mobilisation des employés pour évaluer les niveaux de mobilisation et résoudre les préoccupations constatées.</p> <p>Mettre sur pied un Groupe de travail mixte sur la culture en milieu de travail (GTCMT) réunissant tous les syndicats afin de s'attaquer aux problèmes communs.</p> <p>Mettre en œuvre la deuxième année de la feuille de route de la culture, laquelle inclut une campagne de sensibilisation au recensement culturel.</p> <p>Développer et mettre en œuvre le plan triennal sur l'inclusion et la diversité 2015-2018.</p>	<p>Nous avons l'intention de maintenir ce rythme pour former notre personnel à la nouvelle réalité numérique, permettre à nos leaders de soutenir encore mieux leurs équipes, et continuer de consolider nos compétences professionnelles dans tous les secteurs de la Société.</p>
--	---	---

PRINCIPAUX RISQUES	MESURES D'ATTÉNUATION	CONSEQUENCES POUR L'AVENIR
--------------------	-----------------------	----------------------------

5. RELATIONS ET NÉGOCIATIONS AVEC LES SYNDICATS

Des négociations sont en cours pour élaborer la convention collective de la nouvelle unité fusionnée des Services français représentée par le Syndicat des communications de Radio-Canada (SCRC). Des discussions se poursuivent également avec la Guilde canadienne des médias (GCM) pour répondre aux principaux enjeux pendant la durée de la convention actuelle.

Il y a un risque que la prolongation des procédures pour négocier la première convention collective nuise aux relations de travail entre la direction et les employés.

Il y a un risque que nos activités soient perturbées par un arrêt de travail.

Continuer de communiquer de manière transparente avec les employés et les syndicats, et impliquer les employés dans l'élaboration des initiatives stratégiques.

Mettre en œuvre un mandat de négociation clair qui garantit une souplesse dans les conditions de travail et la réduction des barrières juridictionnelles entre les unités de négociation.

Mettre à jour les plans de contingence en cas de conflit de travail.

Poursuivre les négociations et les discussions avec les unités de négociation.

6. GESTION DE LA RÉPUTATION ET DE L'IMAGE DE MARQUE

CBC et Radio-Canada font partie des marques les plus en vue et dont on discute le plus dans le pays. De plus, ce sont des marques au sujet desquelles tous les Canadiens estiment, à juste titre, pouvoir avoir une opinion et l'exprimer. À tout moment, un événement ou un incident, de grande ou de moindre importance, peut toucher une corde sensible et provoquer une controverse d'ampleur nationale.

Il y a un risque qu'une perception négative de CBC/Radio-Canada nuise à sa crédibilité et lui fasse perdre des appuis parmi les parties intéressées.

Utiliser un système complet de gestion des enjeux qui :

- surveille l'environnement;
- cerne les enjeux potentiels et les parties intéressées qu'ils pourraient toucher;
- prépare pour ces éventualités;
- fournit les messages à diffuser et l'orientation aux dirigeants, aux gestionnaires hiérarchiques et au personnel des communications dans tout le système.

Mettre en œuvre un solide plan de gestion de crise axé sur la transparence et des mesures décisives pour réagir à des enjeux critiques.

Continuer d'investir dans l'équité de notre marque (p. ex., campagne d'appui pour le diffuseur public du Canada, création d'une programmation communautaire, d'une programmation olympique ou d'une programmation pour le 150^e du Canada).

Rôle du Bureau de la commissaire aux valeurs et à l'éthique :

- Examiner l'efficacité et le caractère approprié du Code de conduite, de la politique sur les conflits d'intérêts et d'autres politiques connexes.
- Élaborer et déployer une formation à la déontologie.

L'établissement de plans d'action clairs et transparents permettra d'améliorer notre crédibilité et le soutien des parties intéressées.

7. PROJET DE LA MAISON DE RADIO-CANADA (MRC)

En novembre 2016, le Conseil d'administration de CBC/Radio-Canada a approuvé la proposition de Broccolini (construction de la nouvelle MRC) et l'offre d'achat du Groupe Mach (vente du site actuel de la MRC). Le gouvernement a approuvé le projet en avril 2017.

Il y a un risque que le projet ne permette pas d'atteindre l'efficacité opérationnelle espérée, ne respecte pas l'échéancier de construction, ne soit pas conforme aux exigences techniques ou dépasse le cadre budgétaire établi, entraînant des coûts supplémentaires.

Nouer et entretenir des relations d'affaires constructives avec les partenaires.

Assurer une gestion de projet serrée : surveiller, évaluer et gérer les risques de manière proactive, établir des échéanciers et des budgets réalistes, préparer des plans de contingence, et effectuer une planification efficace afin de réduire le nombre de changements en cours d'exécution.

Élaborer des scénarios de rechange.

Améliorer la consultation et la coordination avec les effectifs afin de les aider à se préparer à déménager dans le nouvel immeuble.

Les transactions seront conclues une fois obtenues les autorisations requises de la Ville de Montréal, et les travaux de construction devraient débuter à l'automne 2017.

PRINCIPAUX RISQUES	MESURES D'ATTENUATION	CONSÉQUENCES POUR L'AVENIR
--------------------	-----------------------	----------------------------

8. SÉCURITÉ DE L'INFORMATION

<p>Malgré une sensibilisation et une attention accrues à la cybersécurité, le nombre, le coût et la complexité des cyberincidents continuent d'augmenter partout dans le monde. Même si CBC/Radio-Canada investit dans la gestion des risques liés à la sécurité de l'information, l'évolution des cybermenaces a le potentiel de perturber ses activités (p. ex., accessibilité de la programmation et des services numériques) et/ou de nuire à sa marque.</p>	<p>Évaluer et surveiller la sécurité des réseaux et les vulnérabilités des systèmes.</p> <p>Renforcer les règles, lignes directrices et procédures en matière de sécurité de l'information, et faire en sorte que le personnel soit plus sensibilisé aux questions de sécurité de l'information et mieux formé sur ce plan.</p> <p>Examiner et enrichir, le cas échéant, le plan de gestion de crise pour y intégrer les incidents liés à la sécurité de l'information.</p>	<p>Continuer à appliquer les stratégies définies et les peaufiner.</p>
--	---	--

9. CHANGEMENTS À LA DIRECTION ET À LA GOUVERNANCE

<p>À l'heure actuelle, trois postes sont vacants au Conseil d'administration. De plus, les mandats de cinq membres du Conseil arriveront à terme en 2017, dont celui du président-directeur général et celui du président du Conseil.</p> <p>Il y a un risque que le départ de nombreux administrateurs au cours des 12 prochains mois ou que des changements dans la composition de l'Équipe de la haute direction entravent les processus de prise de décisions et nuisent à la continuité et à la stabilité.</p>	<p>Une liste de critères de sélection définissant le profil des candidats idéaux pour les postes au sein du Conseil (membres, président du Conseil et PDG) a été développée et soumise au cabinet de la ministre.</p> <p>Engager la conversation avec le cabinet de la ministre pour s'assurer qu'elle est sensibilisée à la nécessité que nous avons de sélectionner et de nommer rapidement des candidats qualifiés.</p> <p>Poursuivre le processus rigoureux d'intégration de nouveaux administrateurs à l'aide notamment de séances d'orientation structurées.</p> <p>Développer un plan de transition et une période de chevauchement avec l'actuel PDG et tout membre de l'Équipe de la haute direction qui quitterait son poste.</p>	<p>Un nombre élevé de départs risque de nuire à la mise en œuvre de la <i>Stratégie 2020</i> et à l'atteinte des cibles.</p> <p>Le gouvernement a annoncé en juin la création d'un comité consultatif afin de fournir à la ministre du Patrimoine une liste de candidats qualifiés pour chacun des sièges vacants actuels et à venir au sein du Conseil d'administration, y compris celui du président du Conseil et du président-directeur général de CBC/Radio-Canada.</p>
---	---	--



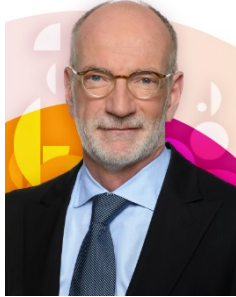
La foule massée à l'hôtel de ville d'Halifax lors du concert du groupe The Tragically Hip, diffusé en direct sur CBC.

CONSEIL D'ADMINISTRATION ET STRUCTURE DE LA DIRECTION

CONSEIL D'ADMINISTRATION



Rémi Racine^{2, 3, 4, 5 (membre d'office), 6}
Président du Conseil
d'administration
Montréal, QC



Hubert T. Lacroix²
Président-directeur général
Montréal, QC



Edward W. Boyd^{2, 5}
Toronto, ON



Rob Jeffery^{1, 2, 3}
Halifax, NS



Marni Larkin^{2, 3, 4, 5, 6}
Winnipeg, MB



Terrence A. Leier, c.r.^{1, 2, 3, 4}
Regina, SK



Norman May, c.r.²
Toronto, ON



Maureen McCaw^{1, 2, 3}
Edmonton, AB



Marlie Oden^{2, 4, 5, 6}
Vancouver, BC

¹Membre du Comité de vérification

²Membre des Comités sur la radiodiffusion

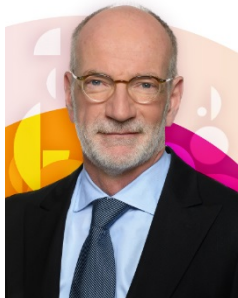
³Membre du Comité des infrastructures

⁴Membre du Comité de planification stratégique

⁵Membre du Comité des RH et de la gouvernance

⁶Membre du Comité des communications et des relations avec les parties intéressées

ÉQUIPE DE LA HAUTE DIRECTION



Hubert T. Lacroix
Président-directeur général



Michel Bissonnette
Vice-président principal,
Services français



Heather Conway
Vice-présidente principale,
Services anglais



Sylvie Gadoury
Vice-présidente,
Services juridiques,
avocate-conseil
et secrétaire générale



Steven Guiton
Vice-président principal,
Infrastructure et Services
technologiques médias



Alex Johnston
Vice-présidente,
Stratégie et Affaires publiques



Monique Marcotte
Vice-présidente,
Personnes et Culture



Judith Purves
Vice-présidente principale et
chef de la direction financière

MANDAT DES COMITÉS

COMITÉ DE VÉRIFICATION – Aider le Conseil à s'acquitter de ses responsabilités d'intendance et de supervision, en surveillant l'intégrité des renseignements financiers qui seront communiqués au Parlement et aux autres parties intéressées, les systèmes de contrôle interne et de gestion des risques établis par la direction et le Conseil, ainsi que le processus d'audit.

COMITÉS SUR LA RADIODIFFUSION – Les Comités sur la radiodiffusion de langue anglaise et de langue française (les « Comités sur la radiodiffusion ») ont été constitués pour répondre aux exigences de la *Loi sur la radiodiffusion*, et ils ont pour mandat d'aider le Conseil à s'acquitter de ses responsabilités d'intendance et de surveillance relativement à l'exécution par la Société de son mandat de radiodiffusion publique.

COMITÉ DES INFRASTRUCTURES – Aider le Conseil à s'acquitter de ses responsabilités d'intendance et de surveillance relativement aux infrastructures de la Société, notamment le portefeuille immobilier, le parc de véhicules, les actifs de transmission, ainsi que les solutions technologiques, de radiodiffusion et de télécommunications.

COMITÉ DE PLANIFICATION STRATÉGIQUE – Aider le Conseil à s'acquitter de ses responsabilités d'intendance et de surveillance relativement à l'exécution par la Société du mandat qui lui est confié par la loi.

COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES ET DE LA GOUVERNANCE – Aider le Conseil d'administration à s'acquitter de ses responsabilités d'intendance et de surveillance relativement aux stratégies en matière de ressources humaines, à la rémunération, à la gouvernance d'entreprise, à la régie interne du Conseil et à d'autres questions connexes.

COMITÉ DES COMMUNICATIONS ET DES RELATIONS AVEC LES PARTIES INTÉRESSÉES – Aider le Conseil à s'acquitter de ses responsabilités d'intendance et de surveillance relativement aux stratégies, politiques, plans et initiatives associés aux importantes communications et relations de la Société avec ses parties intéressées.

RÉTROSPECTIVE DE L'ANNÉE

ACCÈS À L'INFORMATION ET DIVULGATION PROACTIVE

En 2016-2017, CBC/Radio-Canada a fait belle figure en ce qui a trait au traitement des demandes présentées en vertu de la *Loi sur l'accès à l'information* (LAI). Elle a en effet répondu à 142 demandes, soit 34 de plus que l'exercice précédent. Le taux de présomption de refus s'est établi à moins de 1 % et une seule demande a été traitée en retard. La commissaire à l'information du Canada a reçu neuf plaintes touchant les suites données par CBC/Radio-Canada à des demandes. Il s'agit-là d'une baisse importante, si on considère que la Société avait fait l'objet de 27 plaintes en 2015-2016.

Nous continuons à prendre les devants en rendant publics les documents communiqués aux demandeurs. Au cours de l'exercice 2016-2017, plus de 9 400 pages de documents en lien avec 36 demandes d'accès à l'information d'intérêt général pour les Canadiens ont été publiées dans la section « [Transparence et responsabilisation](#) » du site institutionnel.

Par ailleurs, la commissaire à l'information du Canada a avisé CBC/Radio-Canada qu'elle lui avait attribué la note « A » pour son rendement en 2014-2015. C'est la quatrième fois d'affilée que la Société obtient cette note, en reconnaissance de son engagement continu à s'acquitter de ses obligations en vertu de la *Loi sur l'accès à l'information*.

Faits saillants 2016-2017 relatifs à la *Loi sur l'accès à l'information* :

15 522 pages communiquées en réponse à 142 demandes officielles (hausse de 50 %)

7 261 pages communiquées en réponse à 73 demandes non officielles (hausse de 22 %)

4 120 pages communiquées en lien avec les réunions du Conseil d'administration (hausse de 35 %)

Pour un total de 26 903 pages (hausse de 36 %)

ASSEMBLÉE PUBLIQUE ANNUELLE

L'assemblée publique annuelle 2016 a eu lieu le 27 septembre, au théâtre l'Escaouette à Moncton, au Nouveau-Brunswick, sous le thème « [La radiodiffusion publique à l'ère du numérique](#) ».

Les participants à cette discussion ont pu en apprendre davantage sur nos initiatives pour continuer de raconter les histoires des Canadiens dans un contexte de connectivité constante et de sources de contenu illimitées. Des Canadiens de partout au pays ont participé en personne à l'assemblée publique annuelle de CBC/Radio-Canada ou ont suivi l'événement en ligne.

CODE DE CONDUITE

Les employés de CBC/Radio-Canada, à tous les échelons, sont tenus de se conformer au Code de conduite ainsi qu'aux politiques qui régissent leur comportement dans des domaines comme le respect de la démocratie, le respect des personnes, l'intégrité, l'intendance et l'excellence. La commissaire aux valeurs et à l'éthique procède actuellement à la révision du Code de conduite, dans le but d'assurer que les politiques de la Société répondent encore aux besoins des employés et de l'organisation dans son ensemble. Notre [Code de conduite](#) et nos [politiques des ressources humaines](#) sont accessibles sur notre site web institutionnel.

NORMES ET PRATIQUES JOURNALISTIQUES

CBC/Radio-Canada applique des normes et des pratiques journalistiques très rigoureuses et dispose de solides mécanismes de contrôle rédactionnel pour guider ses employés et assurer l'équilibre et l'exactitude de l'information présentée dans sa programmation, particulièrement dans le contexte des médias sociaux d'aujourd'hui. Les Normes et pratiques journalistiques de CBC/Radio-Canada sont accessibles sur notre [site web institutionnel](#).

OMBUDSMANS

Les plaintes, messages de préoccupations ou autres communications du public concernant les émissions d'information sont traités par les bureaux des deux ombudsmans de la Société. Les plaignants insatisfaits de la réponse obtenue des services de programmation peuvent faire appel aux ombudsmans pour qu'ils révisent leur plainte. Les ombudsmans jouissent d'une indépendance totale par rapport au personnel et aux responsables de la programmation de CBC/Radio-Canada; ils relèvent directement du président-directeur général et, de ce fait, du Conseil d'administration de la Société. Les ombudsmans jouent un rôle central pour renforcer la responsabilisation du diffuseur public national et sa transparence à l'égard des Canadiens.

Les communications qui ne touchaient pas directement les émissions d'information ont été transmises aux services de programmation concernés ou au service des Relations avec l'auditoire.

	Plaintes, messages de préoccupations ou autres communications traités	Dans les limites du mandat	Nombre traité en 2015-2016
CBC (Services anglais)	3 170	2 162	2 782
Radio-Canada (Services français)	1 248	709	1 387
Total	4 418	2 871	4 169

COMMISSAIRE AUX VALEURS ET À L'ÉTHIQUE

La nouvelle commissaire aux valeurs et à l'éthique de la Société, Diane Girard, est entrée officiellement en fonction en septembre 2016. Elle a passé les premiers mois de son mandat à multiplier les réunions et à profiter des occasions de rencontre sur le terrain avec les employés de partout au pays pour faire connaître sa mission et travailler à la révision du Code de conduite des employés et de la Politique sur les conflits d'intérêts, un travail qui devrait se terminer en 2017-2018. Étant donné que la commissaire a commencé seulement le 5 janvier à recevoir des demandes de conseils et de plaintes, c'est-à-dire une fois son bureau et ses procédures mis en place, les données des trois premiers mois après son entrée en fonctions ont été jugées non significatives. Par conséquent, nous prévoyons produire des statistiques (plaintes reçues et problèmes résolus) pour les 15 premiers mois de son mandat dans le Rapport annuel de 2017-2018.

CONFORMITÉ À LA LOI CANADIENNE SUR L'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE

CBC/Radio-Canada utilise une stratégie axée sur les risques afin d'assurer la conformité aux articles 67 à 69 de la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale* de 2012. Dans le cadre des procédures en place, un chef de projet doit remplir une liste de vérification pour toutes les activités concrètes avant le début du projet. Cette liste précise la portée et la nature du projet, et constitue un outil officiel pour garantir l'examen de tous les dommages possibles sur l'environnement (amiante, hydrocarbures, moisissures, réservoirs de carburant, qualité de l'eau ou de l'air, etc.). Elle permet également de préciser toutes les mesures requises pour en réduire les effets au minimum.

Dans le cadre du processus énoncé ci-dessus, il a été déterminé qu'aucun projet réalisé durant l'exercice 2016-2017 ne causera de dommages importants du point de vue environnemental.

Il faut noter que, par activité concrète, CBC/Radio-Canada entend, par exemple, la démolition d'un mur, le remplacement d'équipement ou des travaux d'excavation pour aménager un parc de stationnement, autrement dit, une activité qui n'est pas de l'entretien courant. Par conséquent, peindre un mur ou entretenir de l'équipement est considéré comme de l'entretien.

CHANGEMENTS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Comme nous l'avons indiqué dans le dernier Rapport annuel, Brian Mitchell a démissionné du Conseil d'administration de la Société le 17 avril 2016.

Le 31 octobre 2016, Sonja Chong a quitté ses fonctions au Conseil d'administration de CBC/Radio-Canada.

RÉMUNÉRATION DES ADMINISTRATEURS

Le président du Conseil d'administration et le président-directeur général sont rémunérés conformément aux modalités du décret en vertu duquel ils sont nommés. Le président-directeur général touche un salaire annuel, alors que le président du Conseil reçoit une rémunération annuelle (entre 14 500 \$ et 17 100 \$) ainsi que des indemnités quotidiennes (entre 565 \$ et 665 \$) pour assister aux réunions, couvrir ses déplacements et remplir d'autres responsabilités de direction, d'analyse et de représentation.

Les administrateurs (à l'exclusion du président du Conseil d'administration et du président-directeur général) touchent des honoraires établis par un règlement administratif approuvé par le ministre du Patrimoine canadien, qui se résumant comme suit :

Réunions	Conseil d'administration	Comité de vérification	Autres comités
Réunions ordinaires	Participation en personne (incluant les réunions par vidéoconférence)	Pour les 6 premiers jours de réunion ordinaire : 2 000 \$/jour	Pour les 4 premiers jours de réunion ordinaire : 1 000 \$/jour pour les membres 1 250 \$/pour le président
	Participation par téléphone	Par la suite 625 \$/jour	Par la suite 625 \$/jour
	Participation par téléphone	625 \$/jour ou 312,50 \$/demi-journée	250 \$/jour
Conférence téléphonique	250 \$/jour	250 \$/jour	250 \$/jour

Les administrateurs n'ont droit qu'aux honoraires de participation à une seule réunion par jour (24 heures), même s'ils assistent à plus d'une réunion au cours de cette période.

Le résumé de la rémunération versée aux administrateurs de CBC/Radio-Canada se trouve à la note 26, *Parties liées*, des états financiers consolidés annuels audités.

CONSEIL D'ADMINISTRATION – ASSIDUITÉ

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	CONSEIL D'ADMINISTRATION			COMITÉ DE VÉRIFICATION			COMITÉS SUR LA RADIODIFFUSION			COMITÉ DES INFRASTRUCTURES			COMITÉ DE PLANIFICATION STRATÉGIQUE			COMITÉ DES RH ET DE LA GOUVERNANCE			COMITÉ DES COMMUNICATIONS		
	En personne	Vidéoconférence	Conférence téléphonique	En personne	Vidéoconférence	Conférence téléphonique	En personne	Vidéoconférence	Conférence téléphonique	En personne	Vidéoconférence	Conférence téléphonique	En personne	Vidéoconférence	Conférence téléphonique	En personne	Vidéoconférence	Conférence téléphonique	En personne	Vidéoconférence	Conférence téléphonique
Nombre de réunions	6	3	3	3	1	1	2			4	2		2			4			1		1
Rémi Racine	6/6	3/3	3/3				2/2			4/4	2/2		2/2			4/4*			1/1		1/1
Hubert T. Lacroix	6/6	3/3	3/3				2/2														
Edward W. Boyd	6/6	3/3	3/3				2/2			4/4	2/2					4/4					
Sonja Chong ¹	3/3	0/2	1/1	1/1	1/1	1/1	1/1														
Robert Jeffery	6/6	3/3	3/3	3/3	1/1	1/1	2/2			1/1											
Marni Larkin	5/6	3/3	3/3				1/2			3/4	2/2		2/2			4/4			1/1		1/1
Terrence A. Leier	6/6	3/3	3/3	2/2			2/2			4/4	2/2		2/2								
Noman May	0/6	0/3	0/3	0/1	0/1	0/1	0/2														
Maureen McCaw	6/6	3/3	3/3	3/3	1/1	1/1	2/2			1/1											
Brian Mitchell ²																					
Marlie Oden	5/6	3/3	3/3				1/2						2/2			3/4			1/1		1/1

¹ S. Chong a donné sa démission le 31 octobre 2016

² B. Mitchell a donné sa démission le 17 avril 2016

* D'office

PRÉSENTATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

NORMES COMPTABLES FUTURES

Les prises de position comptables qui prendront effet dans les exercices futurs et celles qui étaient en vigueur en 2016-2017 sont présentées à la note 3 des états financiers consolidés.

PRINCIPALES ESTIMATIONS COMPTABLES ET JUGEMENTS IMPORTANTS

Le compte rendu de la situation financière et de nos résultats d'exploitation repose sur nos états financiers consolidés, qui ont été préparés conformément aux IFRS. Les principales estimations comptables et les jugements importants sont présentés dans les différentes notes de nos états financiers annuels.

TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

PARTICIPATION DANS UNE ENTREPRISE ASSOCIÉE

Aucun changement important n'a été apporté pendant l'exercice considéré à notre participation dans Sirius XM Canada Holdings Inc. (SiriusXM). Les événements postérieurs sont présentés dans la note 29 des états financiers consolidés.

TRANSACTIONS AVEC DES RÉGIMES DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉFINIES

Comme il est indiqué à la note 15, nous avons versé des cotisations à titre d'employeur à nos régimes à prestations définies, auxquels nous avons également fourni des services de gestion et d'administration.

EXAMEN FINANCIER

CONTRÔLE INTERNE

La Société utilise un programme de contrôle interne inspiré du cadre de travail 2013 élaboré par le Committee of Sponsoring Organizations (COSO) de la Treadway Commission, qui prescrit des examens périodiques des principaux contrôles appliqués à l'information financière. Ce programme continue de se modeler sur les pratiques exemplaires de l'industrie afin de maintenir et de consolider les politiques et procédés nécessaires pour assurer la fiabilité de l'information financière produite et préserver les actifs de la Société.

Une équipe spécialisée procède sur une base régulière à l'examen et à l'évaluation des contrôles internes à l'égard de l'information financière en place. Le programme de contrôle interne a le soutien des auditeurs internes de la Société, qui procèdent à des audits et à des examens (dont certains portent sur les rapports financiers et les activités opérationnelles), déterminés par une stratégie axée sur les risques et approuvée au terme de discussions avec la direction de la Société et le Comité de vérification.

En 2016-2017, la Société a évalué la conception et l'efficacité opérationnelle des contrôles internes clés à l'égard de l'information financière. Cet exercice n'a mis au jour aucune faiblesse importante dans l'efficacité opérationnelle des contrôles internes, mais a dégagé des améliorations possibles. La direction a déjà défini un plan d'action pour procéder à ces améliorations, et bon nombre d'éléments de ce plan sont déjà en place. La Société profitera des occasions qui se présenteront en cours d'exercice pour poursuivre le renforcement des contrôles.

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION POUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Les états financiers consolidés et tous les autres renseignements figurant dans ce Rapport annuel relèvent de la direction et ils ont été examinés et approuvés par le Conseil d'administration de la Société. Certains renseignements présentés dans ces états financiers consolidés sont fondés sur les meilleures estimations et le jugement de la direction, et tiennent compte de l'importance relative des opérations. Ces états financiers consolidés ont été préparés avec soin, selon les Normes internationales d'information financière. La direction estime que ces états financiers donnent une image fidèle de la situation financière, des résultats d'exploitation et des flux de trésorerie de la Société.

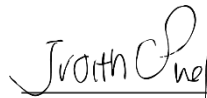
La direction de la Société tient des livres et des documents comptables, de même que des systèmes de contrôle et d'information à des fins de gestion financière et administrative, qui sont conçus pour fournir des renseignements financiers fiables et exacts en temps opportun. Les contrôles permettent de garantir raisonnablement que les biens sont protégés, que les ressources sont gérées avec économie et efficacité en vue de la réalisation des objectifs de la Société, que les activités de la Société sont menées de façon efficace et que les opérations sont conformes aux dispositions applicables de la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et ses règlements, à la partie III de la *Loi sur la radiodiffusion* et aux règlements administratifs de la Société.

Il incombe à l'auditeur interne de la Société d'évaluer les systèmes, les méthodes et les pratiques de la Société. Le vérificateur général du Canada effectue un audit indépendant des états financiers consolidés annuels et en fait un compte rendu au ministre du Patrimoine canadien.

Le Comité de vérification du Conseil d'administration, qui est composé d'administrateurs indépendants, revoit les états financiers consolidés ainsi que le rapport afférent du vérificateur général, et fait des recommandations au Conseil d'administration à cet égard. Il supervise les activités d'audit interne et rencontre régulièrement la direction, l'auditeur interne et le vérificateur général pour discuter du processus d'établissement des rapports financiers ainsi que des questions concernant l'audit, la comptabilité et les rapports.



Hubert T. Lacroix,
Président-directeur général



Judith Purves,
Vice-présidente principale et chef de la direction
financière

Ottawa, Canada
Le 21 juin 2017



Bureau du
vérificateur général
du Canada

Office of the
Auditor General
of Canada

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

À la ministre du Patrimoine canadien

Rapport sur les états financiers consolidés

J'ai effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la Société Radio-Canada, qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 mars 2017, et l'état consolidé du résultat, l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et l'état consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Opinion

À mon avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société Radio-Canada au 31 mars 2017, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément aux exigences de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, je déclare qu'à mon avis les principes comptables des Normes internationales d'information financière (IFRS) ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

De plus, à mon avis, les opérations de la Société Radio-Canada dont j'ai eu connaissance au cours de mon audit des états financiers consolidés ont été effectuées, dans tous leurs aspects significatifs, conformément aux dispositions pertinentes de la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et ses règlements, à la partie III de la *Loi sur la radiodiffusion* ainsi qu'aux règlements administratifs de la Société Radio-Canada.

Pour le vérificateur général du Canada,

Riowen Yves Abgrall, CPA, CA
Directeur principal

Le 21 juin 2017
Ottawa, Canada



**ÉTAT
CONSOLIDÉ
DES ÉTAT
FINANCIERS**

RAPPORT ANNUEL 2016-2017

TABLE DES MATIÈRES – ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

	Pages
ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE	65
ÉTAT CONSOLIDÉ DU RÉSULTAT	66
ÉTAT CONSOLIDÉ DU RÉSULTAT GLOBAL	67
ÉTAT CONSOLIDÉ DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES.....	68
ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE	69
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2017.....	70
1. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX	70
2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES.....	70
3. CHANGEMENTS NOUVEAUX ET FUTURS DE MÉTHODES COMPTABLES	75
4. TRÉSORERIE ET TITRES NÉGOCIABLES	76
5. CRÉANCES CLIENTS ET AUTRES CRÉANCES	76
6. PROGRAMMATION	77
7. BILLETS À RECEVOIR	79
8. INVESTISSEMENT DANS UN CONTRAT DE LOCATION-FINANCEMENT.....	80
9. IMMOBILISATIONS CORPORELLES	81
10. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES.....	84
11. ACTIFS SOUS CONTRATS DE LOCATION-FINANCEMENT	85
12. PARTICIPATION DANS UNE ENTREPRISE ASSOCIÉE	86
13. CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER.....	87
14. PROVISIONS	88
15. PASSIF AU TITRE DES RÉGIMES DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES DU PERSONNEL	89
16. DETTE OBLIGATAIRE.....	96
17. OBLIGATIONS AU TITRE DE CONTRATS DE LOCATION-FINANCEMENT.....	97
18. EFFETS À PAYER.....	97
19. REVENUS DIFFÉRÉS.....	98
20. REVENUS.....	98
21. FINANCEMENT PUBLIC	100
22. CHARGES FINANCIÈRES	101
23. IMPÔT SUR LE REVENU.....	102
24. VARIATIONS DU FONDS DE ROULEMENT.....	103
25. INSTRUMENTS FINANCIERS	103
26. GESTION DU CAPITAL	108
27. PARTIES LIÉES.....	108
28. ENGAGEMENTS	110
29. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS	111

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE

	NOTE	Au 31 mars	
		2017	2016
ACTIF			
Courant			
Trésorerie	4	131 062	156 465
Titres négociables	4	23 231	-
Créances clients et autres créances	5	125 499	136 370
Programmation	6	268 327	237 827
Stock de marchandisage		7	258
Charges payées d'avance		42 606	38 568
Billets à recevoir	7	3 238	2 651
Investissement dans un contrat de location-financement	8	3 171	2 960
Instruments financiers dérivés	25	200	151
Actifs classés comme détenus en vue de la vente	9	126	3 483
		597 467	578 733
Non courant			
Immobilisations corporelles	9	865 907	885 069
Immobilisations incorporelles	10	30 017	28 757
Actifs sous contrats de location-financement	11	13 026	20 596
Actif au titre du régime de retraite	15	261 721	145 406
Programmation	6	58 107	107 629
Billets à recevoir	7	37 661	40 877
Investissement dans un contrat de location-financement	8	41 248	44 419
Charges différées		20 461	17 274
Participation dans une entreprise associée	12	3 117	2 496
		1 331 265	1 292 523
TOTAL DE L'ACTIF		1 928 732	1 871 256
PASSIF			
Courant			
Créditeurs et charges à payer	13	87 947	112 512
Provisions	14	30 580	24 556
Passif au titre des régimes de retraite et autres avantages du personnel	15	123 397	121 561
Passif de programmation	6	15 151	15 151
Dette obligataire	16	22 921	22 269
Obligations au titre de contrats de location-financement	17	10 293	11 476
Effets à payer	18	8 726	8 523
Revenus différés	19	23 185	25 729
Instruments financiers dérivés	25	-	159
		322 200	341 936
Non courant			
Revenus différés	19	19 889	32 851
Passifs au titre des régimes de retraite et autres avantages du personnel	15	264 149	239 651
Passif de programmation	6	18 820	33 184
Dette obligataire	16	221 361	236 851
Obligations au titre de contrats de location-financement	17	6 300	16 581
Effets à payer	18	86 728	93 784
Financement des immobilisations différé	21	545 234	531 295
		1 162 481	1 184 197
TOTAL DU PASSIF		1 484 681	1 526 133
Capitaux propres			
Résultats non distribués		443 472	344 628
Total des capitaux propres attribuables à la Société		443 472	344 628
Participations ne donnant pas le contrôle	2	579	495
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES		444 051	345 123
TOTAL DU PASSIF ET DES CAPITAUX PROPRES		1 928 732	1 871 256

Engagements (NOTE 28)

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

APPROUVÉ PAR LE

CONSEIL D'ADMINISTRATION :



ADMINISTRATEUR



ADMINISTRATEUR

ÉTAT CONSOLIDÉ DU RÉSULTAT

	NOTE	Exercice terminé le 31 mars	
		2017	2016
REVENUS	20		
Publicité		300 591	249 915
Revenus d'abonnement		131 245	134 541
Autres revenus		115 669	133 695
Revenus financiers		9 415	10 235
		556 920	528 386
FINANCEMENT PUBLIC	21		
Crédit parlementaire pour les activités d'exploitation		1 002 307	928 332
Crédit parlementaire pour le fonds de roulement		4 000	4 000
Amortissement du financement des immobilisations différé		92 778	94 597
		1 099 085	1 026 929
DÉPENSES			
Coûts des services de télévision, de radio et des services numériques		1 623 401	1 517 483
Coûts de transmission, distribution et collecte		67 879	70 489
Administration nationale		9 964	10 061
Paiements aux stations privées		623	1 380
Charges financières	22	25 907	28 132
Quote-part du résultat de l'entreprise associée	12	(3 363)	(7 980)
		1 724 411	1 619 565
Résultat net avant éléments hors exploitation		(68 406)	(64 250)
ÉLÉMENTS HORS EXPLOITATION			
(Perte) gain sur la sortie d'immobilisations corporelles et incorporelles	9, 10	(2 362)	257
		(2 362)	257
Résultat net de l'exercice		(70 768)	(63 993)
Résultat net attribuable :			
À la Société		(70 852)	(64 093)
Aux participations ne donnant pas le contrôle	2	84	100
		(70 768)	(63 993)

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTAT CONSOLIDÉ DU RÉSULTAT GLOBAL

	NOTE	Exercice terminé le 31 mars	
		2017	2016
RÉSULTAT GLOBAL			
Résultat net de l'exercice		(70 768)	(63 993)
Autres éléments du résultat global - non reclassés ultérieurement dans le résultat net			
Réévaluations au titre des régimes de retraite à prestations définies	15	169 696	32 745
Total du résultat global de l'exercice		98 928	(31 248)
Total du résultat global attribuable :			
À la Société		98 844	(31 348)
Aux participations ne donnant pas le contrôle	2	84	100
		98 928	(31 248)

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTAT CONSOLIDÉ DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

	NOTE	Résultats non distribués et total des capitaux propres attribuables à la Société	Participations ne donnant pas le contrôle	Total
Solde au 31 mars 2016		344 628	495	345 123
Variations de l'exercice				
Résultat net de l'exercice		(70 852)	84	(70 768)
Réévaluations au titre des régimes de retraite à prestations définies	15	169 696	-	169 696
Total du résultat global pour l'exercice		98 844	84	98 928
Solde au 31 mars 2017		443 472	579	444 051

		Résultats non distribués et total des capitaux propres attribuables à la Société	Participations ne donnant pas le contrôle	Total
Solde au 31 mars 2015		375 976	541	376 517
Variations de l'exercice				
Résultat net de l'exercice		(64 093)	100	(63 993)
Réévaluations au titre des régimes de retraite à prestations définies	15	32 745	-	32 745
Total du résultat global pour l'exercice		(31 348)	100	(31 248)
Distributions aux actionnaires sans contrôle	2	-	(146)	(146)
Solde au 31 mars 2016		344 628	495	345 123

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE

	NOTE	Exercice terminé le 31 mars	
		2017	2016
FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES (AFFECTÉS AUX)			
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION			
Résultat net de l'exercice		(70 768)	(63 993)
Ajustements :			
Gain (perte) sur la sortie d'immobilisations corporelles et incorporelles	9, 10	2 362	(257)
Revenus financiers		(9 415)	(10 235)
Charges financières	22	25 907	28 132
Variation de la juste valeur des instruments financiers désignés comme des actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	25	(208)	277
Amortissement des immobilisations corporelles	9	101 259	102 242
Amortissement des immobilisations incorporelles	10	6 260	6 384
Amortissement d'actifs sous contrat de location-financement	11	7 570	7 614
Quote-part du résultat de l'entreprise associée	12	(3 363)	(7 980)
Variation des charges différées		(3 187)	(22)
Variation de l'actif de programmation [non courant]	6	51 313	34 402
Variation du passif de programmation [non courant]	6	(15 339)	(1 306)
Amortissement du financement des immobilisations différé	21	(92 778)	(94 597)
Variation des revenus différés [non courant]	19	(13 823)	(7 253)
Variation de l'actif du régime de retraite	15	(116 315)	44 936
Variation des passifs au titre des régimes de retraite et autres avantages du personnel [courant]	15	174	943
Variation des passifs au titre des régimes de retraite et autres avantages du personnel [non courant]	15	170 963	25 152
Accroissement des billets à recevoir	7	(22)	(21)
Variations du fonds de roulement	24	(35 479)	(94 403)
		5 111	(29 985)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT			
Remboursement des obligations au titre de contrats de location-financement	17	(11 464)	(10 680)
Remboursement de la dette obligataire	16	(14 386)	(13 361)
Remboursement d'effets à payer	18	(6 812)	(6 504)
Distributions aux actionnaires sans contrôle	2	-	(146)
Intérêts payés		(24 564)	(26 564)
		(57 226)	(57 255)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT			
Crédit parlementaire pour le financement des immobilisations	21	106 717	105 692
Acquisition d'immobilisations corporelles	9	(88 702)	(92 638)
Acquisition d'immobilisations incorporelles	10	(12 625)	(15 153)
Produit net de la vente d'immobilisations corporelles	9	5 330	11 817
Recouvrement des billets à recevoir	7	2 624	2 446
Recouvrement de créances au titre de contrats de location-financement	8	2 782	2 593
Dividendes reçus	12	2 742	5 484
Intérêts reçus		7 844	8 580
		26 712	28 821
Variation de la trésorerie		(25 403)	(58 419)
Trésorerie, début de l'exercice		156 465	214 884
Trésorerie, fin de l'exercice		131 062	156 465

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2017

1. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

CBC/Radio-Canada (la Société) a été constituée en vertu de la *Loi sur la radiodiffusion* de 1936. Société d'État fédérale domiciliée au Canada, la Société est un mandataire de Sa Majesté, et tous les actifs et passifs sont ceux de l'État. Son siège social est situé au 181, rue Queen, Ottawa (Ontario) K1P 1K9. La Société rend compte de ses activités au Parlement par l'entremise du ministre du Patrimoine canadien. Conformément au paragraphe 85(1.1) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, elle n'est pas visée par certains articles des sections I à IV de la partie X de cette Loi.

À titre de radiodiffuseur public national, la Société offre, dans les deux langues officielles, des services de radio, des services de télévision et des services numériques présentant une programmation principalement et typiquement canadienne, afin de refléter la globalité canadienne et de rendre compte de la diversité régionale du pays, à l'intention des auditoires nationaux et régionaux.

Les présents états financiers consolidés ont été approuvés pour publication par le Conseil d'administration le 21 juin 2017.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

A. BASE DE PRÉSENTATION

Les présents états financiers consolidés ont été préparés sous le régime des Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB) et adoptées par le Conseil des normes comptables (CNC). La Société a appliqué uniformément les mêmes méthodes comptables à toutes les périodes considérées, comme si celles-ci avaient toujours été en vigueur. Les montants sont exprimés en dollars canadiens, la monnaie fonctionnelle de la Société, et, sauf indication contraire, arrondis au millier de dollars le plus proche. Les présents états financiers consolidés sont établis selon la méthode du coût historique, à l'exception des régimes de retraite et des avantages postérieurs à l'emploi, qui font l'objet d'évaluations actuarielles.

Changement de présentation

Des éléments du poste « Revenus » de l'État consolidé du résultat ont été reclassés dans les présents états financiers consolidés, et le seront dorénavant. Ces reclassements n'ont eu aucun effet sur les revenus totaux ou le résultat net. Des renseignements détaillés figurent à la note 20.

La présentation de l'État consolidé du résultat a également été revue de telle sorte que le financement public précède maintenant les dépenses. Cette permutation vise à rendre les états financiers consolidés plus clairs et plus utiles pour les utilisateurs externes.

B. BASE DE PRÉPARATION

La présente section comprend certaines des méthodes comptables appliquées à l'ensemble des états financiers consolidés de la Société, ainsi que des estimations et des jugements faits par celle-ci, accompagnés de leur incidence sur les montants comptabilisés à ces états. Dans l'application des méthodes comptables de la Société, la direction a fait des estimations et des jugements importants qui pourraient avoir un effet notable sur l'information financière contenue dans les états financiers consolidés, puisque d'importantes variations pourraient survenir selon les critères et les hypothèses retenus. Toute méthode applicable à l'objet d'une note afférente aux états financiers y est décrite.

I) PRINCIPES DE CONSOLIDATION

Méthodes comptables

Estimations et jugements comptables importants

La Société intègre dans ses états financiers ceux de sa filiale (The Documentary Channel, ou « *documentary* ») et entités structurées (Fiducie du Centre canadien de radiodiffusion et Fiducie de monétisation de CBC/Radio-Canada) du début à la fin de la période pendant laquelle elle exerce un contrôle sur elles. La filiale et les entités structurées sont des entités sous le contrôle de la Société lorsque les critères suivants sont remplis :

- la Société détient le pouvoir sur l'entité émettrice du fait qu'elle a le droit de diriger les activités pertinentes de l'entité émettrice;
- la Société est exposée ou a droit aux rendements variables en raison de ses liens avec l'entité émettrice;
- la Société a la capacité d'exercer son pouvoir sur l'entité émettrice de manière à influencer sur le montant des rendements de cette dernière.

La filiale et les entités structurées appliquent des méthodes comptables compatibles avec celles de la Société. Les transactions, soldes, revenus et dépenses interentreprises sont intégralement éliminés au moment de la consolidation. Les changements dans la participation de la Société dans la filiale qui n'aboutissent pas à une perte du contrôle sont comptabilisés comme des transactions portant sur des capitaux propres.

La Société consolide la Fiducie de monétisation de CBC/Radio-Canada et la Fiducie du Centre canadien de radiodiffusion, puisqu'elle considère qu'elle contrôle ces entités émettrices, conformément à la définition du contrôle donnée dans IFRS 10, *États financiers consolidés*.

Informations sur la filiale et les entités structurées de la Société

Filiale

La filiale canadienne de la Société est :

	PARTICIPATION	ACTIVITÉ PRINCIPALE	CRITÈRES DE CONTRÔLE REMPLIS
<i>documentary</i>	2017 : 82 % / 2016 : 82 %	Service spécialisé dans la diffusion de documentaires	Participation majoritaire et engagement dans les travaux du conseil d'administration du service et de ses sous-comités

Étant donné que l'exercice de *documentary* se termine le 31 août, des états financiers supplémentaires correspondant à la période de présentation de l'information financière de la Société sont préparés à des fins de consolidation.

La Société n'est soumise à aucune restriction importante de sa capacité d'avoir accès aux actifs de *documentary* ou de les utiliser, et de régler les passifs de cette filiale. Plus particulièrement, la Société ou sa filiale ne sont assujetties à aucune restriction importante en ce qui concerne le transfert de fonds à leurs investisseurs.

Au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2017, les activités d'ARTV ont été entièrement intégrées aux activités de la Société.

Entités structurées consolidées

La Société a deux entités structurées, à savoir :

La Fiducie du Centre canadien de radiodiffusion (la « FCCR ») – Pour financer la construction du Centre canadien de radiodiffusion (l'immeuble), la FCCR a émis, le 30 janvier 1997, des obligations pour une valeur de 400 millions de dollars, qui viennent à échéance en mai 2027 et sont garanties par les loyers que lui verse la Société pour les locaux occupés par son personnel. Le loyer comprend le capital et les intérêts sur les obligations, tous les autres paiements sur les obligations, ainsi que la totalité des dépenses d'exploitation et du passif de la FCCR. La FCCR est :

- un preneur, du fait qu'elle loue, en vertu d'un contrat de location à long terme passé avec la Société, le terrain sur lequel l'immeuble est érigé à Toronto en contrepartie d'un loyer de un dollar versé le 1^{er} octobre 1988;
- un bailleur, du fait du contrat de sous-location à long terme de l'immeuble passé avec la Société.

La Société offre aussi en garantie de la dette obligataire les loyers qu'elle verse à la FCCR pour les locaux occupés. Plus de renseignements sont donnés à la note 16.

	NATURE DE LA FIDUCIE	CRITÈRES DE CONTRÔLE REMPLIS	AUTRES INFORMATIONS
La Fiducie du Centre canadien de radiodiffusion (la « FCCR »)	Fiducie caritative	Entité créée pour une activité précise et bien définie, à savoir la location-financement au nom de CBC/Radio-Canada, la Société ayant les pouvoirs décisionnels finaux sur ses activités pertinentes.	Exercice terminé le 31 mars

La Fiducie de monétisation de CBC/Radio-Canada – En 2003, la Société a vendu deux parcelles de terrain à Ontrea Inc. en contrepartie de deux billets à recevoir. La Fiducie de monétisation de CBC/Radio-Canada a été créée en 2009 et a pour mission d'acquérir la participation de la Société dans les billets à recevoir.

Par l'intermédiaire de la Fiducie de monétisation de CBC/Radio-Canada, la Société détient deux billets à recevoir et un investissement dans un contrat de location-financement par suite de transactions de vente et de location de parcelles de terrain. Ces créances sont données, à hauteur de leur valeur comptable totale, en garantie des emprunts de la Société par voie d'effets à payer. Un complément d'information est présenté aux notes 7, 8 et 18.

	NATURE DE LA FIDUCIE	CRITÈRES DE CONTRÔLE REMPLIS	AUTRES INFORMATIONS
Fiducie de monétisation de CBC/Radio-Canada	Fiducie caritative	CBC/Radio-Canada assume la majeure partie des risques associés au recouvrement des créances de la Fiducie en raison de la garantie qu'elle a fournie. Entité créée pour une activité précise et bien définie, à savoir la monétisation des créances à long terme dans le cadre du plan de redressement mis en œuvre pour gérer les déficits budgétaires de 2009-2010. Un accord contractuel préétabli confère à CBC/Radio-Canada la majorité des pouvoirs décisionnels sur ses activités pertinentes qui exposent celle-ci à des rendements variables.	Exercice terminé le 31 décembre États financiers supplémentaires préparés à des fins de consolidation

La Société ne détient aucune participation dans des partenariats ou des entités structurées non consolidées.

La Société n'a fourni aucun soutien, financier ou autre, à ses entités structurées consolidées pendant l'exercice, et ne compte pas présentement le faire.

II) DÉPENSES D'EXPLOITATION

Coûts des services de télévision, de radio et des services numériques

Les coûts rattachés aux services de télévision, de radio et des services numériques sont comptabilisés aux dépenses lorsqu'ils sont encourus et comprennent tous les coûts liés à la production des émissions, y compris les dépenses directes, les frais administratifs et ceux des services, ainsi que les coûts liés à la main-d'œuvre et aux installations techniques. Une partie des dépenses qui sont attribuables au coût de la production d'émissions, comme les services fournis par les Ressources humaines, les Finances et l'Administration, la Gestion des immeubles et d'autres services partagés, de même qu'une tranche de l'amortissement sont également incluses dans les dépenses correspondantes. Les coûts des services de télévision, de radio et des services numériques englobent aussi les activités associées à la programmation comme les ventes et le marketing, le merchandising et les communications.

Coûts de transmission, distribution et collecte

Les coûts de transmission, distribution et collecte sont comptabilisés aux dépenses lorsqu'ils sont encourus et comprennent tous les coûts liés à la diffusion des émissions de la Société, y compris les dépenses directes, les frais administratifs et ceux des services, ainsi que les coûts liés à la main-d'œuvre technique. Une partie des dépenses qui sont attribuables au coût de transmission et distribution, comme les services fournis par les Ressources humaines, les Finances et l'Administration, la Gestion des immeubles et d'autres services partagés, de même qu'une tranche de l'amortissement, sont également incluses dans les dépenses correspondantes.

III) ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour vendre un actif, ou payé pour transférer un passif, dans le cadre d'une transaction normale entre les intervenants du marché, à la date d'évaluation, que ce prix soit directement observable ou estimé selon une autre technique d'évaluation. Aux fins de la présentation de l'information financière, les évaluations de la juste valeur sont classées au niveau 1, 2 ou 3 d'une hiérarchie des justes valeurs, selon que les données d'entrée utilisées pour déterminer la juste valeur sont observables ou non, et selon leur importance. La hiérarchie des justes valeurs appliquée par la Société classe par ordre d'importance les données d'entrée des techniques d'évaluation utilisées pour déterminer la juste valeur.

Les trois niveaux de la hiérarchie des justes valeurs sont les suivants :

Niveau 1 – Évaluations de la juste valeur fondées sur des cours (non ajustés) sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs identiques.

Niveau 2 – Évaluations de la juste valeur fondées sur des données d'entrée qui sont directement observables (comme les cours) ou indirectement observables (c.-à-d. obtenues à partir des cours), autres que les données d'entrée de niveau 1.

Niveau 3 – Évaluations de la juste valeur établies au moyen de techniques qui évaluent la juste valeur à partir de données du marché non observables et importantes pour la juste valeur prise dans son ensemble.

IV) DÉPRÉCIATION D'ACTIFS

À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, la Société examine les valeurs comptables de ses immobilisations corporelles et incorporelles, de ses actifs sous contrat de location-financement, ainsi que de ses actifs de programmation à l'échelle de l'unité génératrice de trésorerie (UGT) pour déterminer s'il existe un indice quelconque de dépréciation. Aux fins des tests de dépréciation, l'UGT est le plus petit groupe d'actifs dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs. Les actifs sont soumis à un test de dépréciation à l'échelle de l'UGT lorsqu'ils ne peuvent être testés individuellement.

Les actifs qui ne sont pas encore prêts à être utilisés sont soumis à un test de dépréciation à chaque période de présentation de l'information financière, qu'il y ait un indice de dépréciation ou non.

Dans le modèle d'affaires de la Société, aucun actif n'est considéré comme un actif qui génère des flux de trésorerie largement indépendants de ceux d'autres actifs et passifs. Tous les actifs participent plutôt à l'« exploitation d'un réseau de radiodiffusion », ce qui inclut les actifs immobiliers, les immobilisations corporelles et les immobilisations incorporelles. L'exploitation d'un tel réseau est financée par des crédits parlementaires, par la publicité nationale et locale ainsi que par d'autres activités commerciales. Les flux de trésorerie globaux sont dictés par les exigences et les décisions en matière de politique publique. Ils correspondent au financement consenti à la Société pour l'ensemble de ses activités. S'il existe des indices qu'un actif a pu se déprécier, sa valeur recouvrable est évaluée. Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur comptable de l'actif est supérieure à sa valeur recouvrable estimée.

V) CHARGES DIFFÉRÉES

Les charges différées ont principalement trait aux services payés d'avance, mais qui seront reçus plus de douze mois après la date de l'État consolidé de la situation financière.

VI) LICENCES RÉGLEMENTAIRES

La Société a obtenu du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) des licences d'exploitation de tous ses services de télévision et de radio généralistes ainsi que de ses services spécialisés. En échange du privilège que constitue la détention d'une licence de radiodiffusion, la Société est tenue d'honorer des obligations particulières imposées par la réglementation. La Société a choisi de comptabiliser cette subvention non monétaire à sa valeur nominale, soit zéro.

VII) PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES SUPPLÉMENTAIRES

Pour faciliter la lecture des présents états financiers consolidés, des méthodes comptables, estimations et jugements supplémentaires (autres que ceux qui sont indiqués à la note 2 sont exposés dans les notes, accompagnés de l'information financière pertinente. Ils sont recensés dans le tableau suivant à des fins de consultation:

POSTE COMPTABLE	PAGE	MÉTHODES COMPTABLES	ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES IMPORTANTS	POSTE COMPTABLE	PAGE	MÉTHODES COMPTABLES	ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES IMPORTANTS
Créances clients et autres créances (note 5)	76	✓	✓	Revenus différés (note 19)	98	✓	✓
Programmation (note 6)	77	✓	✓	Revenus (note 20)	98	✓	
Immobilisations corporelles (note 9)	81	✓	✓	Financement public (note 21)	100	✓	✓
Immobilisations incorporelles (note 10)	84	✓	✓	Charges financières (note 22)	101	✓	
Actifs sous contrats de location-financement (note 11)	85	✓	✓	Impôt sur le revenu (note 23)	102	✓	✓
Participation dans une entreprise associée (note 12)	86	✓	✓	Instruments financiers (note 25)	103	✓	
Créditeurs et charges à payer (note 13)	87	✓		Parties liées (note 27)	108	✓	
Provisions (note 14)	88	✓	✓	Engagements (note 28)	110	✓	✓
Passifs au titre des régimes de retraite et autres avantages du personnel (note 15)	89	✓	✓				

3. CHANGEMENTS NOUVEAUX ET FUTURS DE MÉTHODES COMPTABLES

A. ADOPTION DE NORMES INTERNATIONALES D'INFORMATION FINANCIÈRE NOUVELLES ET RÉVISÉES

La Société a adopté et appliqué la nouvelle prise de position suivante publiée par l'IASB le 1^{er} avril 2016.

NORME	DESCRIPTION	INCIDENCE	ENTRÉE EN VIGUEUR
Modifications à IAS 1 <i>Présentation des états financiers</i> – Initiative concernant les informations à fournir	Modifications publiées pour améliorer la présentation et les informations à fournir aux états financiers, dans le but de réduire la quantité d'informations non significatives fournies par voie de notes.	L'adoption de cette norme n'a pas eu d'incidence notable.	1 ^{er} avril 2016, application prospective

B. CHANGEMENTS FUTURS DE MÉTHODES COMPTABLES

L'IASB a publié de nouvelles normes et des modifications aux normes publiées mais non encore entrées en vigueur (et donc non appliquées au 31 mars 2017) susceptibles d'avoir une incidence sur les états financiers consolidés de la Société. À la date des présents états financiers, la Société ne prévoit pas appliquer par anticipation les normes et modifications suivantes :

NORME	DESCRIPTION	INCIDENCE	ENTRÉE EN VIGUEUR
IFRS 9 <i>Instruments financiers</i>	Norme remplaçant IAS 39, <i>Instruments financiers : comptabilisation et évaluation</i> , et toutes les versions antérieures d'IFRS 9. IFRS 9 comprend des directives révisées sur le classement et l'évaluation des instruments financiers – dont un nouveau modèle de dépréciation des actifs financiers fondé sur les pertes de crédit attendues – et de nouvelles directives sur la comptabilité de couverture. La norme reprend aussi les directives relatives à la comptabilisation et à la décomptabilisation des instruments financiers qui figuraient dans IAS 39.	L'adoption d'IFRS 9 ne devrait pas entraîner de changement important dans le classement et l'évaluation des instruments financiers de la Société. Cette dernière évalue l'incidence du nouveau modèle de dépréciation sur ses processus et ses états financiers, particulièrement en ce qui concerne la dépréciation des créances clients.	1 ^{er} avril 2018, application rétrospective incluant certaines mesures de simplification
IFRS 15 <i>Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients</i>	Norme remplaçant IAS 18, <i>Produits des activités ordinaires</i> , et IAS 11, <i>Contrats de construction</i> , et les interprétations afférentes dès son entrée en vigueur. IFRS 15 présente un modèle unique de comptabilisation par les entités des produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients, exception faite des contrats qui entrent dans le champ d'application des normes sur les contrats de location, les contrats d'assurance et les instruments financiers. IFRS 15 renferme également des obligations d'information plus poussées.	La Société a terminé d'évaluer les principales incidences comptables pour chaque source importante de revenus, et elle a commencé à les quantifier.	1 ^{er} avril 2018, application rétrospective incluant certaines mesures de simplification
IFRS 16 <i>Contrats de location</i>	Norme remplaçant IAS 17, <i>Contrats de location</i> , et les interprétations afférentes. Élimination de la distinction entre les contrats de location-financement et les contrats de location simple du point de vue du preneur, pour tous les contrats sauf ceux dont la durée est de douze mois ou moins ou ceux pour lesquels l'actif sous-jacent a une faible valeur. Tous les contrats de location sont comptabilisés d'une façon similaire à la comptabilisation des contrats de location-financement sous IAS 17. Devrait entraîner une augmentation des actifs loués et des passifs financiers. Du point de vue du bailleur, le traitement comptable demeure essentiellement le même et la distinction entre contrats de location-financement et contrats de location simple reste inchangée.	La Société entreprend un examen de la norme pour déterminer son incidence potentielle.	1 ^{er} avril 2019, application rétrospective incluant certaines mesures de simplification
Modifications à IAS 7 <i>Tableau des flux de trésorerie</i>	Modifications publiées portant sur l'obligation de rapprocher les soldes d'ouverture et de clôture de chaque poste pour lequel des flux de trésorerie ont été ou seraient classés comme des flux de trésorerie liés aux activités de financement, à l'exclusion des postes de capitaux propres.	La Société prévoit que l'adoption de cette norme n'aura pas d'incidence notable.	1 ^{er} avril 2017, application prospective

4. TRÉSORERIE ET TITRES NÉGOCIABLES

	Au 31 mars	
	2017	2016
Fonds en caisse	542	577
Soldes bancaires	130 520	155 888
Total de la trésorerie	131 062	156 465
Total des titres négociables	23 231	-

Les revenus d'intérêt provenant des soldes bancaires et inclus dans les revenus financiers totalisent 1,6 million de dollars pour l'exercice (1,9 million de dollars en 2016).

5. CRÉANCES CLIENTS ET AUTRES CRÉANCES

Les créances clients et autres créances représentent les montants que la Société s'attend à récupérer d'autres parties. Les créances clients et autres créances de la Société sont essentiellement liées à la vente de temps d'antenne publicitaire.

Méthodes comptables

Les créances clients et autres créances sont comptabilisées initialement à la juste valeur et, par la suite, évaluées au coût amorti diminué d'une provision pour créances douteuses. La Société comptabilise une provision pour créances douteuses dans les cas où il existe une indication objective de dépréciation. L'indication objective est déterminée selon la note 25, Dépréciation des actifs financiers.

Avant d'accepter tout nouveau client publicitaire, la Société examine sa demande de crédit. Elle peut avoir recours à une agence externe d'évaluation de la solvabilité pour déterminer la qualité du crédit du client potentiel et le plafond de crédit qui lui sera fixé.

Les plafonds de crédit et les cotes de solvabilité des clients sont revus au moins tous les ans pour déterminer s'il y a lieu de les modifier. De plus, la Société assure un suivi pendant l'année pour déceler toute indication de la détérioration de la qualité du crédit de ses clients.

Les créances irrécouvrables sont sorties de l'État de la situation financière en contrepartie d'une provision pour créances douteuses. Les montants de créances sorties qui sont recouvrées subséquentement sont crédités à l'État consolidé du résultat, au poste « Coûts des services de télévision, de radio et des services numériques ».

Estimations et jugements comptables importants

La détermination du moment où la Société ne peut plus raisonnablement espérer recouvrer une partie des sommes dues fait appel au jugement.

Informations supplémentaires

	Au 31 mars	
	2017	2016
Créances clients	113 181	123 121
Provision pour créances douteuses	(1 240)	(2 058)
Autres	13 558	15 307
	125 499	136 370

Les créances clients sont exposées au risque de crédit (voir la note 25B).

6. PROGRAMMATION

La programmation comprend les émissions de télévision produites à l'interne, les émissions de télévision produites à l'externe nécessitant la participation de la Société pendant la production et les droits acquis pour la diffusion de matériel de programmation.

Méthodes comptables

La programmation achevée et en cours de production (à l'exclusion des droits de diffusion acquis) est comptabilisée, sur une base individuelle, au coût, déduction faite de l'amortissement cumulé et des pertes de valeur cumulatives. Le coût comprend le coût des matières et des services, ainsi que la quote-part de la main-d'œuvre et des autres dépenses directes imputables à la programmation.

La programmation comprend les émissions produites à l'interne et les droits achetés auprès de tiers (émissions acquises).

Les paiements effectués selon les modalités des conventions d'achat de droits de diffusion sont constatés comme programmation dans les actifs courants ou les actifs non courants. Les émissions produites à l'interne sont comptabilisées dans les actifs courants étant donné qu'elles sont disponibles pour diffusion dès qu'elles sont achevées. Les conventions d'achat de droits de diffusion sont comptabilisées comme programmation dans les actifs courants si les droits de diffusion peuvent être exercés dans les douze mois suivants, et comme programmation dans les actifs non courants si ces droits ne peuvent être exercés qu'après douze mois. La programmation comptabilisée dans les actifs non courants est virée dans la programmation comptabilisée dans les actifs courants dès qu'elle est censée être diffusée dans les douze mois suivants.

Les coûts de la programmation sont constatés dans les coûts des services de télévision, de radio et des services numériques à l'État consolidé du résultat, selon le tableau sur la constatation des dépenses présenté dans cette section, ou lorsque la programmation est jugée inutilisable ou est vendue.

Les coûts de la programmation sont amortis selon le tableau de constatation des dépenses suivant, qui repose sur l'utilisation prévue. La Société examine l'utilisation qu'elle prévoit faire de sa programmation à la fin de chaque exercice en prenant en considération les contrats de programmation, l'expérience passée des auditoires et les plans de télédiffusion futurs.

Les coûts de la programmation qui ne sont pas considérés comme recouvrables sont sortis de l'État consolidé de la situation financière et constatés dans l'État consolidé du résultat comme coûts des services de télévision, de radio et des services numériques.

Estimations et jugements comptables importants

La Société doit déterminer un taux d'amortissement approprié pour chaque catégorie de programmation. L'utilisation que la direction prévoit faire de chaque catégorie de programmation est fonction des contrats de programmation, de l'expérience de diffusion, de l'expérience passée des auditoires et des plans de télédiffusion futurs lors de l'établissement du tableau de constatation des dépenses pour la programmation.

De nombreuses incertitudes entourent l'estimation de l'utilisation prévisible des actifs de programmation, surtout celles qui sont inhérentes aux hypothèses sur les habitudes d'écoute et de consommation des auditoires. La direction examine périodiquement les taux d'amortissement.

Des changements dans les hypothèses pourraient donner lieu à des ajustements des montants comptabilisés à l'État consolidé de la situation financière et à l'État consolidé du résultat. La Société a estimé la valeur de la contrepartie non monétaire de la sous-licence obtenue de Rogers Communications Inc. (Rogers) pour la diffusion de *Hockey Night in Canada* pour la durée restante de l'entente. De plus amples renseignements se trouvent à la note 6B.

Tableau de constatation des dépenses

Dans le cas des émissions comportant plusieurs diffusions, la direction utilise les paramètres de constatation suivants :

Catégorie	Description	Constatation des dépenses par diffusion
Films	Tous les genres de films	CBC ¹ : 50 % / 30 % / 20 % RC ² : 45 % / 20 % / 20 % / 15 %
Séries	Comprend : séries dramatiques, séries humoristiques, émissions d'animation, miniséries (à l'exclusion des séries à créneau fixe ³)	Séries dramatiques : CBC : 70 % / 20 % / 10 % RC : 85 % / 15 % Toutes les autres séries: 70% / 30%
Émissions factuelles	Émissions factuelles, émissions éducatives informelles et jeux-questionnaires (à l'exclusion des émissions à créneau fixe ³)	70% / 30%
Documentaires	Tous les genres de documentaires	CBC : 50 % / 30 % / 20 % RC : 100 %
Arts, musique et variétés	Comprend : émissions d'arts, de musique et de variétés, et émissions humoristiques à sketches (à l'exclusion des émissions à créneau fixe ³)	70 % / 30 %
Émissions pour jeunes	Émissions dramatiques pour jeunes et enfants	CBC : 70 % / 30 % RC : Également entre chaque diffusion jusqu'à un maximum de cinq diffusions
	Autres émissions pour jeunes	CBC : 34 % / 33 % / 33 % RC : Également entre chaque diffusion jusqu'à un maximum de cinq diffusions
	Émissions pour enfants - émissions d'animation et émissions préscolaires	Également entre chaque diffusion jusqu'à un maximum de cinq diffusions
Émissions à créneau fixe ³	Intention de passer dans le même créneau dès la 1ère diffusion	Également entre chaque diffusion jusqu'à un maximum de cinq diffusions
Émissions à créneau fixes ³	Intention de passer dans le même créneau après la 2ème diffusion	50 % / 30 % / 20 %

¹CBC = Services anglais

²RC = Services français

³Diffusion d'émissions de manière consécutive.

Les charges sont constatées sur une base linéaire selon la période des droits de diffusion pour ICI ARTV et ICI Explora.

Pendant l'exercice, la Société a modifié le tableau sur la constatation des dépenses relativement aux émissions pour jeunes. C'est ainsi que les émissions des Services français classées comme Émissions dramatiques pour jeunes et enfants et Autres émissions pour jeunes sont maintenant amorties également entre chaque diffusion jusqu'à un maximum de cinq diffusions (amortissement en 2016 de 70 %/30 % et de 34 %/33 %/33 % respectivement).

Ce changement d'estimation est le résultat d'une analyse des expériences de diffusion des émissions pour jeunes, des chiffres d'auditoire et des plans de télédiffusion futurs de la direction. Il a donné lieu à une augmentation de 1,8 million de dollars des actifs de programmation au 31 mars 2017, et à une diminution correspondante des dépenses comptabilisées à l'État consolidé du résultat de l'exercice terminé le 31 mars 2017. Du fait de la nature des actifs de programmation et de la variabilité de la grille de programmation, il est impraticable d'estimer l'incidence du changement sur des périodes futures.

Informations supplémentaires

A. PROGRAMMATION PAR CATÉGORIE

	Au 31 mars	
	2017	2016
Émissions achevées - produites à l'externe	93 401	57 315
Émissions achevées - produites à l'interne	4 886	3 761
Émissions en cours de production - produites à l'externe	65 662	44 029
Émissions en cours de production - produites à l'interne	6 135	19 495
Droits de diffusion des émissions disponibles pour diffusion au cours des douze prochains mois	98 243	113 227
	268 327	237 827
Droits de diffusion des émissions non disponibles pour diffusion au cours des douze prochains mois	58 107	107 629
	326 434	345 456

B. VARIATION DE LA PROGRAMMATION

	Au 31 mars	
	2017	2016
Solde d'ouverture	345 456	310 290
Acquisitions	1 039 050	990 842
Émissions diffusées	(1 058 072)	(955 676)
Solde à la fin de l'exercice	326 434	345 456

Les sorties au titre de la programmation incorporées à la ligne « Émissions diffusées » du tableau ci-dessus pour l'exercice terminé le 31 mars 2017 représentent 4,8 millions de dollars (3,5 millions de dollars en 2016). Elles sont essentiellement le fait de projets abandonnés, d'émissions qui ne se prêtent pas à la télédiffusion, ou encore d'émissions pilotes qui ne donnent pas lieu à une série.

L'entente conclue par la Société avec Rogers Communications Inc. (Rogers) pour la poursuite de la diffusion des matchs de hockey du samedi soir et des séries éliminatoires à l'émission *Hockey Night in Canada* est entrée en vigueur en 2014-2015. En vertu de cette entente, la Société a acquis de Rogers une licence pour la diffusion des matchs de hockey et doit, en contrepartie, fournir à Rogers des installations et des services de production, lui permettre d'utiliser certaines marques de commerce et lui accorder du temps d'antenne pour générer des revenus publicitaires. L'entente est maintenant d'une durée de cinq ans, puisque Rogers a exercé son option de prolongation de un an pendant l'exercice 2015-2016.

Comme l'entente prévoit un échange d'effets non monétaires, une estimation de la valeur de la licence de diffusion acquise pour cinq ans a été établie sur la base de la juste valeur des actifs cédés et comptabilisée sous « Programmation » dans l'État consolidé de la situation financière de la Société. La juste valeur des installations, services de production et marques de commerce qu'utilisera Rogers a été établie sur la base des taux du marché. La juste valeur du temps d'antenne mis à la disposition de Rogers a été établie sur la base des tarifs de publicité appliqués par la Société pour les émissions déplacées par les matchs de hockey. Une estimation des coûts correspondants liés à la fourniture d'installations et de services de production ainsi que des revenus différés implicites ont été portés au passif dans l'État consolidé de la situation financière. La Société comptabilise ces éléments dans les revenus et dépenses sur la durée de l'entente de cinq ans lorsque les parties de hockey sont diffusées et les services afférents sont rendus.

7. BILLETS À RECEVOIR

La Société détient trois billets à recevoir :

- Par l'intermédiaire de la Fiducie de monétisation de CBC/Radio-Canada, une entité structurée, la Société détient deux billets à recevoir pour des terrains vendus. Ces billets, qui viennent à échéance en mai 2027, portent un taux d'intérêt annuel fixe de 7,15 % et font l'objet de paiements confondus mensuels égaux, le mois écoulé.

Les billets ont une valeur comptable de 40,5 millions de dollars (43,2 millions de dollars au 31 mars 2016) et sont donnés, à hauteur de leur valeur comptable totale, en garantie des emprunts de la Société par voie d'effets à payer.

- La Société détient également un billet à recevoir de Sirius XM Canada Holdings Inc. qui ne porte aucun intérêt et qui devrait être remboursé dans un délai d'un an. Sa valeur comptable est de 0,4 million de dollars au 31 mars 2017 (0,4 million de dollars au 31 mars 2016).

Les paiements minimaux à recevoir pendant la durée des billets sont les suivants :

	Au 31 mars			
	2017		2016	
	Paiements minimaux à recevoir	Valeur comptable	Paiements minimaux à recevoir	Valeur comptable
Moins d'un an	5 970	3 238	5 567	2 651
Plus d'un an mais avant cinq ans	22 270	13 578	22 673	13 046
Plus de cinq ans	28 765	24 083	34 332	27 831
Moins : produits financiers non gagnés	(16 106)	-	(19 044)	-
Total	40 899	40 899	43 528	43 528

Les intérêts inclus dans les revenus de l'exercice courant et comptabilisés comme des revenus financiers s'élèvent à 2,8 millions de dollars (2,9 millions de dollars en 2016).

Valeur comptable:

	Au 31 mars	
	2017	2016
Comptabilisée en tant que billets à recevoir dans l'État consolidé de la situation financière :		
Courant	3 238	2 651
Non courant	37 661	40 877
	40 899	43 528

8. INVESTISSEMENT DANS UN CONTRAT DE LOCATION-FINANCEMENT

L'investissement dans un contrat de location-financement, qui est détenu par la Fiducie de monétisation de CBC/Radio-Canada, a trait à la location de deux terrains à Toronto. Le contrat porte un intérêt annuel implicite de 7,15 % et vient à échéance en mai 2027. Les créances au titre du contrat de location-financement sont données, à hauteur de leur valeur comptable totale, en garantie des emprunts de la Société par voie d'effets à payer.

	31 mars 2017		31 mars 2016	
	Paiements minimaux à recevoir	Valeur actualisée des paiements minimaux à recevoir	Paiements minimaux à recevoir	Valeur actualisée des paiements minimaux à recevoir
Moins d'un an	6 050	3 171	6 050	2 960
Plus d'un an mais avant cinq ans	24 199	14 405	24 199	13 429
Plus de cinq ans	33 861	26 843	39 911	30 990
Moins : produits financiers non gagnés	(19 691)	-	(22 781)	-
Total	44 419	44 419	47 379	47 379

Les intérêts inclus dans les revenus de l'exercice courant et comptabilisés comme des revenus financiers s'élèvent à 2,9 millions de dollars (3,1 millions de dollars en 2016).

La valeur actualisée des paiements minimaux à recevoir au titre de la location est la suivante :

	31 mars 2017	31 mars 2016
Comptabilisée en tant qu'investissement dans un contrat de location-financement dans l'État consolidé de la situation financière :		
Courant	3 171	2 960
Non courant	41 248	44 419
	44 419	47 379

9. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles de la Société consistent essentiellement en des immeubles et des équipements techniques. Ceux-ci sont amortis sur leur durée d'utilité estimée.

Méthodes comptables

Comptabilisation et évaluation

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût, déduction faite de l'amortissement cumulé. Ce coût comprend des coûts directement attribuables à l'acquisition des éléments. Le coût des biens construits par la Société comprend les matériaux, les frais de main-d'oeuvre directe et les frais généraux qui s'y rapportent. Les montants inclus dans les projets d'immobilisations inachevés sont transférés, lorsque complétés, à la catégorie d'immobilisations corporelles appropriée.

Amortissement

Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode linéaire et des taux fondés sur leur durée d'utilité estimative et dès qu'elles sont prêtes à être utilisées aux fins prévues. Lorsque des parties significatives d'une immobilisation corporelle ont une durée d'utilité différente de celle de l'immobilisation entière, elles sont séparées de l'immobilisation et amorties selon les principales composantes dont elles font partie. Le coût de remplacement d'une partie d'une immobilisation corporelle est comptabilisé dans la valeur comptable de celle-ci s'il est probable que les avantages économiques futurs associés à la partie iront à la Société et s'il est possible de mesurer le coût de la partie de façon fiable. La valeur comptable de la partie remplacée est décomptabilisée. Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur.

Les améliorations locatives sont capitalisées et amorties sur la durée des contrats de location ou sur la durée d'utilité de l'actif, selon la durée la plus courte.

Actifs détenus en vue de la vente

La Société classe un actif comme détenu en vue de la vente si sa valeur comptable est recouvrée principalement au moyen d'une vente plutôt que de la poursuite de son utilisation. Pour que cette condition soit remplie, il faut que la vente soit hautement probable et que l'actif soit disponible à la vente immédiatement dans l'état où il est. Afin de classer les actifs dont le produit total attendu de la vente est supérieur ou égal à 4 millions de dollars comme actifs destinés à la vente, l'approbation du gouverneur en conseil est requise. Les actifs détenus en vue de la vente sont évalués à leur valeur comptable ou à leur juste valeur diminuée des coûts de la vente si celle-ci est inférieure.

Décomptabilisation

La Société décomptabilise la valeur comptable d'une immobilisation corporelle lors de sa sortie ou lorsqu'aucun avantage économique futur n'est attendu de son utilisation. Le profit ou la perte résultant de la sortie ou de la mise hors service d'une immobilisation corporelle représente la différence entre le revenu net de la sortie et la valeur comptable de l'immobilisation, et est comptabilisé à titre d'élément hors exploitation dans l'État consolidé du résultat.

Estimations et jugements comptables importants

La Société est tenue d'estimer la durée d'utilité attendue de ses immobilisations corporelles. À cette fin, elle prend en considération son expérience antérieure, les tendances dans l'industrie et des facteurs internes particuliers, comme l'évolution des technologies et la période d'exploitation des immobilisations attendue.

Elle examine à chaque exercice les durées d'utilité estimatives de ses immobilisations corporelles et la méthode d'amortissement appliquée pour voir si elles sont encore pertinentes, et l'incidence de toute révision des estimations est comptabilisée sur une base prospective.

La révision des estimations des durées d'utilité pourrait modifier les dotations aux amortissements futures et les valeurs comptables futures des immobilisations. Les durées d'utilité des immobilisations corporelles sont présentées dans le tableau ci-dessous. Lorsqu'une immobilisation corporelle est constituée de plusieurs éléments pour lesquels il est approprié d'appliquer des méthodes ou des taux d'amortissement différents, il faut user de jugement pour déterminer le niveau adéquat de décomposition. La direction n'a pas classé la Maison de Radio-Canada comme un actif détenu en vue de la vente dans les présents états financiers consolidés, puisqu'au 31 mars 2017, le gouverneur en conseil n'avait pas encore donné son approbation et que l'opération cadastrale n'était pas terminée. Plus de renseignements sont donnés à la note 29.

Estimations et jugements comptables importants (suite)

Les durées d'utilité appliquées dans le calcul de l'amortissement sont les suivantes :

Immeubles	15 à 65 ans
Équipement technique	
Émetteurs et pylônes	20 ans
Équipement électrique	16 ans
Autres	8 ans
Mobilier et matériel de bureau	10 ans
Ordinateurs (matériel)	
Serveurs	5 ans
Ordinateurs personnels	3 ans
Véhicules	
Véhicules spécialisés	20 ans
Camions de reportage de la télévision et de la radio, camions lourds 5 et 10 tonnes	12 ans
Motoneiges, véhicules tout terrain	10 ans
Véhicules utilitaires, fourgons	8 ans
Automobiles et fourgonnettes	5 ans

Informations supplémentaires**A. COÛT ET AMORTISSEMENT CUMULÉ**

La valeur comptable des immobilisations corporelles s'établit comme suit :

	31 mars 2017	31 mars 2016
Coût	2 052 855	2 056 402
Amortissement cumulé	(1 186 948)	(1 171 333)
	865 907	885 069

	Terrains	Immeubles	Améliorations locatives	Équipement technique	Autres	Projets d'immobilisations inachevés	Total
Coût au 31 mars 2016	174 306	555 422	63 878	1 075 623	147 203	39 970	2 056 402
Acquisitions	-	94	-	14 940	4 893	62 319	82 246
Transferts (Référer à la note 10)	-	8 628	2 626	33 777	10 974	(51 821)	4 184
Actifs classés comme détenus en vue de la vente	(7)	(204)	-	21	-	-	(190)
Sorties et amortissements complets	(181)	(6 339)	(1 036)	(72 846)	(9 312)	(73)	(89 787)
Coût au 31 mars 2017	174 118	557 601	65 468	1 051 515	153 758	50 395	2 052 855
Amortissement cumulé au 31 mars 2016	-	(234 131)	(32 799)	(796 491)	(107 912)	-	(1 171 333)
Amortissement pour l'exercice	-	(31 050)	(3 740)	(54 604)	(11 865)	-	(101 259)
Reclassement de l'amortissement des actifs classés comme détenus en vue de la vente	-	204	-	(21)	-	-	183
Reclassement de l'amortissement des actifs sortis et des actifs complètement amortis	-	4 146	1 036	71 073	9 206	-	85 461
Amortissement cumulé au 31 mars 2017	-	(260 831)	(35 503)	(780 043)	(110 571)	-	(1 186 948)
Valeur comptable nette au 31 mars 2017	174 118	296 770	29 965	271 472	43 187	50 395	865 907

	Terrains	Immeubles	Améliorations locatives	Équipement technique	Autres	Projets d'immobilisations inachevés	Total
Coût au 31 mars 2015	174 552	553 585	53 253	1 129 557	139 591	42 034	2 092 572
Acquisitions	-	10	-	11 390	4 998	76 240	92 638
Transferts (Référer à la note 10)	6	14 237	10 625	46 746	11 588	(78 304)	4 898
Actifs classés comme détenus en vue de la vente	(257)	(5 472)	-	-	-	-	(5 729)
Sorties et amortissements complets	5	(6 938)	-	(112 070)	(8 974)	-	(127 977)
Coût au 31 mars 2016	174 306	555 422	63 878	1 075 623	147 203	39 970	2 056 402
Amortissement cumulé au 31 mars 2015	-	(209 726)	(28 864)	(847 406)	(103 824)	-	(1 189 820)
Amortissement pour l'exercice	-	(30 461)	(3 935)	(56 097)	(11 749)	-	(102 242)
Reclassement de l'amortissement des actifs classés comme détenus en vue de la vente	-	2 790	-	-	-	-	2 790
Reclassement de l'amortissement des actifs sortis et des actifs complètement amortis	-	3 266	-	107 012	7 661	-	117 939
Amortissement cumulé au 31 mars 2016	-	(234 131)	(32 799)	(796 491)	(107 912)	-	(1 171 333)
Valeur comptable nette au 31 mars 2016	174 306	321 291	31 079	279 132	39 291	39 970	885 069

Les engagements contractuels relatifs à l'acquisition d'immobilisations corporelles s'établissent à 12,1 millions de dollars au 31 mars 2017 (16,7 millions de dollars au 31 mars 2016).

L'amortissement pour l'exercice a été comptabilisé à l'État consolidé du résultat comme suit :

	Exercice terminé le 31 mars	
	2017	2016
Coûts des services de télévision, de radio et des services numériques	85 513	87 318
Coûts de transmission, distribution et collecte	15 247	14 507
Administration nationale	499	417
Total	101 259	102 242

B. DÉPRÉCIATION ET AUTRES DÉPENSES

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2017, une perte de valeur de 1,2 million de dollars (zéro en 2016) a été comptabilisée au titre de certains actifs classés comme détenus en vue de la vente dans l'État consolidé du résultat. Aucune perte de valeur n'a été reprise pendant l'exercice terminé le 31 mars 2017 (zéro en 2016).

C. ACTIFS CLASSÉS COMME DÉTENUS EN VUE DE LA VENTE

En conformité avec le plan financier de la Société qui prévoit notamment la réduction de son empreinte immobilière, plusieurs actifs immobiliers étaient classés, à des fins comptables au 31 mars 2017, comme détenus en vue de la vente, pour une valeur comptable totale de 0,1 million de dollars (3,5 millions de dollars au 31 mars 2016). Ces actifs devraient être vendus individuellement au cours des douze prochains mois.

D. SORTIES

Pendant l'exercice, la Société a vendu des propriétés situées à Moncton (Nouveau-Brunswick), Sackville (Nouveau-Brunswick) et Bowen Island (Colombie-Britannique), qu'elle avait auparavant classées comme détenues en vue de la vente. Le produit de la vente de ces actifs s'est chiffré à 4,2 millions de dollars et a donné lieu à un gain de 1,9 million de dollars.

En 2015-2016, la Société a vendu ses actifs de production mobile, une propriété située à Sudbury (Ontario) et des propriétés situées à Iqaluit (Nunavut), Gander (Terre-Neuve), Grand-Sault (Nouveau-Brunswick) et Saint-Norbert (Québec), qu'elle avait auparavant classées comme détenues en vue de la vente. Le produit de la vente s'est chiffré à 10,1 millions de dollars et a donné lieu à un gain de 3,6 millions de dollars.

En 2015-2016, la Société a également comptabilisé un gain de 1,1 million de dollars, soit le produit de l'assurance reçu pour la perte d'un car de reportage endommagé au point d'être irréparable en mai 2014.

En 2015-2016, la Société a comptabilisé une perte de 2,5 millions de dollars pour la décomptabilisation partielle d'une composante du Centre canadien de radiodiffusion de Toronto, qui fut ensuite remplacée par une nouvelle composante.

D'autres pertes et gains nets pendant les exercices en cours et précédents sont attribuables à la sortie ou au remplacement d'équipements dans le cadre du cycle normal de renouvellement des actifs de la Société.

10. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont des actifs non monétaires identifiables sans substance physique, qui représentent des avantages économiques futurs et sont contrôlés par la Société. Les immobilisations incorporelles de la Société comprennent les logiciels acquis séparément du matériel et les logiciels développés à l'interne pour les besoins de la Société.

Méthodes comptables

Les logiciels acquis séparément du matériel sont comptabilisés au coût à la date d'acquisition. Les dépenses pour le développement à l'interne d'applications logicielles sont inscrites à l'actif quand les critères suivants sont remplis :

- l'application est techniquement faisable;
- la Société entend achever l'application en vue de la mettre en service;
- la Société peut mettre en service l'application;
- il est possible d'évaluer les coûts de développement de façon fiable;
- la Société dispose de ressources appropriées techniques, financières et autres, pour achever le développement de l'application et l'utiliser;
- il est probable que l'application générera des avantages économiques futurs.

Dans le cas des logiciels développés à l'interne, le montant initialement comptabilisé représente la somme des dépenses engagées à compter de la date où l'immobilisation incorporelle répond pour la première fois aux critères de constatation énumérés ci-dessus. L'intégration de dépenses à l'actif cesse lorsqu'une immobilisation incorporelle est prête à être mise en service.

Les dépenses engagées à l'égard d'une immobilisation incorporelle après son acquisition ou son achèvement sont comptabilisées aux dépenses lorsqu'elles sont engagées, à moins qu'il soit probable qu'elles permettent à l'actif de générer des avantages économiques futurs supérieurs au niveau de performance apprécié à l'origine, et qu'elles puissent être mesurées et attribuées à l'actif de façon fiable. En l'absence d'un logiciel développé à l'interne à comptabiliser, les dépenses de développement sont constatées dans l'État consolidé du résultat dans la période où elles ont été engagées.

Après leur comptabilisation initiale, les logiciels acquis séparément du matériel et développés à l'interne sont constatés au coût, déduction faite de l'amortissement cumulé et des pertes de valeur cumulatives. L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire sur la durée d'utilité estimative des immobilisations incorporelles (de trois à cinq ans) et la charge d'amortissement est répartie aux fins de présentation entre les différentes fonctions dans l'État consolidé du résultat.

La Société décomptabilise la valeur comptable d'une immobilisation incorporelle lors de sa sortie ou lorsqu'aucun avantage économique futur n'est attendu de son utilisation ou de sa sortie. Le gain ou la perte résultant de la sortie ou de la mise hors service d'une immobilisation incorporelle représente la différence entre le revenu net de la sortie et la valeur comptable de l'immobilisation, et est comptabilisé en éléments hors exploitation dans l'État consolidé du résultat.

Estimations et jugements comptables importants

La Société exerce son jugement pour déterminer si les dépenses engagées à l'égard d'immobilisations incorporelles répondent aux critères de la comptabilisation à l'actif. Comme les immobilisations incorporelles sont comptabilisées au coût et amorties selon la méthode linéaire sur leurs durées d'utilité estimatives, la Société doit estimer ces durées.

À cette fin, elle prend en considération son expérience antérieure, les tendances dans l'industrie et des facteurs internes particuliers, comme l'évolution des technologies et la période d'exploitation des immobilisations attendue.

Elle examine à chaque exercice les durées d'utilité estimatives de ses immobilisations incorporelles et la méthode d'amortissement appliquée pour voir si elles sont encore pertinentes, et l'incidence de toute révision des estimations est comptabilisée sur une base prospective. La révision des estimations des durées d'utilité pourrait modifier les dotations aux amortissements futures et les valeurs comptables futures des immobilisations.

Informations supplémentaires

La valeur comptable des immobilisations incorporelles s'établit comme suit :

	31 mars 2017		31 mars 2016	
Coût	193 118		185 854	
Amortissement cumulé	(163 101)		(157 097)	
	30 017		28 757	
	Logiciels développés à l'interne	Logiciels acquis	Projets d'immobilisations inachevés	Total
Coût au 31 mars 2016	140 760	32 191	12 903	185 854
Acquisitions	-	641	11 065	11 706
Transferts (Référer à la note 9)	889	4 779	(9 852)	(4 184)
Sorties et amortissements complets	(197)	(61)	-	(258)
Coût au 31 mars 2017	141 452	37 550	14 116	193 118
Amortissement cumulé au 31 mars 2016	(137 827)	(19 270)	-	(157 097)
Amortissement pour l'exercice	(1 274)	(4 986)	-	(6 260)
Reclassement de l'amortissement des actifs sortis et des actifs complètement amortis	197	59	-	256
Amortissement cumulé au 31 mars 2017	(138 904)	(24 197)	-	(163 101)
Valeur comptable nette au 31 mars 2017	2 548	13 353	14 116	30 017

	Logiciels développés à l'interne	Logiciels acquis	Projets d'immobilisations inachevés	Total
Coût au 31 mars 2015	140 594	26 602	9 499	176 695
Acquisitions	-	251	14 902	15 153
Transferts (Référer à la note 9)	681	5 919	(11 498)	(4 898)
Sorties et amortissements complets	(515)	(581)	-	(1 096)
Coût au 31 mars 2016	140 760	32 191	12 903	185 854
Amortissement cumulé au 31 mars 2015	(137 090)	(14 281)	-	(151 371)
Amortissement pour l'exercice	(1 252)	(5 132)	-	(6 384)
Reclassement de l'amortissement des actifs sortis et des actifs complètement amortis	515	143	-	658
Amortissement cumulé au 31 mars 2016	(137 827)	(19 270)	-	(157 097)
Valeur comptable nette au 31 mars 2016	2 933	12 921	12 903	28 757

Les engagements contractuels relatifs à l'acquisition d'immobilisations incorporelles s'établissent à 5,0 millions de dollars au 31 mars 2017 (4,3 millions de dollars au 31 mars 2016).

Aucune perte de valeur n'a été comptabilisée ni reprise pendant l'exercice terminé le 31 mars 2017 (zéro en 2016).

L'amortissement pour l'exercice a été comptabilisé à l'État consolidé du résultat de la Société comme suit :

	Exercice terminé le 31 mars	
	2017	2016
Coûts des services de télévision, de radio et des services numériques	5 779	5 807
Transmission, distribution et collecte	444	545
Administration nationale	37	32
Total	6 260	6 384

11. ACTIFS SOUS CONTRATS DE LOCATION-FINANCEMENT

Les actifs sous contrats de location-financement sont composés de contrats pour des transpondeurs satellitaires et des améliorations locatives liées à des contrats de location de 17 et 7 ans respectivement.

Méthodes comptables

Comptabilisation et évaluation

Les actifs acquis au moyen d'un contrat de location-financement sont comptabilisés à un montant égal à la juste valeur de l'actif ou, si elle lui est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location, chacune étant déterminée au commencement du contrat de location, déduction faite de l'amortissement cumulé et des pertes de valeur cumulatives.

Amortissement

Les actifs sous contrat de location-financement sont amortis sur leur durée d'utilité attendue sur la même base que les actifs détenus pour compte propre ou, si elle est moindre, la durée du contrat, à moins qu'il soit raisonnablement certain que la Société en deviendra propriétaire à la fin du contrat.

Estimations et jugements comptables importants

La détermination qu'un accord concernant les transpondeurs satellitaires et les améliorations locatives constitue un contrat de location en vertu d'IFRIC 4, Déterminer si un accord contient un contrat de location, et la détermination que ce contrat de location répond aux critères d'un contrat de location-financement parce que la Société a le droit d'utiliser les transpondeurs et les améliorations locatives en vertu des accords pendant presque toute la durée d'utilité estimée des actifs loués.

Informations supplémentaires

	31 mars 2017	31 mars 2016
Coût – améliorations locatives	7 821	7 821
Coût - transpondeurs satellitaires	119 897	119 897
Amortissement cumulé – améliorations locatives	(1 203)	(624)
Amortissement cumulé – transpondeurs satellitaires	(113 489)	(106 498)
Valeur comptable nette	13 026	20 596

L'amortissement pour l'exercice terminé le 31 mars 2017 s'élève à 7,6 millions de dollars (7,6 millions de dollars en 2016). Un complément d'information sur l'obligation au titre de contrats de location-financement figure à la note 17.

12. PARTICIPATION DANS UNE ENTREPRISE ASSOCIÉE

Une entreprise associée est une entité sur laquelle la Société exerce une influence notable, et qui n'est ni une filiale ni une participation dans un partenariat. L'influence notable est le pouvoir de participer aux décisions de politiques financières et opérationnelles de l'entité émettrice; elle ne confère toutefois pas un contrôle ou un contrôle conjoint sur ces politiques.

Méthodes comptables

Les présents états financiers intègrent la quote-part de la Société dans le résultat de son entreprise associée, Sirius XM Canada Holdings Inc. (SiriusXM), selon la méthode de la mise en équivalence. SiriusXM applique des principes et des méthodes comptables semblables à ceux de CBC/Radio-Canada.

La Société comptabilise initialement au coût sa participation dans SiriusXM, puis ajuste la valeur comptable en fonction de sa quote-part du résultat de SiriusXM. Les dividendes reçus de SiriusXM réduisent la valeur comptable de la participation de la Société.

Les gains et les pertes découlant de transactions entre la Société et une entreprise associée sont éliminés à hauteur de la participation de la Société dans l'entreprise associée.

Un examen de la participation dans cette entreprise associée est effectué à la fin de chaque période de présentation de l'information financière pour vérifier l'existence d'indices d'une perte de valeur. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque la valeur comptable nette de l'actif n'est pas recouvrable et excède sa juste valeur.

Estimations et jugements comptables importants

La Société exerçait une influence notable sur SiriusXM au 31 mars 2017, alors qu'elle détenait moins de 20 % des droits de vote.

Pour établir si la Société exerce une influence notable, il a été déterminé, en faisant appel au jugement, que sa représentation au conseil d'administration de SiriusXM (du fait de sa participation aux capitaux propres de SiriusXM) lui confère le pouvoir de participer aux décisions relatives aux politiques financières et opérationnelles de SiriusXM.

Informations supplémentaires

SiriusXM, une entreprise de radio par satellite située et domiciliée au Canada, offre à la population canadienne des contenus diversifiés par abonnement, dont six chaînes qui diffusent la programmation de la Société.

Le tableau suivant résume l'information financière sur la participation de la Société dans l'entité émettrice (SiriusXM) comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence au 31 mars :

	Participation ¹		Droit de vote		Juste valeur ²		Valeur comptable		Dividendes reçus ³	
	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016
SiriusXM	10,15 %	10,15 %	9,63 %	9,64 %	71,9 M\$	60,5 M\$	3 117	2 496	2,7 M\$	5,5 M\$

¹Au 31 mars 2017, la société détenait 13 056 787 actions à droit de vote subalterne de catégorie A de SiriusXM.

²La valeur cotée (juste valeur) était basée sur des prix cotés non rajustés sur les marchés actifs (niveau 1).

³La politique de distribution de SiriusXM prévoit le versement de dividendes trimestriels et, selon le bon vouloir de l'entreprise, de dividendes spéciaux. Pour l'exercice terminé le 31 mars 2017, SiriusXM n'a versé aucun dividende spécial (aucun en 2016) à la Société. En plus, aucun dividende n'a été versé aux premier et troisième trimestres en raison de la vente en cours de SiriusXM.

Aux fins de la présentation de l'information financière, la date de clôture de l'exercice de SiriusXM est le 31 août et ne coïncide pas avec celle de la Société. La norme IAS 28, *Participations dans des entreprises associées et des coentreprises*, prescrit que l'écart entre la date de clôture d'une entreprise associée et celle de l'investisseur ne doit pas être supérieur à trois mois. Conformément à cette exigence, la Société a inclus les résultats intermédiaires de SiriusXM qui lui reviennent dans ses résultats pour la période allant jusqu'au 28 février 2017, en phase avec les dernières informations fournies par SiriusXM qui peuvent être rendues publiques.

Les informations financières résumées ci-dessous représentent les montants inclus dans les états financiers IFRS de SiriusXM :

	31 mars 2017 ¹	31 mars 2016 ²
Actifs courants	68 270	36 441
Actifs non courants	238 716	256 410
Passifs courants	(220 269)	(208 413)
Passifs non courants	(214 589)	(218 431)
Actifs nets	(127 872)	(133 993)
Revenus	348 278	334 271
Résultat net et résultat global	31 830	48 688

¹ Les montants pour l'exercice terminé le 31 mars 2017 comprennent les résultats de SiriusXM pour les douze mois terminés le 28 février 2017.

² Les montants pour l'exercice terminé le 31 mars 2016 comprennent les résultats de SiriusXM pour les douze mois terminés le 29 février 2016.

Les informations financières résumées ci-dessus sont rapprochées avec la valeur comptable de SiriusXM figurant dans l'État consolidé de la situation financière, comme suit :

	31 mars 2017	31 mars 2016
Solde d'ouverture	2 496	-
Quote-part du résultat de l'entreprise associée	3 363	7 980
Dividendes recus ¹	(2 742)	(5 484)
Solde à la fin de l'exercice	3 117	2 496

¹ Les dividendes reçus pendant l'exercice terminé le 31 mars 2017 ont totalisé 2,7 millions de dollars (5,5 millions en 2016).

Dans l'exercice considéré, la Société a comptabilisé des gains de 3,4 millions de dollars.

En 2015-2016, la Société a comptabilisé des gains de 4,9 millions de dollars. Toutefois, comme une tranche de 2,4 millions de dollars de ces gains compensait les pertes subies dans l'exercice précédent, le gain net de la Société s'est élevé à 2,5 millions de dollars.

SiriusXM n'a abandonné aucune activité. Elle n'est assujettie à aucune restriction importante en ce qui concerne le transfert de fonds à ses investisseurs.

La Société n'a aucun passif éventuel ni engagement en ce qui a trait à son entreprise associée.

Le 13 mai 2016, CBC/Radio-Canada a annoncé son intention de voter pour la transaction de recapitalisation et de privatisation dans laquelle son entreprise associée, SiriusXM, s'était engagée. Ainsi, la Société vend sa participation de 10,15 % au prix de 4,50 \$ l'action, ce qui devrait lui rapporter environ 58 millions de dollars. La transaction devrait être finalisée en 2017-2018, puisqu'elle a été approuvée par le CRTC en avril 2017.

13. CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER

Les crédeurs et charges à payer consistent essentiellement en des montants dus à des fournisseurs et à des employés qui ont été facturés ou qui sont courus.

Méthodes comptables	Estimations et jugements comptables importants
Les crédeurs et autres charges à payer sont comptabilisés initialement à la juste valeur et évalués par la suite au coût amorti.	Il n'y a pas d'estimations et jugements comptables importants liés aux crédeurs et charges à payer.

	31 mars 2017	31 mars 2016
Fournisseurs	35 378	45 692
Charges à payer	50 794	65 130
Autres	1 775	1 690
	87 947	112 512

14. PROVISIONS

Méthodes comptables

Une provision est comptabilisée quand :

- la Société a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé;
- il est probable que la Société devra éteindre l'obligation;
- le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Le montant comptabilisé en provision est la meilleure estimation des dépenses requises pour éteindre l'obligation actuelle à la fin de la période de présentation de l'information financière, compte tenu des risques et incertitudes se rattachant à l'obligation. Lorsqu'une provision est évaluée en fonction des estimations de flux de trésorerie nécessaires pour éteindre l'obligation actuelle, sa valeur comptable est égale à la valeur actualisée des flux de trésorerie.

Estimations et jugements comptables importants

Lorsque la direction conclut qu'une provision doit être comptabilisée, il y a lieu d'établir une estimation fiable de l'obligation de la Société à partir d'hypothèses quant aux sorties de ressources qui seront nécessaires pour éteindre l'obligation, ainsi qu'à la probabilité et à l'échéance de ces sorties. Les hypothèses sont notamment fondées sur la nature de la provision, la connaissance du montant de la réclamation, les avis de conseillers juridiques et les opinions d'autres conseillers, l'expérience de situations semblables et toute décision de la direction sur les mesures que la Société entend prendre au regard de son obligation.

Informations supplémentaires

	Coûts de restructuration			
	Réclamations et poursuites	Environnemental	Indemnités de cessation d'emploi	Total
Solde d'ouverture	24 196	343	17	24 556
Provisions supplémentaires comptabilisées	13 714	256	360	14 330
Provisions utilisées	(3 101)	(81)	-	(3 182)
Réductions découlant d'une réévaluation ou d'un règlement sans coût	(4 619)	(128)	(377)	(5 124)
Solde à la fin de l'exercice	30 190	390	-	30 580

A. RÉCLAMATIONS ET POURSUITES

Diverses réclamations ont été formulées ou des poursuites ont été intentées contre la Société. Dans certains cas, leurs auteurs demandent des dédommagements pécuniaires élevés ou d'autres redressements qui pourraient entraîner des dépenses importantes. Les enjeux portent principalement sur des tarifs de droits d'auteur, des griefs et d'autres litiges.

Bien des incertitudes entourent les poursuites, et le résultat de chaque affaire n'est pas toujours prévisible. Les réclamations dont l'issue est incertaine, qui pourraient donner lieu à des sorties de ressources ou qui ne sont pas mesurables, sont réputées être des éventualités et ne sont pas comptabilisées dans les états financiers consolidés de la Société. Les réclamations pour lesquelles il est peu probable que des sorties de trésorerie seront effectuées sont également réputées être des éventualités.

Au 31 mars 2017, la Société avait constitué des provisions d'une valeur de 30,2 millions de dollars (24,2 millions de dollars au 31 mars 2016) au chapitre des litiges. Lorsqu'elles peuvent être estimées, toutes les affaires sont classées comme courantes, puisque la Société s'efforce de résoudre ces cas dans les douze prochains mois.

15. PASSIF AU TITRE DES RÉGIMES DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES DU PERSONNEL

La Société offre des régimes de retraite et des avantages de retraite à long terme fondés sur le nombre d'années de service et le salaire moyen en fin de carrière, de même que d'autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies, comme l'assurance vie postérieure à l'emploi.

RÉGIMES DE RETRAITE ET AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI

Méthodes comptables

Le coût des régimes de retraite à prestations définies est calculé selon la méthode actuarielle des unités de crédit projetées et tient compte des meilleures hypothèses de la direction (concernant notamment la croissance des salaires, l'inflation, l'âge de retraite des employés et le taux de mortalité des participants). Par ailleurs, des évaluations actuarielles sont effectuées à la fin de chaque exercice.

Les éléments des coûts des régimes de retraite à prestations définies sont classés comme suit :

- **Coût des services** – comprend le coût des services rendus au cours de la période et le coût des services passés. La Société comptabilise ce coût en résultat net de la période. Le coût des services passés, qui résulte généralement d'un changement dans les prestations à payer pour des services passés en vertu d'un régime de retraite existant, est comptabilisé dans l'État consolidé du résultat dans la période où le régime a été modifié.
- **Revenus ou charges d'intérêts nets** – la Société comptabilise les revenus ou les charges d'intérêts nets en résultat net de la période. Les intérêts nets sont calculés en appliquant le taux d'actualisation déterminé au début de la période au passif net ou à l'actif net au titre des prestations définies.

Ces deux éléments pris globalement sont répartis entre les diverses fonctions de la Société dans l'État consolidé du résultat.

- **Réévaluations** – comprennent les écarts actuariels et le rendement des actifs du régime (à l'exclusion des intérêts). Elles sont immédiatement présentées dans l'État consolidé de la situation financière par la comptabilisation d'un débit ou d'un crédit dans les autres éléments du résultat global dans la période où elles sont effectuées. Les réévaluations comptabilisées dans les autres éléments du résultat global ne sont jamais reclassées ultérieurement dans le résultat net. La Société a pour politique de les virer directement aux résultats non distribués.

Le passif au titre des régimes de retraite à prestations définies comptabilisé dans l'État consolidé de la situation financière correspond à la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies à la fin de la période de présentation de l'information financière, diminuée de la juste valeur des actifs du régime. L'obligation au titre des prestations définies est déterminée chaque année par des actuaires indépendants au moyen de la méthode des unités de crédit projetées. Sa valeur actualisée est obtenue par actualisation des sorties de trésorerie futures estimées en appliquant un taux d'intérêt déterminé par référence aux taux de rendement, à la fin de la période de présentation de l'information financière, des obligations de sociétés canadiennes de première qualité dont les échéances correspondent à peu près à l'échéance de l'obligation.

Quand le calcul actuariel donne un actif au titre des prestations au profit de la Société, l'actif comptabilisé se limite à la valeur actualisée des avantages économiques disponibles sous forme de remboursements futurs par le régime ou de diminutions des cotisations futures au régime. La valeur actualisée des avantages économiques tient compte des exigences en matière de financement minimal applicables à tout régime de la Société. Un avantage économique est disponible s'il peut être réalisé pendant la durée de vie du régime ou lors du règlement des passifs du régime.

Estimations et jugements comptables importants

La comptabilisation des régimes de retraite à prestations définies exige la formulation d'hypothèses qui facilitent l'évaluation de l'obligation au titre des prestations définies et des actifs du régime.

Les principales hypothèses et estimations comprennent les taux d'actualisation, les taux d'évolution du coût des soins de santé, les taux de croissance de la rémunération à long terme, les augmentations futures des prestations de retraite et la mortalité des participants. L'horizon à long terme de ces hypothèses est compatible avec la nature des avantages postérieurs à l'emploi.

La Société se réfère à la courbe de Fiera Capital (« courbe de l'ICA ») pour déterminer le taux d'actualisation à utiliser dans le calcul de l'obligation au titre des prestations définies. La courbe de l'ICA a été révisée pendant l'exercice considéré à la suite de la publication, en novembre 2016, d'une nouvelle directive par le *Groupe de travail sur les taux d'actualisation applicables à la comptabilisation des prestations de retraite et postérieures à la retraite*, pour faire face à la pénurie d'obligations de sociétés cotées AA à longue échéance. La direction ne s'attend pas à ce que ce changement ait un effet important sur nos états financiers, puisque le taux d'actualisation a été arrondi à 25 points de base. Plus de détails à la note 15B. Des changements dans ces hypothèses et estimations principales se répercuteraient sur les montants comptabilisés en résultat net et en autres éléments du résultat global, selon le cas. Une analyse de sensibilité de la modification des hypothèses principales est présentée à la note 15C.

AVANTAGES DU PERSONNEL AUTRES QUE LES AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI

Méthodes comptables	Estimations et jugements comptables importants
<p><u>Avantages à court terme incluant absences à court terme rémunérées</u></p> <p>La Société comptabilise la charge liée aux avantages à court terme de la manière suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> • dans la période où les employés rendent les services, pour ce qui est des salaires, des cotisations de sécurité sociale, des primes et des congés annuels; • dans la période où les frais sont engagés, pour ce qui est des régimes de soins de santé, de soins dentaires et d'assurance vie; • dans la période où l'absence se produit, pour ce qui est des absences à court terme rémunérées non cumulatives, comme les congés de maladie, les congés parentaux, l'invalidité de courte durée et l'indemnisation des accidents du travail. <p>Les avantages du personnel à court terme sont passés aux dépenses au moment où le service afférent est rendu. Un passif est comptabilisé pour le montant que la Société s'attend à payer si celle-ci a une obligation juridique ou implicite d'effectuer ce paiement parce que l'employé lui a rendu des services dans le passé et qu'il est possible d'estimer l'obligation de façon fiable.</p> <p><u>Autres avantages à long terme du personnel</u></p> <p>Des montants sont comptabilisés au passif pour les autres avantages du personnel à long terme de la manière suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> • lorsque l'événement donnant naissance à l'obligation de la Société se produit, pour l'invalidité à long terme et l'indemnisation des accidents du travail; • pour assurer le versement continu des indemnités d'invalidité de longue durée et pour le régime non contributif d'avantages à long terme, la provision est déterminée sur une base actuarielle au moyen de taux d'actualisation et d'hypothèses compatibles avec celles qui sont utilisées pour les avantages postérieurs à l'emploi, et les dépenses s'y rapportant sont comptabilisées pendant la période où l'employé rend les services. Les gains (pertes) actuariels et le coût des services passés sont comptabilisés immédiatement dans l'État consolidé du résultat dans la période où ils surviennent. 	<p>Il n'y a pas d'estimations et jugements comptables importants liés aux avantages du personnel autres que les avantages postérieurs à l'emploi.</p>

INDEMNITÉS DE CESSATION D'EMPLOI

Méthodes comptables	Estimations et jugements comptables importants
<p>La Société comptabilise les indemnités de cessation d'emploi à la première des dates suivantes : (a) la date à laquelle elle ne peut plus retirer son offre d'indemnités; et (b) la date où elle comptabilise les coûts d'une restructuration entrant dans le champ d'application d'IAS 37 et prévoyant le paiement de telles indemnités.</p> <p>Dans le cas d'un départ volontaire, la Société ne peut plus retirer son offre d'une indemnité de cessation d'emploi dès que l'employé accepte l'offre ou qu'une restriction limitant sa capacité de retirer son offre prend effet. Dans le cas de départs involontaires, la Société ne peut plus retirer son offre d'indemnités de cessation d'emploi quand elle a communiqué un plan de licenciement aux employés concernés.</p>	<p>Il n'y a pas d'estimations et jugements comptables importants liés aux indemnités de cessation d'emploi.</p>

Informations supplémentaires
A. ACTIF/PASSIF AU TITRE DES RÉGIMES DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES DU PERSONNEL

Les actifs et les passifs liés au personnel comptabilisés et présentés à l'État consolidé de la situation financière sont les suivants :

	Courant		Non courant	
	31 mars 2017	31 mars 2016	31 mars 2017	31 mars 2016
Actif au titre du régime de retraite	-	-	261 721	145 406
Passif au titre du régime de retraite	-	-	108 095	102 739
Avantages futurs du personnel	-	-	132 772	136 833
Indemnités de vacances	57 963	55 056	-	-
Réduction des effectifs	9 699	17 310	-	-
Passifs liés aux salaires	55 735	49 195	23 282	79
Total des régimes de retraite et autres avantages du personnel	123 397	121 561	264 149	239 651

Le montant de l'obligation de la Société au titre de ses régimes à prestations définies qui figure dans l'État consolidé de la situation financière est le suivant :

	31 mars 2017			31 mars 2016		
	Régime de retraite capitalisé	Régimes de retraite non capitalisés	Autres avantages postérieurs à l'emploi	Régime de retraite capitalisé	Régimes de retraite non capitalisés	Autres avantages postérieurs à l'emploi
Juste valeur des actifs du régime	6 733 325	-	-	6 456 327	-	-
Obligation au titre des prestations définies	6 471 604	108 095	132 772	6 310 921	102 739	136 833
Actif (passif) net lié à l'obligation au titre des prestations définies	261 721	(108 095)	(132 772)	145 406	(102 739)	(136 833)

La Société souscrit à un régime de retraite contributif à prestations définies, le Régime de retraite de Radio-Canada, pour la presque totalité des membres de son personnel. Le Régime est administré par le Conseil de fiducie de la Caisse de retraite de Radio-Canada, qui gère également les actifs du Régime et le paiement des prestations dues aux participants et à leurs survivants. Étant sous réglementation fédérale, le Régime est assujéti aux dispositions de la *Loi sur les normes de prestation de pension* (la *Loi*) et aux règlements qui en découlent.

Les prestations de retraite sont fonction de la durée des services donnant droit à la pension et de la moyenne du salaire admissible des cinq meilleures années consécutives au cours des dix dernières années de service. Les employés sont tenus de verser une cotisation équivalant à un pourcentage de leur salaire admissible, la Société fournissant le reste du financement, au besoin, en fonction des évaluations actuarielles. Les montants inclus dans les présents états financiers consolidés reflètent la dernière évaluation actuarielle en date du 31 décembre 2016. Bien qu'achevée, cette évaluation n'a pas encore été déposée auprès des autorités compétentes. La Société souscrit aussi à des régimes de retraite non contributifs à prestations définies non capitalisés. Tous les régimes sont soumis à des évaluations actuarielles annuelles.

La Société souscrit à un régime non contributif d'avantages à long terme qui est destiné à certains employés engagés avant les différentes dates de fermeture du Régime, qui varient entre le 1^{er} avril 2005 et le 1^{er} octobre 2007 selon la catégorie professionnelle des employés. Sous ce régime, les employés qui comptent plus de trois ans d'ancienneté au moment de leur départ à la retraite ont alors le choix entre une indemnité en espèces ou une bonification de leurs prestations de retraite. Les prestations de retraite sont fonction de la durée des services donnant droit à la pension et du taux de rémunération en mars 2005, en juillet 2005 ou à la date de retraite ou de décès, selon la catégorie professionnelle des employés. La Société offre également à ses employés des avantages futurs comme des indemnités d'invalidité de longue durée et des indemnités d'accident du travail, le maintien des protections pour les employés en invalidité de longue durée et une assurance vie postérieure à l'emploi.

Les dernières évaluations actuarielles du régime non contributif d'avantages à long terme et du régime garantissant le maintien des protections remontent au 31 décembre 2015. Les actifs du régime de retraite et l'obligation au titre des prestations définies sont évalués au 31 mars 2017.

Le régime de retraite à prestations définies de la Société est exposé aux risques suivants :

Risque de capitalisation : Le risque de capitalisation est l'un des principaux risques courus par les promoteurs d'un régime de retraite. Il s'agit ici du risque que les rentrées de fonds du régime de retraite de la Société provenant des placements et des cotisations soient en deçà de l'obligation du régime au titre des prestations définies, donnant ainsi naissance à un passif non capitalisé. Les autorités réglementaires exigent que les régimes de retraite aux prises avec un déficit de capitalisation versent des cotisations spéciales étalées sur des périodes futures précises.

Les baisses des taux d'actualisation et les placements qui ne génèrent pas les rendements attendus sont les principaux éléments déclencheurs de ce risque. Par ailleurs, des facteurs non économiques, comme l'évolution démographique des participants, influent aussi sur l'obligation au titre des prestations définies.

La gestion du risque de capitalisation repose sur deux actions : un examen et un suivi du ratio de capitalisation sur une base régulière et une vérification de la conformité des décisions de placement avec les politiques et les procédures de placement établies et avec les lois applicables. Lors de sa revue annuelle de l'Énoncé des politiques et des procédures de placement (EPPP), le Conseil de fiducie de la Caisse de retraite de Radio-Canada veille à ce que les régimes de retraite obtiennent un taux de rendement à long terme qui leur permet d'atteindre leurs objectifs de capitalisation et d'assumer la croissance constante de leur obligation.

Autres risques : Les actifs du régime sont également exposés à divers risques financiers inhérents aux placements. Il s'agit du risque de crédit, du risque de marché (risque de taux d'intérêt, risque de change et risque de prix) et du risque de liquidité. Qui plus est, l'évaluation de l'obligation et des coûts au titre des prestations définies comporte une certaine dose d'incertitude en raison de l'utilisation d'estimations actuarielles (voir ci-dessous). L'effet de ces facteurs sur la réévaluation de l'actif au titre des prestations de retraite ainsi que du passif au titre des prestations de retraite, des autres avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme peut être parfois important et fluctuant.

B. HYPOTHÈSES ACTUARIELLES IMPORTANTES

Pour faire face à la pénurie d'obligations de sociétés cotées AA à longue échéance, l'ICA a révisé le modèle de courbe de rendement établi par Fiera Capital et utilisé par la Société pour déterminer le taux d'actualisation.

L'ICA utilise habituellement des obligations de sociétés provinciales cotées AA à écarts constants pour extrapoler sa courbe de rendement. Avec la nouvelle approche, l'ajustement de l'écart de crédit associé à des échéances plus longues repose sur le rapport entre différents écarts. On ne peut chiffrer l'effet de ce changement d'estimation comptable sur les périodes futures, car il est impraticable d'estimer la courbe de rendement selon l'ancienne approche. Cependant, à partir des conclusions tirées par Fiera Capital de sa comparaison des deux approches au mois d'octobre 2016, la direction est d'avis que les taux d'actualisation devraient produire des rendements semblables à ceux obtenus avec l'ancienne approche.

Les hypothèses actuarielles importantes utilisées pour déterminer l'obligation au titre des prestations définies et la charge de retraite sont les suivantes :

Hypothèses - taux annuels	31 mars 2017	31 mars 2016
Hypothèses utilisées pour établir le coût des prestations de retraite :		
Taux d'actualisation	3,75 %	3,50 %
Hypothèses utilisées pour établir l'obligation au titre des régimes de retraite et autres avantages du personnel :		
Taux d'actualisation - régime de retraite	3,75 %	3,75 %
Taux d'actualisation - indemnité de cessation d'emploi	3,00 %	3,00 %
Taux d'actualisation - prestations d'invalidité de longue durée	3,00 %	3,00 %
Taux d'actualisation - assurance vie	3,50 %	3,75 %
Mortalité	table de mortalité des membres de Radio-Canada basée sur l'expérience du régime de retraite de Radio-Canada en fonction de l'échelle de projection CPM B	table de mortalité des membres de Radio-Canada basée sur l'expérience du régime de retraite de Radio-Canada
Taux de croissance de la rémunération à long terme, excluant les primes au rendement et les promotions	1,40 % en 2017 et 2018 2,75 % par la suite	1,40 % en 2016 et 2017 2,75 % par la suite
Taux d'évolution du coût des soins de santé	7,20 % en 2017 baisse à 4,50 % sur 10 ans	7,53 % en 2016 baisse à 4,50 % sur 10 ans
Indexation des prestations en cours de versement	1,86 %	1,86 %

C. ANALYSE DE SENSIBILITÉ

L'analyse de sensibilité des hypothèses actuarielles importantes ferait ressortir les variations suivantes dans la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies :

	Régimes de retraite		Autres avantages postérieurs à l'emploi	
	31 mars 2017	31 mars 2016	31 mars 2017	31 mars 2016
Sensibilité du taux d'actualisation				
hausse de 100 points de base	-13,2 %	-13,1 %	-7,8 %	-7,7 %
baisse de 100 points de base	17,0 %	16,8 %	9,3 %	9,1 %
Taux attendu d'augmentation future des salaires				
hausse de 100 points de base	2,9 %	2,9 %	6,6 %	5,7 %
baisse de 100 points de base	-2,5 %	-2,5 %	-5,8 %	-5,1 %
Taux attendu d'augmentation future				
hausse de 100 points de base	13,6 %	13,4 %	0,4 %	0,4 %
baisse de 100 points de base	-11,2 %	-11,1 %	-0,4 %	-0,3 %
Sensibilité de la mortalité				
Retraités vivent un an de plus	4,8 %	4,8 %	-1,6 %	-1,7 %
Retraités vivent un an de moins	-4,9 %	-4,9 %	1,8 %	1,9 %
Sensibilité du taux d'évolution du coût				
hausse de 100 points de base	s. o.	s. o.	1,2 %	1,0 %
baisse de 100 points de base	s. o.	s. o.	-1,0 %	-0,9 %

s. o. = sans objet

Il se peut que l'analyse de sensibilité ci-dessus ne présente pas fidèlement la variation réelle de l'obligation au titre des prestations définies. En effet, il est peu probable que les changements dans les hypothèses surviennent isolément, car certaines hypothèses peuvent être corrélées.

La sensibilité de l'obligation au titre des prestations définies aux hypothèses actuarielles importantes a été déterminée au moyen de la même méthode que celle qui a servi à calculer le passif de retraite comptabilisé dans l'État consolidé de la situation financière, soit la méthode des unités de crédit projetées pour déterminer la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies à la fin de la période de présentation de l'information financière.

Des évaluations de l'appariement de l'actif et du passif sont effectuées régulièrement. Elles consistent notamment à soupeser le risque en fonction du rendement produit par la composition de l'actif à long terme en vigueur, à analyser le profil risque-rendement d'autres compositions possibles et à étudier les répercussions de différentes conjonctures économiques sur l'actif et le passif (obligation au titre des prestations définies). L'évaluation la plus récente date de 2015. En voici les principales recommandations :

- préserver la pertinence de la stratégie de placement en fonction du passif⁽³⁴⁾ du Régime qui est axée sur la réduction du décalage entre le risque de taux d'intérêt et le risque d'inflation dans l'actif et le passif du Régime;
- mettre en place une structure pour ajuster systématiquement le ratio de couverture des taux d'intérêt du Régime à l'évolution des taux d'intérêt;
- maintenir à leur niveau actuel les placements dans des instruments plus productifs, comme les actions, les placements privés et les placements immobiliers;
- quantifier la tolérance au risque du Régime.

La capitalisation du Régime est basée sur les évaluations actuarielles qui sont faites une fois par an. Les employés doivent cotiser au Régime selon un pourcentage de leur salaire admissible. La Société complète la capitalisation, au besoin, selon les évaluations actuarielles.

D. TAUX DE COTISATION

Les taux de cotisation des employés à temps plein sont les suivants :

	2016-2017	2015-2016
Sur les gains jusqu'au maximum des gains admissibles pour le régime de pension de l'État¹		
1er avril au 30 juin	6,98 %	6,25 %
1er juillet au 31 mars	7,68 %	6,98 %
Sur les gains dépassant le maximum des gains admissibles pour le régime de pension de l'État¹		
1er avril au 30 juin	9,18 %	8,22 %
1er juillet au 31 mars	10,10 %	9,18 %

¹ En 2017, ce maximum est de 55 300 \$ (54 900 \$ en 2016; 53 600 \$ en 2015).

⁽³⁴⁾ Cette stratégie implique la gestion de l'actif d'un régime de retraite en fonction de son passif dans le but de réduire au minimum la volatilité de l'excédent du régime. Ainsi, l'actif total du régime est divisé en actifs appariés et non appariés. Les actifs appariés (à revenu fixe) présentent la même sensibilité aux taux d'intérêt et d'inflation que les passifs du régime. Les actifs non appariés (actions et placements non traditionnels) évoluent différemment.

E. TOTAL DES PAIEMENTS

La Société a effectué les paiements suivants au titre des prestations de retraite, des autres avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme :

	Exercice terminé le 31 mars	
	2017	2016
Prestations versées directement à des bénéficiaires	13 931	12 909
Cotisations habituelles de l'employeur aux régimes de retraite	53 494	56 163
Total des paiements pour les régimes à prestations définies	67 425	69 072

F. PROFIL DES ÉCHÉANCES

Le profil des échéances de l'obligation au titre des prestations définies et des autres avantages postérieurs à l'emploi de la Société est le suivant :

	Régimes de retraite		Autres avantages postérieurs à l'emploi	
	31 mars 2017	31 mars 2016	31 mars 2017	31 mars 2016
Durée moyenne de l'obligation de retraite	15,0 ans	14,7 ans	8,7 ans	8,5 ans
Participants actifs	21,8 ans	21,7 ans	8,8 ans	8,6 ans
Participants - prestations différées	18,3 ans	18,4 ans	s. o.	s. o.
Retraités	10,8 ans	10,7 ans	7,9 ans	7,7 ans

s. o. = sans objet

La Société compte cotiser 50,2 millions de dollars à ses régimes de retraite à prestations définies au cours du prochain exercice. En juillet 2017, la Société aura instauré un ratio de partage des coûts de 50:50 entre les employés et l'employeur pour les cotisations de retraite versées par tous les participants.

G. OBLIGATION AU TITRE DES PRESTATIONS DÉFINIES

Les variations de la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies ont été les suivantes :

	31 mars 2017		31 mars 2016	
	Régimes de retraite	Autres avantages postérieurs à l'emploi	Régimes de retraite	Autres avantages postérieurs à l'emploi
Obligation au titre des prestations définies, solde d'ouverture	6,413,660	136,833	6,565,275	140,339
Coût des services rendus	105,569	5,525	125,661	5,564
Coût financier	237,604	4,301	227,795	4,049
Cotisations des employés	46,447	-	46,064	-
Réévaluations :				
Écarts actuariels découlant de changements dans les hypothèses démographiques	104,472	(387)	-	(627)
Écarts actuariels découlant de changements dans les hypothèses financières	(24,200)	37	(271,327)	(3,748)
Écarts actuariels découlant des ajustements liés à l'expérience	(10,363)	394	21,888	4,165
Prestations versées	(293,490)	(13,931)	(301,696)	(12,909)
Obligation au titre des prestations définies, fin de l'exercice	6,579,699	132,772	6,413,660	136,833

H. JUSTE VALEUR DES ACTIFS DU RÉGIME

Les variations de la juste valeur des actifs du régime ont été les suivantes :

	31 mars 2017		31 mars 2016	
	Régimes de retraite	Autres avantages postérieurs à l'emploi	Régimes de retraite	Autres avantages postérieurs à l'emploi
Juste valeur des actifs du régime, solde d'ouverture	6 456 327	-	6 648 816	-
Frais d'administration (autres que les coûts de gestion des placements)	(6 490)	-	(6 160)	-
Revenus d'intérêts tirés des actifs du régime de retraite	238 195	-	229 510	-
Rendement des actifs du régime de retraite, à l'exclusion des revenus d'intérêts	238 842	-	(216 370)	-
Cotisations des employés	46 447	-	46 064	-
Cotisations de la Société	53 494	13 931	56 163	12 909
Prestations versées	(293 490)	(13 931)	(301 696)	(12 909)
Juste valeur des actifs du régime, fin de l'exercice	6 733 325	-	6 456 327	-

La juste valeur des actifs du régime peut être répartie entre les catégories suivantes :

31 mars 2017

	Cours sur un marché actif (Niveau 1)	Pas de cours sur un marché actif (Niveau 2)	Pas de cours sur un marché actif (Niveau 3)	Total	
Titres à revenu fixe	Trésorerie et placements à court terme	183 659	242 212	-	425 871
	Obligations canadiennes	-	1 880 664	832 226	2 712 890
Actions	Canadiennes	383 326	342 947	-	726 273
	Internationales	1 259 541	210 563	-	1 470 104
Placements stratégiques	Placements immobiliers	40 318	-	553 681	593 999
	Placements privés	-	-	620 867	620 867
	Fonds spéculatifs	-	-	138 195	138 195
Autres	Dérivés	(1 462)	23 824	-	22 362
Total des actifs de placement		1 865 382	2 700 210	2 144 969	6 710 561
Actifs qui ne sont pas des placements, diminués des passifs		-	-	-	22 764
Juste valeur des actifs du régime		-	-	-	6 733 325

31 mars 2016

	Cours sur un marché actif (Niveau 1)	Pas de cours sur un marché actif (Niveau 2)	Pas de cours sur un marché actif (Niveau 3)	Total	
Titres à revenu fixe	Trésorerie et placements à court terme	228 005	243 921	-	471 926
	Obligations canadiennes	-	1 853 635	813 579	2 667 214
Actions	Canadiennes	345 307	85 420	94 102	524 829
	Internationales	1 193 468	236 659	-	1 430 127
Placements stratégiques	Placements immobiliers	38 351	-	555 205	593 556
	Placements privés	-	-	594 384	594 384
	Fonds spéculatifs	-	-	153 041	153 041
Autres	Dérivés	(1 142)	11 100	-	9 958
Total des actifs de placement		1 803 989	2 430 735	2 210 311	6 445 035
Actifs qui ne sont pas des placements, diminués des passifs		-	-	-	11 292
Juste valeur des actifs du régime		-	-	-	6 456 327

Les justes valeurs des titres à revenu fixe et des titres de capitaux propres sont établies en fonction du cours sur un marché actif, ce qui n'est pas le cas des justes valeurs des placements stratégiques et des dérivés. Le rendement réel des actifs du régime pour l'exercice est de 510,0 millions de dollars, soit 8,04 % (57,2 millions de dollars en 2016, soit 0,88 %).

I. COÛTS DU RÉGIME À PRESTATIONS DÉFINIES

Le tableau suivant présente les montants comptabilisés au titre des régimes de retraite à prestations définies dans l'État consolidé du résultat et dans l'État consolidé du résultat global :

	Exercice terminé le 31 mars	
	2017	2016
Coût des services rendus	111 094	131 225
Frais d'administration (autres que les coûts de gestion des placements)	6 490	6 160
Coût financier de l'obligation au titre des prestations définies	241 905	231 844
Revenus d'intérêts tirés des actifs du régime de retraite	(238 195)	(229 510)
Autres	807	(534)
Charge comptabilisée en résultat net	122 101	139 185
Moins :		
Réévaluations comptabilisées en autres éléments du résultat global	(169 696)	(32 745)
Total	(47 595)	106 440

Les résultats non distribués comprennent des gains actuariels cumulatifs de 569,8 millions de dollars au 31 mars 2017 (400,1 millions de dollars au 31 mars 2016).

La dépense totale comptabilisée en résultat net est présentée comme suit dans l'État consolidé du résultat de la Société :

	Exercice terminé le 31 mars	
	2017	2016
Coûts des services de télévision, de radio et des services numériques	117 217	133 617
Coûts de transmission, distribution et collecte	3 663	4 176
Administration nationale	1 221	1 392
Total	122 101	139 185

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2017, la dépense totale au titre des avantages du personnel, qui comprend tous les salaires et coûts afférents, s'élève à 936,1 millions de dollars (925,7 millions de dollars en 2016).

16. DETTE OBLIGATAIRE

La Fiducie du CCR a émis, le 30 janvier 1997, des obligations garanties pour une valeur de 400 millions de dollars qui viennent à échéance en mai 2027. De par sa relation avec la Fiducie du CCR, la Société offre en garantie de la dette obligataire les loyers qu'elle verse pour les locaux occupés par son personnel à Toronto.

Les obligations sont garanties par les actifs du Centre canadien de radiodiffusion, dont la valeur comptable est de 171,7 millions de dollars (187,4 millions de dollars au 31 mars 2016). Ces obligations portent intérêt au taux fixe de 7,53 % par an et exigent des paiements semestriels du capital et des intérêts de 16,5 millions de dollars, incluant les montants suivants de capital :

	31 mars 2017		31 mars 2016	
	Paiements minimaux	Valeur comptable	Paiements minimaux	Valeur comptable
Moins d'un an	33 039	22 921	33 039	22 269
Plus d'un an mais avant cinq ans	132 155	74 791	132 155	69 462
Plus de cinq ans	181 713	146 570	214 752	167 389
Moins : charges financières futures	(102 625)	-	(120 826)	-
Total	244 282	244 282	259 120	259 120

La charge d'intérêts liée à la dette obligataire comptabilisée dans les charges financières de l'exercice est de 18,2 millions de dollars (19,3 millions de dollars en 2016).

Valeur comptable :

	31 mars 2017	31 mars 2016
Comptabilisée en tant que dette obligataire dans l'État consolidé de la situation financière :		
Courant	22 921	22 269
Non courant	221 361	236 851
	244 282	259 120

17. OBLIGATIONS AU TITRE DE CONTRATS DE LOCATION-FINANCEMENT

Les obligations au titre de contrats de location-financement portent principalement sur des transpondeurs satellitaires et des améliorations locatives. Les paiements au titre d'un contrat de location-financement sont ventilés entre la charge financière et l'amortissement du solde de la dette. La charge financière est affectée à chaque période de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant sur le solde restant dû au passif.

	Taux d'intérêt effectif	Échéance
Contrat pour les améliorations locatives	2,14 % par an	juin 2022
Contrat pour les transpondeurs satellitaires	6,82 % par an	février 2018

	31 mars 2017		31 mars 2016	
	Paiements minimaux futurs au titre de la location	Valeur actualisée des paiements minimaux futurs au titre de la location	Paiements minimaux futurs au titre de la location	Valeur actualisée des paiements minimaux futurs au titre de la location
Moins d'un an	10 728	10 293	12 733	11 476
Plus d'un an mais avant cinq ans	2 762	2 296	12 787	11 984
Plus de cinq ans	4 025	4 004	4 716	4 597
Moins : charges financières futures	(922)	-	(2 179)	-
Total	16 593	16 593	28 057	28 057

	31 mars 2017	31 mars 2016
Comptabilisée en tant qu'obligations au titre de contrats de location-financement dans l'État consolidé de la situation financière :		
Courant	10 293	11 476
Non courant	6 300	16 581
	16 593	28 057

La charge d'intérêts liée aux obligations au titre des contrats de location-financement comptabilisée dans les charges financières de l'exercice est de 1,3 million de dollars (1,9 million de dollars en 2016).

18. EFFETS À PAYER

La Fiducie de monétisation de CBC/Radio-Canada détient des effets à payer qui viennent à échéance en mai 2027 et portent un taux d'intérêt annuel de 4,688 %. Des paiements semestriels du capital et des intérêts sont effectués chaque année, en mai et en novembre.

Les effets sont remboursables au gré de la Fiducie de monétisation de CBC/Radio-Canada, en totalité ou en partie, occasionnellement avant échéance moyennant un préavis de 30 à 60 jours. Le prix de remboursement est la somme la plus élevée entre le capital impayé des effets concernés et la valeur actualisée nette de tous les paiements semestriels prévus entre la date du remboursement et la date d'échéance, le taux d'actualisation utilisé à cette date équivalant au rendement des obligations du Canada majoré de 0,30 %, somme à laquelle s'ajoute dans chaque cas l'intérêt couru, mais impayé jusqu'à la date du remboursement exclusivement. Les effets à payer sont garantis par les billets à recevoir et l'investissement dans un contrat de location-financement comme il est décrit aux notes 7 et 8.

Le calendrier des paiements du capital est le suivant :

	31 mars 2017		31 mars 2016	
	Paiements minimaux	Valeur comptable	Paiements minimaux	Valeur comptable
Moins d'un an	11 473	8 726	11 473	8 523
Plus d'un an mais avant cinq ans	45 892	31 817	45 892	30 342
Plus de cinq ans	63 101	54 911	74 574	63 442
Moins : charges financières futures	(25 012)	-	(29 632)	-
Total	95 454	95 454	102 307	102 307

La charge d'intérêts liée aux effets à payer et comptabilisée dans les charges financières de l'exercice est de 4,6 millions de dollars (4,9 millions de dollars en 2016).

Valeur comptable :

	31 mars 2017	31 mars 2016
Comptabilisée en tant qu'effets à payer dans l'État consolidé de la situation financière :		
Courant	8 726	8 523
Non courant	86 728	93 784
	95 454	102 307

19. REVENUS DIFFÉRÉS

Les revenus différés sont des revenus reçus à l'avance pour des installations et des services de production non encore fournis. Les revenus différés ont également trait aux périodes de location gratuites accordées dans des baux dans lesquels la Société est locataire, et aux paiements reçus pour des services qui n'ont pas encore été rendus.

Méthodes comptables

Les revenus relatifs à des services tels la fourniture d'installations et la production qui n'ont pas encore eu lieu et les paiements reçus pour des services qui n'ont pas encore été rendus sont comptabilisés dans la période où les services sont rendus. Les revenus différés relatifs aux périodes de location gratuites accordées dans des contrats de location sont comptabilisés à l'État consolidé du résultat selon la méthode linéaire tant que le contrat de location est en vigueur.

Estimations et jugements comptables importants

La Société a estimé le montant des revenus différés pour les services dus à Rogers Communications Inc. (Rogers) pour la sous-licence de diffusion de *Hockey Night in Canada* pour la durée restante de l'entente. De plus amples renseignements se trouvent à la note 6B.

Informations supplémentaires

	31 mars 2017	31 mars 2016
Solde d'ouverture	58 580	69 259
Différés durant l'exercice	24 899	41 730
Comptabilisés au résultat net durant l'exercice	(40 405)	(52 409)
Solde à la fin de l'exercice	43 074	58 580

	31 mars 2017	31 mars 2016
Comptabilisé en tant que revenus différés dans l'État consolidé de la situation financière :		
Courant	23 185	25 729
Non courant	19 889	32 851
	43 074	58 580

20. REVENUS

Les revenus consistent essentiellement en des montants gagnés par la Société par suite de la fourniture de biens et de services à des clients externes.

Méthodes comptables

Les revenus sont évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir pour les services fournis et les biens vendus dans le cadre des activités ordinaires de la Société. Les revenus comptabilisés sont diminués de tout rabais. Les revenus sont comptabilisés quand :

- le montant des revenus peut être évalué de manière fiable;
- il est probable que les avantages économiques futurs iront à la Société;
- les risques et avantages importants inhérents à la propriété des biens sont transférés au client et la Société ne continue à être impliquée ni dans la gestion ni dans le contrôle effectif des biens cédés.

Estimations et jugements comptables importants

Il n'y a pas d'estimations et jugements comptables importants liés aux revenus.

SOURCES DE REVENUS
MÉTHODE DE COMPTABILISATION DES REVENUS PAR LA SOCIÉTÉ

Revenus publicitaires provenant de la vente de temps d'antenne publicitaire à la télévision, à la radio et sur nos plateformes numériques.	Lorsque la publicité a été diffusée, que la Société n'a aucune obligation restante à cet égard et que la recouvrabilité est raisonnablement assurée.
Revenus d'abonnement provenant de la vente d'émissions de télévision spécialisée et d'autres ventes d'émissions par abonnement.	Lorsque les services ont été rendus, que la Société n'a aucune obligation restante à cet égard et que la recouvrabilité est raisonnablement assurée.
Revenus découlant de la location d'installations et de services, de la vente d'émissions et de droits de diffusion, des commandites d'émissions, des droits de retransmission et des activités à titre de diffuseur hôte.	Lorsque la livraison a été faite ou les services ont été rendus, que la Société n'a aucune obligation restante à cet égard et que la recouvrabilité est raisonnablement assurée.
Revenus tirés de la location d'espaces ou de contrats de location d'installations et de services connexes.	Sur une base linéaire sur la période de location.
Incitatifs à la location.	En réduction du revenu de location pendant la durée du contrat de location.
Revenus provenant de la vente d'autres services, comme les productions commerciales, les commandites d'émissions et d'autres services.	Lorsque le service a été rendu et qu'il est probable que la contrepartie sera reçue. Selon la méthode linéaire, lorsque les services sont fournis au cours d'une période donnée au moyen d'un nombre indéterminé d'opérations.
Droits de retransmission et contributions du Fonds des médias du Canada (FMC).	Selon la méthode de la comptabilité d'exercice conformément à la substance des accords conclus.
Revenus financiers provenant des comptes bancaires, des effets à recevoir et de l'investissement dans un contrat de location-financement.	Pour les intérêts sur les comptes bancaires : à mesure qu'ils sont gagnés. Pour les autres revenus financiers : méthode du taux d'intérêt effectif.

Informations supplémentaires

La Société a comptabilisé des revenus provenant des sources suivantes :

	Exercice terminé le 31 mars	
	2017	2016
Publicité - télévision et radio ¹	263 996	223 815
Publicité - services numériques	36 595	26 100
Revenus d'abonnement	131 245	134 541
Location d'immeubles, de pylônes de transmission, d'installations et de services	45 315	45 439
Production ²	19 484	42 679
Ventes d'émissions et de droits de diffusion	35 252	30 947
Droits de retransmission	4 050	4 083
Commandites d'émission	4 658	3 377
Autres services	6 367	5 835
Total des revenus liés à la prestation des services	546 962	516 816
Total des revenus financiers	9 415	10 235
Gain sur taux de change	312	1 590
Gain (perte) net provenant de l'évaluation à la juste valeur d'instruments financiers	231	(255)
Total des revenus	556 920	528 386

¹Publicité - télévision et radio comprend des revenus d'échange de services de 3,7 millions de dollars (2,4 millions de dollars en 2016).

²Production comprend des revenus d'échange de services de 14,8 millions de dollars (14,2 millions de dollars en 2016).

Changement de présentation

Pendant l'exercice, la Société a modifié le classement de certaines sources de revenus dans le but de présenter une image plus fidèle du suivi et des rapports internes effectués par la direction à l'égard des activités en cause. La direction estime que les reclassements ci-dessous permettront de fournir des informations plus pertinentes aux utilisateurs des états financiers.

	Exercice terminé le 31 mars 2016			Note
	Chiffres publiés	Reclassements	Chiffres révisés	
Publicité - télévision et radio	253 220	(29 405)	223 815	(a), (d)
Publicité - services numériques	-	26 100	26 100	(a)
Revenus d'abonnement	134 541	-	134 541	
Location d'immeubles, de pylônes de transmission, d'installations et de services	45 080	359	45 439	(b)
Production	43 972	(1 293)	42 679	(b), (c), (d)
Programmation numérique	16 414	(16 414)	-	(c)
Ventes d'émissions et de droits de diffusion	-	30 947	30 947	(c)
Droits de retransmission	4 083	-	4 083	
Commandites d'émission	3 377	-	3 377	
Autres services	5 187	648	5 835	(b)
Total des revenus liés à la prestation des services	505 874	10 942	516 816	
Total des revenus financiers	10 235	-	10 235	
Revenus de contrats-échanges autres	10 942	(10 942)	-	(d)
Gain sur taux de change	1 590	-	1 590	
Perte nette provenant de l'évaluation à la juste valeur d'instruments financiers	(255)	-	(255)	
Total des revenus	528 386	-	528 386	

(a) Les revenus publicitaires ont été décomposés en « Publicité – télévision et radio » et « Publicité – services numériques » pour fournir aux utilisateurs des états financiers des informations plus pertinentes compte tenu du virage numérique pris par la Société.

(b) Reclassements de « Production » à « Locations d'immeubles, de pylônes de transmission, d'installations et de services » et à « Autres services » pour mieux exprimer la nature de ces sources de revenus.

(c) Reclassement d'une partie des revenus sous le poste « Production » et de tous les revenus sous le poste « Programmation numérique » au nouveau poste « Vente d'émissions et de droits de diffusion » pour mieux exprimer la nature de ces sources de revenus.

(d) Les revenus provenant des échanges de services sont maintenant comptabilisés dans les postes pertinents, à savoir « Publicité – télévision et radio » et « Production ». De plus, une somme reçue dans le cadre d'un échange de services a été reclassée de « Publicité – télévision et radio » à « Production ».

21. FINANCEMENT PUBLIC

La Société reçoit une partie importante de son financement du gouvernement du Canada.

Méthodes comptables

Les crédits parlementaires pour les activités d'exploitation et le fonds de roulement sont comptabilisés dans le financement public à l'État consolidé du résultat de l'exercice pour lequel ils ont été approuvés.

Les crédits parlementaires pour les immobilisations corporelles et les immobilisations incorporelles qui sont amortissables sont comptabilisés comme financement des immobilisations différé dans l'État consolidé de la situation financière, et le revenu est comptabilisé dans l'État consolidé du résultat de la même façon et sur les mêmes périodes que les actifs qu'il a permis d'acquérir.

Les crédits parlementaires pour l'achat de terrains sont comptabilisés dans l'État consolidé du résultat.

Estimations et jugements comptables importants

La Société doit estimer le montant de financement public à comptabiliser en résultat pour les dépenses en immobilisations.

Le montant comptabilisé chaque exercice reflète les durées d'utilité estimatives et la proportion des immobilisations corporelles et incorporelles de la Société acquises au moyen du financement public pour les dépenses en immobilisations, par rapport aux durées d'utilité estimatives et à la proportion d'immobilisations acquises au moyen de fonds autogénérés.

Informations supplémentaires

Les crédits parlementaires approuvés et les sommes reçues par la Société sont ventilés comme suit :

	Exercice terminé le 31 mars	
	2017	2016
Financement des activités d'exploitation		
Financement de base	1 016 693	941 693
Virement au financement des immobilisations	(14 386)	(13 361)
Financement des activités d'exploitation reçu	1 002 307	928 332
Financement des immobilisations		
Financement de base	92 331	92 331
Virement du financement des activités d'exploitation	14 386	13 361
Financement des immobilisations reçu	106 717	105 692
Financement du fonds de roulement	4 000	4 000
	1 113 024	1 038 024

Le virement au financement des immobilisations et le virement du financement des activités d'exploitation sont conformes aux propositions d'affaires soumises pour des projets d'immobilisations portés au crédit pour les activités d'exploitation. Ils sont généralement compensés en partie par le virement du produit de la vente d'immobilisations lorsqu'il a été jugé que ce produit sera affecté aux activités d'exploitation.

Le financement total approuvé et remis à la Société pour l'exercice ne correspond pas au financement public total présenté à l'État consolidé du résultat. Le financement des immobilisations reçu est comptabilisé à titre de financement des immobilisations différé dans l'État consolidé de la situation financière et le revenu est comptabilisé à l'État consolidé du résultat de la même façon et sur les mêmes périodes que les immobilisations corporelles et les immobilisations incorporelles auxquelles il se rapporte.

	31 mars 2017	31 mars 2016
Solde d'ouverture	531 295	520 200
Financement public au titre des immobilisations	106 717	105 692
Amortissement du financement des immobilisations différé	(92 778)	(94 597)
Solde à la fin de l'exercice	545 234	531 295

22. CHARGES FINANCIÈRES

Les charges financières comprennent les intérêts versés sur la dette obligataire, les obligations au titre de contrats de location-financement, les effets à payer et la désactualisation de passifs.

Méthodes comptables

Estimations et jugements comptables importants

Les charges financières sont constatées dans l'État consolidé du résultat au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif, dans la période où elles ont été engagées.

Il n'y a pas d'estimations et jugements comptables importants liés aux charges financières.

Informations supplémentaires

Les charges financières de la Société sont les suivantes :

	Exercice terminé le 31 mars	
	2017	2016
Intérêts sur la dette obligataire	18 201	19 258
Intérêts sur les effets à payer	4 620	4 948
Intérêts sur l'obligation au titre de contrats de location-financement	1 250	1 931
Autres charges financières sans décaissement	1 836	1 995
	25 907	28 132

23. IMPÔT SUR LE REVENU

CBC/Radio-Canada est une société d'État prévue par règlement en vertu de l'article 7100 du *Règlement de l'impôt sur le revenu* et est assujettie à l'impôt sur le revenu fédéral en tant que société d'État prévue par règlement aux fins du paragraphe 27(2) de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. La Société n'est pas assujettie aux impôts sur les bénéfices provinciaux.

Méthodes comptables

La direction applique la méthode des actifs et passifs d'impôt différé pour comptabiliser les impôts sur le revenu. Selon cette méthode, des actifs et des passifs d'impôt différé reflètent les effets fiscaux estimatifs de différences temporaires entre la valeur comptable des actifs et des passifs dans les états financiers et leurs bases fiscales respectives.

Impôt exigible

Le résultat net imposable diffère du résultat net comptabilisé dans l'État consolidé du résultat, car il exclut des éléments de revenus ou de dépenses qui sont imposables ou déductibles dans d'autres exercices ou des éléments qui ne sont jamais imposables ni déductibles. Le passif d'impôt exigible de la Société est établi au moyen des taux d'impôt adoptés ou quasi adoptés à la fin de la période de présentation de l'information financière.

Impôt différé

À titre de société d'État recevant une partie importante de son financement du gouvernement du Canada, la Société est dotée d'une structure d'exploitation qui apparie ses dépenses ayant un effet sur la trésorerie aux ressources dont elle dispose, et qui vise l'équilibre à long terme. La Société prélève des fonds sur ses crédits parlementaires uniquement pour financer ses dépenses d'exploitation, et ne peut contracter d'emprunt pour résorber un déficit de son fonds de roulement. Par conséquent, la Société ne compte pas produire de résultat net imposable ni de pertes déductibles significatifs au cours de périodes où les différences temporaires devraient s'inverser. Pour cette raison, les montants prévus à titre d'actif ou de passif d'impôt différé ne sont pas comptabilisés dans les états financiers consolidés tant que ces conditions d'exploitation sont rencontrées à la fin de la période de présentation de l'information financière.

Estimations et jugements comptables importants

La direction s'est fiée à son jugement pour déterminer que, à la date de présentation de l'information financière, les impôts différés ne devraient pas être comptabilisés parce que la Société ne compte pas produire de revenus imposables ni de pertes significatifs au cours des périodes pendant lesquelles on s'attend à ce que les différences temporelles s'inversent en raison de la structure d'exploitation propre à la Société.

Informations supplémentaires

A. IMPÔT SUR LE REVENU COMPTABILISÉ EN RÉSULTAT NET

La charge d'impôt de l'exercice peut être rapprochée avec la charge d'impôt qui résulterait de l'application du taux d'imposition fédéral de la Société de 25,00 % (25,00 % en 2016) au bénéfice comptable, comme suit :

	Exercice terminé le 31 mars	
	2017	2016
Provisions pour impôts au taux d'imposition fédéral	(17 692)	(15 998)
Différences permanentes	811	387
Augmentation en raison de l'ajustement pour refléter l'impôt exigible prévu au cours de périodes futures au titre de différences temporaires imposables et déductibles	16 881	15 611
Impôt sur le revenu comptabilisé en résultat net	-	-

Le taux d'imposition utilisé pour le rapprochement avec les montants de 2017 ci-dessus est le taux d'imposition s'appliquant aux sociétés d'État visées par la partie LXXI du *Règlement de l'impôt sur le revenu*, et qui sont assujetties aux dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Le tableau ci-dessus reflète l'ajustement apporté à l'impôt exigible prévu au cours de périodes futures au titre de différences temporaires imposables et déductibles.

B. DIFFÉRENCES TEMPORAIRES

	31 mars 2017	31 mars 2016
Les sources déductibles (imposables) des différences temporaires pour lesquelles aucun actif ou passif d'impôt différé n'a été reconnu sont les suivantes:		
Charges à payer	35 809	34 063
Régime de retraite	(153 626)	(42 667)
Passifs liés au personnel	132 824	132 599
Report de pertes prospectif	62 495	58 568
Créances et placements à long terme	4 463	8 498
Revenus reportés pour les impôts liés à la vente de créances	(36 110)	(39 600)
Immobilisations corporelles	(180 051)	(192 028)
Autres	(18 454)	(17 133)
Total	(152 650)	(57 700)

Le report de pertes prospectif commencera à expirer en 2030.

24. VARIATIONS DU FONDS DE ROULEMENT

	Exercice terminé le 31 mars	
	2017	2016
Variations du fonds de roulement sont composées de :		
Créances clients et autres créances	10 872	15 018
Actif de programmation (courant)	(30 500)	(67 650)
Stocks de marchandisage	251	16
Charges payées d'avance	(4 038)	(11 709)
Créditeurs et charges à payer	(17 189)	24 961
Provisions	6 024	(16 406)
Passifs au titre des régimes de retraite et autres avantages du personnel (courant)	1 645	(34 257)
Revenus différés (courant)	(2 544)	(4 376)
	(35 479)	(94 403)

25. INSTRUMENTS FINANCIERS

Cette section traite des instruments financiers de la Société et des risques financiers associés, ainsi que des politiques et objectifs de la gestion des risques financiers de la Société, de son exposition et de sa vulnérabilité aux risques financiers.

Méthodes comptables

Comptabilisation

Les actifs financiers et les passifs financiers sont comptabilisés quand la Société devient partie au contrat qui donne naissance à l'instrument financier.

Classement et évaluation des instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont évalués initialement à la juste valeur. La Société évalue les instruments financiers regroupés selon la nature et la finalité de chacun. Elle classe tous ses actifs financiers non dérivés comme des actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN), ou comme des prêts et créances. Elle classe les passifs financiers non dérivés en autres passifs financiers.

- **Instruments financiers à la JVRN** – comprend la trésorerie et les titres négociables. La Société évalue initialement ces instruments à la juste valeur, et toute variation de la juste valeur découlant d'une réévaluation est comptabilisée dans le poste « Autres revenus » ou « Charges financières » de l'État consolidé du résultat.
- **Prêts et créances** – actifs financiers assortis de paiements fixes ou déterminables, comme les créances clients et les billets à recevoir. La Société évalue initialement ces actifs à la juste valeur majorée des coûts de transaction directement imputables à leur acquisition, puis au coût amorti au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif, diminué de toute perte de valeur.
- **Autres passifs** – comprend les comptes créditeurs, les obligations et les effets à payer. La Société évalue initialement ces passifs à la juste valeur diminuée des coûts de transaction directement imputables à leur émission, puis au coût amorti au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif.

Dépréciation des actifs financiers

La direction évalue à la fin de chaque période de présentation de l'information financière s'il existe une indication objective que les actifs financiers puissent s'être dépréciés. Un actif financier s'est déprécié s'il existe une indication objective de l'incidence d'un ou de plusieurs événements survenus après la comptabilisation initiale de l'actif sur les flux de trésorerie futurs estimés de l'actif financier.

Pour certaines catégories d'actifs financiers comme les créances clients, les actifs sont également soumis à un test de dépréciation collectif. Une indication objective de dépréciation d'un portefeuille de créances peut notamment être des recouvrements de paiements effectués par la Société dans le passé, une augmentation du nombre de retards dans les paiements qui dépassent les durées moyennes de crédit, ainsi que des changements observables dans la situation économique nationale ou locale qui sont en corrélation avec les défaillances sur les créances.

Estimations et jugements comptables importants

Il n'y a pas d'estimations et jugements comptables importants liés aux instruments financiers.

Informations supplémentaires

A. CLASSEMENT ET RISQUES — APERÇU

Dans l'exercice de ses activités, la Société est exposée à divers risques financiers : risque de crédit, risque de liquidité et risque de marché. Sa stratégie globale de gestion des risques se fonde essentiellement sur l'imprévisibilité des marchés financiers et économiques, et vise à réduire au minimum les effets néfastes que les conjonctures financières et économiques pourraient avoir sur sa performance financière. Un cadre de saine gestion financière, allié à une bonne gouvernance de la Société, est mis en place pour gérer les risques, le tout sous la supervision du Conseil d'administration.

Le tableau suivant présente les instruments financiers selon leur nature et leur classement, et précise les risques auxquels ils peuvent être exposés :

	Classement	Risques			
		Crédit	liquidité	Risques du marché	
				Devise	Taux d'intérêt
Instruments financiers évalués au coût amorti :					
Créances clients et autres créances	Prêts et créances	X		X	
Billets à recevoir	Prêts et créances	X			X
Investissement dans un contrat de location-financement	Prêts et créances	X			X
Créditeurs et charges à payer	Autres passifs		X	X	
Dettes obligataires	Autres passifs		X		X
Obligations au titre de contrats de location-financement	Autres passifs		X		X
Effets à payer	Autres passifs		X		X
Instruments financiers évalués à la juste valeur :					
Trésorerie et titres négociables	JVRN	X		X	X
Instruments financiers dérivés	Détenus à des fins de transaction	X		X	

B. RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit désigne le risque qu'une contrepartie manque à ses obligations contractuelles et amène de ce fait la Société à subir une perte financière. La Société a pour politique de faire crédit uniquement à des contreparties solvables, dans l'optique de réduire le risque de perte financière découlant de défaillances. Elle surveille continuellement le risque de crédit couru et la qualité du crédit de ses contreparties. Pour gérer son risque de crédit, elle fixe un plafond de crédit à chaque contrepartie, et ces plafonds sont examinés et approuvés chaque année par les cadres supérieurs.

Son exposition maximale correspond à la valeur comptable de ces éléments d'actif au 31 mars 2017 et au 31 mars 2016.

Trésorerie et titres négociables

La Société a déposé la trésorerie dans des institutions financières jouissant d'une bonne réputation (tout membre de l'Association canadienne des paiements, toute coopérative locale membre d'une société coopérative de crédit centrale qui fait partie de l'Association canadienne des paiements ou, sous réserve de l'approbation du ministre des Finances, toute institution financière étrangère) et estime qu'il est donc peu probable qu'elle subisse des pertes. La Société gère le risque de crédit découlant de ses placements dans des titres négociables en détenant des titres de première qualité.

Créances clients et autres créances

La concentration du risque de crédit en ce qui concerne les créances clients est limitée et gérée grâce à la mise en place d'un programme d'évaluation du crédit et au moyen, si nécessaire, du plafonnement du crédit accordé à un client. La Société n'estime pas être exposée à un risque de crédit inhabituel ou élevé.

La Société établit une provision pour créances douteuses correspondant au montant estimatif de la diminution de la valeur des créances. Elle s'est dotée d'une politique de crédit et de recouvrement qui comprend des directives sur l'établissement de la provision. La Société comptabilise une provision pour créances douteuses dans les cas où il existe une indication objective de l'impossibilité de recouvrer la créance. La provision est alors calculée en fonction de la connaissance qu'a la Société de la situation financière de ses clients, du classement par échéance des créances, de la conjoncture économique, de la concentration des clients et du secteur, et enfin, de l'expérience passée.

À l'instar des autres entreprises de diffusion, la Société comptabilise des créances clients et autres créances essentiellement liées à la vente de temps d'antenne publicitaire par l'intermédiaire d'agences. Le délai de paiement habituel de ces agences dépasse la durée de crédit de 30 jours appliquée en moyenne par la Société. Par conséquent, une partie importante des créances clients de la Société est en souffrance, mais n'est pas dépréciée, et la période de recouvrement n'est pas nécessairement une indication du risque de crédit.

Comme l'essentiel de son financement provient du crédit parlementaire, la Société juge qu'elle n'est pas exposée au risque de concentration du risque de crédit qui menace généralement les radiodiffuseurs ayant principalement des revenus commerciaux. Le risque de crédit n'est très concentré dans aucun client unique et, dans le cas des créances publicitaires, il est atténué par les évaluations de crédit des clients au début de la relation d'affaires et de façon continue par la suite.

La Société ne détient aucune garantie ni aucun rehaussement de crédit relativement à ces créances.

Les tableaux suivants présentent une ventilation des créances clients et autres créances en fonction de leur ancienneté ainsi que des informations supplémentaires sur la provision pour créances douteuses.

	31 mars 2017	31 mars 2016
31 à 60 jours	24 030	35 314
61 à 90 jours	14 256	673
Plus de 90 jours	15 240	13 874
Total	53 526	49 861

	31 mars 2017	31 mars 2016
Solde d'ouverture	(2 058)	(2 683)
Montants irrécouvrables sortis pendant l'exercice	1 868	571
Reprises de pertes de valeur comptabilisées sur les créances	177	1 113
Augmentation nette de la provision pour tenir compte des nouvelles dépréciations	(1 227)	(1 059)
Solde à la fin de l'exercice	(1 240)	(2 058)

Billets à recevoir et investissement dans un contrat de location-financement

La Société détient des billets à recevoir et un investissement dans un contrat de location-financement par suite de transactions de vente et de location de parcelles de terrain réalisées en 2003 avec une filiale en propriété exclusive du Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario. À l'époque, elle s'était assurée de la conformité de la contrepartie avec ses critères concernant la solvabilité et le risque, eu égard, particulièrement, à l'échéance lointaine des billets à recevoir. La Société surveille le recouvrement des billets à recevoir et des paiements de location associés à l'investissement dans un contrat de location-financement, mais délègue la responsabilité du recouvrement mensuel à la Fiducie de monétisation de CBC/Radio-Canada.

Instruments financiers dérivés

Selon la politique de la Société sur la gestion du risque de change, tous les contrats à terme, options et autres instruments d'une valeur importante qui sont utilisés pour couvrir sur le plan économique le risque de change doivent être négociés avec des fournisseurs dont la cote de crédit est égale ou supérieure à celle des grandes banques canadiennes. Ainsi, la Société a cinq contreparties qui remplissent ce critère, avec lesquelles elle effectue toutes les opérations de couverture du risque de change.

	31 mars 2017		31 mars 2016	
	Notionnel	Juste valeur	Notionnel	Juste valeur
Contrats de change à terme-USD ¹	19 894	4	13 143	(159)

¹ Les contrats à terme libellés en dollars américains portent un taux compris entre 1,32416 et 1,32860 et viennent à échéance entre avril 2017 et février 2018.

C. RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité est le risque que la Société ait de la difficulté à honorer des engagements liés à des passifs financiers.

La Société gère ce risque en faisant en sorte, dans la mesure du possible, de disposer de liquidités suffisantes pour remplir ses engagements le moment venu, dans des circonstances normales ou difficiles, sans subir de perte. De plus, elle surveille continuellement ses flux de trésorerie réels et prévus. Par ailleurs, le Conseil d'administration examine et approuve les budgets d'exploitation et d'immobilisations de la Société, ainsi que toute transaction significative.

La Société n'est pas habilitée à obtenir une ligne de crédit ou à contracter une dette non courante sans l'approbation préalable du ministre des Finances.

Le tableau suivant présente une analyse des échéances des passifs financiers de la Société en fonction des flux de trésorerie prévus de la date de l'État consolidé de la situation financière jusqu'à l'échéance contractuelle. Les montants indiqués correspondent aux flux de trésorerie contractuels non actualisés.

	Valeur comptable du passif au 31 mars 2017	Flux de trésorerie contractuels	Flux de trésorerie contractuels		
			1 an et moins	2 à 5 ans	Plus de 5 ans
Dette obligataire	244 282	346 907	33 039	132 155	181 713
Effets à payer	95 454	120 466	11 473	45 892	63 101
Contrat de location-financement	16 593	17 515	10 728	2 762	4 025
	356 329	484 888	55 240	180 809	248 839

	Valeur comptable du passif au 31 mars 2016	Flux de trésorerie contractuels	Flux de trésorerie contractuels		
			1 an et moins	2 à 5 ans	Plus de 5 ans
Dette obligataire	259 120	379 946	33 039	132 155	214 752
Effets à payer	102 307	131 939	11 473	45 892	74 574
Contrat de location-financement	28 057	30 236	12 733	12 787	4 716
	389 484	542 121	57 245	190 834	294 042

D. RISQUE DE MARCHÉ

Le risque de marché est le risque de variation de la juste valeur ou des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier attribuable aux fluctuations des prix du marché. Il se présente sous trois formes : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix. La Société est principalement exposée au risque de change et au risque de taux d'intérêt.

Dans l'exercice considéré, l'exposition de la Société au risque de marché, de même que les objectifs, politiques et procédures qu'elle a établis pour gérer ce risque, demeurent inchangés.

E. RISQUE DE CHANGE

Le risque de change est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des cours des monnaies étrangères. La Société est exposée à un risque de change limité du fait de ses revenus et de ses dépenses libellés en monnaies étrangères. La majorité des transactions en monnaies étrangères sont conclues en dollars américains, en euros et en livres sterling. La Société a pour politique de réduire au minimum le risque de change de façon à protéger la valeur de ses flux de trésorerie en monnaies étrangères, tant engagés que prévus, contre les effets négatifs des fluctuations de change.

La Société atténue ce risque en concluant des contrats de change à terme. En conséquence, elle est peu touchée par une évolution défavorable des cours du change sur les marchés.

L'exposition nette de la Société au risque de change au 31 mars 2017 est non significative (non significative en 2016).

Eu égard à l'exposition nette de la Société au risque de change au 31 mars 2017, et à supposer que toutes les autres variables demeurent constantes, une variation hypothétique de 5 % du dollar canadien par rapport au dollar américain, à l'euro et à la livre sterling n'aurait pas un impact important sur le résultat net de la Société.

F. RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de l'évolution des taux d'intérêt pratiqués sur le marché. Comme les billets à recevoir, la dette obligataire et les effets à payer de la Société portent des taux d'intérêt fixes, ils sont sensibles au risque de taux d'intérêt, car toute fluctuation des taux du marché se répercutera sur la juste valeur des instruments financiers. Cependant, une variation de la juste valeur sera sans effet sur le résultat net de la Société.

La Société a pour politique de maximiser les revenus d'intérêts tirés de ses soldes de trésorerie à court terme. La Société peut déposer ses liquidités dans des comptes productifs d'intérêts auprès de banques canadiennes de l'annexe I. Par conséquent, le risque de taux d'intérêt associé à ses soldes de trésorerie est directement lié aux variations du taux de financement à un jour (ou taux directeur) de la Banque du Canada et des taux préférentiels des banques. Pour gérer le risque de taux d'intérêt, la Société fait affaire avec de nombreuses banques, ce qui lui permet d'obtenir des taux concurrentiels et de réduire son exposition à un instrument de placement particulier.

G. JUSTE VALEUR

Le tableau ci-après présente les valeurs comptables et les justes valeurs des autres actifs et passifs financiers de la Société :

	31 mars 2017		31 mars 2016		Méthode ¹	Note
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur		
Instruments financiers évalués à la juste valeur :						
Trésorerie	131 062	131 062	156 465	156 465	Niveau 2	(a)
Titres négociables						
Actifs obligataires	10 794	10 794	-	-	Niveau 2	(b)
Actions	12 437	12 437	-	-	Niveau 1	(c)
Instruments financiers dérivés	200	200	151	151	Niveau 2	(d)
Actifs financiers	154 493	154 493	156 616	156 616		
Instruments financiers dérivés	-	-	159	159	Niveau 2	(e)
Passifs financiers	-	-	159	159		
Instruments financiers évalués au coût amorti :						
Créances clients et autres créances	125 499	125 499	136 370	136 370	Niveau 2	(a)
Billets à recevoir (courant)	3 238	3 238	2 651	2 651	Niveau 2	(a)
Investissement dans un contrat de location-financement (courant)	3 171	3 171	2 960	2 960	Niveau 2	(a)
Billets à recevoir (non courant)	37 661	43 676	40 877	48 270	Niveau 2	(f)
Investissement dans un contrat de location-financement (non courant)	41 248	48 524	44 419	53 507	Niveau 2	(f)
Actifs financiers	210 817	224 108	227 277	243 758		
Créditeurs et charges à payer	87 947	87 947	112 512	112 512	Niveau 2	(a)
Dette obligataire (courant)	22 921	22 921	22 269	22 269	Niveau 2	(a)
Obligations au titre de contrats de location-financement (courant)	10 293	10 293	11 476	11 476	Niveau 2	(a)
Effets à payer (courant)	8 726	8 726	8 523	8 523	Niveau 2	(a)
Dette obligataire (non courant)	221 361	285 330	236 851	317 488	Niveau 2	(g)
Obligations au titre de contrats de location-financement (non courant)	6 300	6 300	16 581	16 780	Niveau 2	(g)
Effets à payer (non courant)	86 728	96 706	93 784	107 335	Niveau 2	(g)
Passifs financiers	444 276	518 223	501 996	596 383		

¹La méthode renvoie à la hiérarchie décrite à la note 2B. Chaque niveau correspond à un degré de transparence des données utilisées dans l'évaluation de la juste valeur des actifs et des passifs.

Il n'y a pas eu de transferts entre les différents niveaux pendant l'exercice terminé le 31 mars 2017.

(a) Les justes valeurs avoisinent les valeurs comptables de ces instruments en raison de leurs échéances rapprochées.

(b) La juste valeur des actifs obligataires qui sont négociés sur des marchés qui ne sont pas considérés comme actifs est basée sur des prix de marché cotés, des devis de courtiers ou des sources de prix alternatifs soutenus par des intrants observables.

(c) La Société a désigné ses titres négociables comme étant évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. Les justes valeurs sont établies d'après les cours du marché pour chaque actif et la quantité détenue par la Société.

(d) La juste valeur est estimée grâce à un modèle d'évaluation des options dont les principales données d'entrée sont notamment le cours de clôture et la volatilité des actions détenues, les taux officiels des obligations du gouvernement et les rendements des actions observables directement.

(e) La juste valeur est établie d'après un modèle des flux de trésorerie actualisés basé sur les prix observables sur un marché à terme normalisé.

(f) La juste valeur des diverses sommes à recevoir a été déterminée en utilisant les flux de trésorerie futurs attendus, actualisée au moyen des taux officiels des obligations du gouvernement, dont les conditions et les caractéristiques sont semblables, et ajustée par un facteur qui reflète la solvabilité des contreparties.

(g) La juste valeur des divers passifs financiers de la Société a été déterminée en utilisant les flux de trésorerie futurs attendus, actualisée au moyen des taux officiels des obligations du gouvernement dont les conditions et les caractéristiques sont semblables, et ajustée par un facteur qui reflète la solvabilité de la Société.

26. GESTION DU CAPITAL

La Société est assujettie à la partie III de la *Loi sur la radiodiffusion*, qui impose des restrictions à l'emprunt et nécessite l'autorisation du Parlement et l'approbation du ministre des Finances.

Le capital de la Société correspond à ses capitaux propres, soit la somme des résultats non distribués.

Dans la gestion de son capital, la Société a pour objectifs de :

- préserver sa capacité à assurer la continuité de son exploitation;
- financer ses actifs;
- remplir la mission et atteindre les objectifs que lui a conférés le gouvernement du Canada afin de servir les intérêts des Canadiens.

À cette fin, la Société effectue régulièrement des analyses formelles pour comparer les résultats réels et prévus, et en communique les conclusions au Comité de vérification et au Conseil d'administration. Sa stratégie globale de gestion du capital comprend l'établissement, sur une base annuelle, d'un équilibre entre ses activités d'exploitation et ses activités d'investissement en immobilisations d'une part, et son financement d'autre part. La Société rajuste cette stratégie à la lumière de la conjoncture économique générale, de la nature des risques associés aux actifs sous-jacents et des besoins de son fonds de roulement.

Les objectifs, politiques et procédures établis par la Société pour gérer son capital n'ont pas changé depuis le 31 mars 2016.

La Société n'est pas soumise à des règles extérieures concernant son capital.

27. PARTIES LIÉES

Les parties liées à la Société sont principalement les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada, les filiales de la Société, les principaux dirigeants de la Société ou les membres de leur famille proche, les entreprises privées sur lesquelles la Société exerce une influence notable et le Régime de retraite de la Société. En vertu du principe de la propriété commune, la Société est liée avec tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada.

Méthodes comptables

Estimations et jugements comptables importants

Dans le cadre de l'exploitation courante, la Société conclut des transactions avec ces parties liées conformément aux conditions commerciales courantes applicables à tous les particuliers et à toutes les entreprises ainsi qu'aux prix du marché. Elle les comptabilise à la juste valeur.

Il n'y a pas d'estimations et jugements comptables importants liés aux parties liées.

Informations supplémentaires

Les transactions suivantes ont été effectuées avec des parties liées et comptabilisées à la juste valeur par la Société :

A. TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES AUTRES QUE DES ENTITÉS LIÉES À UNE AUTORITÉ PUBLIQUE

	Prestation de services	
	Exercice terminé le 31 mars	
	2017	2016
Entreprise associée	2 353	2 401
Autres entités liées ¹	111	111
	2 464	2 512

¹ Les transactions avec les autres entités liées correspondent essentiellement à la prestation de services administratifs au Régime de retraite de la Société.

En outre, les paiements en espèces pour les contributions de la Société aux régimes à prestations définies sont décrits à la note 15E.

Les sommes à recevoir des parties liées s'établissaient comme suit à la fin de la période et étaient incluses dans le poste « Créances clients et autres créances » dans l'État consolidé de la situation financière :

	Sommes dues par les parties liées	
	31 mars 2017	31 mars 2016
Entreprise associée	596	579

La Société ne devait aucune somme à des parties liées au 31 mars 2017 (aucune au 31 mars 2016).

Les sommes à recevoir ne sont pas garanties et seront réglées en espèces. Aucune dépense n'a été comptabilisée dans la période considérée ou dans des périodes antérieures relativement à des créances irrécouvrables ou douteuses de parties liées.

Autres transactions avec une entreprise associée

La Société n'a effectué aucune transaction significative avec son entreprise associée pendant l'exercice considéré ou l'exercice précédent autre que les dividendes reçus, comme il est indiqué à la note 12.

Transactions avec des entités liées à des autorités publiques

CBC/Radio-Canada, une société d'État fédérale, exerce ses activités dans un environnement économique dominé par des entités sous le contrôle direct ou indirect du gouvernement fédéral par l'entremise de ses autorités, organismes, entités affiliées et autres organisations (désignées collectivement par « entités liées à des autorités publiques »). Elle fait des transactions avec d'autres entités liées à des autorités publiques, notamment aux fins de l'achat et de la vente de biens ainsi que de la prestation et de la réception de services.

La Société a choisi de se prévaloir d'une exemption des obligations d'information prévue par IAS 24, *Information relative aux parties liées*, qui limite les informations à fournir aux transactions entre parties liées conclues avec l'État et d'autres entités liées à des autorités publiques.

B. RÉMUNÉRATION DES PRINCIPAUX DIRIGEANTS

Les principaux dirigeants sont les personnes ayant l'autorité et la responsabilité de la planification, de la direction et du contrôle des activités de la Société, à savoir le président-directeur général, les vice-présidents et les membres du Conseil d'administration.

Le président-directeur général et les vice-présidents ont touché, pendant l'exercice, la rémunération suivante :

	31 mars 2017	31 mars 2016
Avantages à court terme ¹	4 443	4 326
Avantages postérieurs à l'emploi ²	1 927	1 836
Autres avantages ³	145	144
	6 515	6 306

¹Les avantages à court terme désignent les salaires, les cotisations de sécurité sociale, les congés annuels payés, l'invalidité de courte durée, la rémunération incitative (si elle est payable dans les douze mois suivant la fin de la période), ainsi que d'autres régimes d'avantages (soins de santé, assurance vie, soins dentaires, assurance accidents) dont bénéficient les membres actifs du personnel.

²Les avantages postérieurs à l'emploi désignent les pensions et l'assurance vie postérieure à l'emploi.

³Les autres avantages désignent la rémunération incitative à long terme, l'invalidité de longue durée, l'indemnisation des accidents du travail et les indemnités de cessation d'emploi. Les indemnités de cessation d'emploi désignent les indemnités payables à la suite de la décision de la Société de mettre fin à l'emploi d'un membre du personnel avant l'âge normal de départ à la retraite, ou de celle d'un membre du personnel d'accepter une offre de départ volontaire. Elles comprennent les indemnités de cessation d'emploi et l'indemnité pour longs états de service.

La rémunération versée pendant l'exercice aux membres du Conseil d'administration, à l'exclusion du président-directeur général, totalise 0,2 million de dollars (0,3 million de dollars en 2016).

La rémunération des principaux dirigeants se détaille comme suit :

- Les **membres du Conseil d'administration**, à l'exclusion du président-directeur général, touchent des honoraires pour chaque réunion du Conseil et des comités selon un barème déterminé dans les règlements administratifs de la Société (approuvés par le ministre du Patrimoine canadien). Le président du Conseil reçoit aussi une rémunération annuelle.
- La rémunération versée aux **vice-présidents** est approuvée par le Conseil d'administration, sur la base d'une recommandation du Comité des ressources humaines et de la gouvernance. Cette rémunération est fondée sur le rendement individuel et les tendances du marché.
- Le **président-directeur général** est rémunéré conformément aux modalités du décret en vertu duquel il est nommé.

28. ENGAGEMENTS

Un engagement est un consentement exécutoire et juridiquement contraignant à faire ou à recevoir un paiement futur pour acquérir ou fournir des biens et des services. Les engagements ne sont pas comptabilisés dans les états financiers consolidés, puisque la Société n'a pas encore reçu ou fourni les biens ou les services convenus par contrat.

Méthodes comptables

Estimations et jugements comptables importants

La Société est partie à de nombreux contrats de location pour lesquels la direction doit déterminer s'il s'agit d'un contrat de location-financement ou d'un contrat de location simple. Les contrats de location aux termes desquels la Société assume la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété sont classés en tant que contrats de location-financement. Les paiements au titre d'un contrat de location-financement sont ventilés entre la charge financière et l'amortissement du solde de la dette. La charge financière est affectée à chaque période de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant sur le solde restant dû au passif.

Les contrats de location aux termes desquels la Société n'assume pas la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété sont classés en tant que contrats de location simple. Les paiements au titre d'un contrat de location simple sont comptabilisés aux dépenses sur une base linéaire pendant toute la durée du contrat. Les incitatifs à la location reçus sont comptabilisés comme étant constitutifs de la charge de location totale sur la durée du contrat de location.

Une entente portant sur la location d'une partie d'un immeuble appartenant à la Société répond aux critères d'un contrat de location simple et la partie louée n'est pas considérée comme un immeuble de placement selon IAS 40, *Immeubles de placement*.

A. ENGAGEMENTS LIÉS AUX PROGRAMMES ET AUTRES

Cette note présente les montants pour lesquels la Société s'est engagée contractuellement, mais qui ne répondent pas aux critères d'inclusion dans l'État consolidé de la situation financière.

	31 mars 2017	31 mars 2016
Gestion des installations	109 889	158 440
Programmation	225 722	221 649
Distribution de transmission	22 956	29 348
Soutien et maintenance	31 380	31 936
Immobilisations corporelles	17 102	21 014
Autres	27 866	28 431
	434 915	490 818

	31 mars 2017	31 mars 2016
Moins d'un an	163 305	146 457
Plus d'un an mais avant cinq ans	230 237	272 948
Plus de cinq ans	41 373	71 413
	434 915	490 818

B. LA SOCIÉTÉ EN TANT QUE PRENEUR – CONTRATS DE LOCATION SIMPLE

Des contrats de location simple sont passés pour des biens immobiliers, la distribution réseau et de l'équipement. Leur durée varie de 1 à 26 ans. Certains contrats renferment des clauses de renouvellement ou de prolongation de la période de location initiale au taux du marché. La Société ne détient aucune option d'achat des biens immobiliers, de la distribution réseau ou de l'équipement à l'expiration des périodes de location.

Au 31 mars, les paiements minimaux futurs à effectuer en vertu de contrats de location simple non résiliables se présentent comme suit :

	31 mars 2017	31 mars 2016
Moins d'un an	21 183	20 735
Plus d'un an mais avant cinq ans	69 307	69 537
Plus de cinq ans	46 337	53 443
	136 827	143 715

Les montants présentés ci-dessus incluent un montant total de 49,4 millions de dollars (49,2 millions de dollars au 31 mars 2016) pour les coûts d'exploitation et les impôts fonciers exigibles.

Les paiements minimaux au titre de la location passés aux dépenses en 2017 s'élèvent à 22,8 millions de dollars (22,4 millions de dollars en 2016).

C. LA SOCIÉTÉ EN TANT QUE BAILLEUR – CONTRATS DE LOCATION SIMPLE

Des contrats de location simple sont passés pour des immeubles et des pylônes de transmission appartenant à la Société. Leur durée varie de 1 à 93 ans. Tous les contrats renferment des clauses de revue du marché au cas où le preneur exercerait son option de renouvellement. Le preneur ne détient aucune option d'achat des biens immobiliers à l'expiration de la période de location.

Au 31 mars, les paiements minimaux futurs à recevoir au titre de contrats de location simple non résiliables se présentent comme suit :

	31 mars 2017	31 mars 2016
Moins d'un an	11 503	13 608
Plus d'un an mais avant cinq ans	45 222	50 075
Plus de cinq ans	339 876	325 161
	396 601	388 844

Outre les montants présentés ci-dessus, la Société détient des créances liées à la location de locaux et ayant trait aux coûts d'exploitation et aux impôts fonciers afférents. Ces créances s'élèvent à 73,0 millions de dollars (162,8 millions de dollars au 31 mars 2016).

29. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS

Maison de Radio-Canada (MRC)

Le 22 novembre 2016, CBC/Radio-Canada a annoncé qu'elle vendait l'immeuble et le terrain de la MRC au Groupe Mach, et qu'elle avait retenu les services du groupe Broccolini pour ériger la nouvelle MRC sur une partie du site. Le gouvernement du Canada et le gouverneur en conseil ont approuvé les transactions en avril 2017. Étant donné que les actifs ne sont pas encore classés comme détenus en vue de la vente, les impacts financiers du projet de vente et de réaménagement de la MRC ne sont pas reflétés dans ces états financiers consolidés.

La direction s'attend à ce que les actifs de la MRC soient classés comme détenus en vue de la vente lorsque l'opération cadastrale sera terminée.

Sirius XM Canada Holdings (SiriusXM)

Le 13 mai 2016, CBC/Radio-Canada a annoncé son intention de voter pour la transaction de recapitalisation et de privatisation dans laquelle son entreprise associée, SiriusXM, s'était engagée. Ainsi, la Société vend sa participation de 10,15 % au prix de 4,50 \$ l'action, ce qui devrait lui rapporter environ 58 millions de dollars. La transaction a été approuvée par le CRTC en avril 2017 et elle devrait être finalisée en 2017-2018. Dès qu'elle aura en main toutes les informations requises, la Société rendra compte de son évaluation quantitative de l'effet financier total de cette transaction dans ses états financiers consolidés intermédiaires de la période se terminant le 30 juin 2017.